

Repères pour l'histoire de la CGT au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs

Années 1990 à 1999

établis par Jean OMNÈS

1990

17 janvier

Un décret institue une limite d'âge pour le recrutement en CR2 : 31 ans. Le même décret lève la limite d'âge pour l'accès aux concours internes ITA (50 ans jusque là).

Janvier

Elections aux CAP de l'INSERM (sauf AI et CAR).

ITA : Inscrits 2182, Votants 1167 (53,48%), Exprimés 1128, SNTRS-CGT 415 (36,79%) 11 élus, SGEN-CFDT 354 (31,38%) 9 élus, SNIRS-CGC 171 (15,16%) 6 élus, SCENRAC-CFTC 188 (16,67%) 5 élus.

8 février

300 personnes manifestent au siège du CNRS à l'appel du SNTRS-CGT, du SGEN-CFDT, du SNCS-FEN, du SNPREES-FO et du SNESup-FEN, lors du conseil scientifique pour protester contre la proposition du Directeur scientifique des Sciences de la Vie de supprimer 13 laboratoires et de couper les crédits ("débudgétiser") de très nombreux chercheurs, sans avis des sections compétentes du Comité National et souvent même contre l'avis de celles-ci. Le Directeur scientifique n'a même pas jugé utile d'avertir les Directeurs des laboratoires mis en cause. Précisons aussi que les Chercheurs débudgétisés n'ont reçu aucun avertissement.

11 février

Nelson MANDELA, président de l'African National Congress, mouvement anti apartheid d'Afrique du Sud, est libéré après 27 années d'emprisonnement.

17 janvier

Un décret institue une limite d'âge (31 ans) pour le recrutement en CR2 au CNRS. La limite d'âge de 50 ans pour l'accès aux concours internes ITA est levée.

22 janvier

Dans un courrier à Jack LANG, ministre de la Culture, le SNTRS-CGT « soutient l'action des contractuels de l'Association Française pour les Fouilles Archéologiques Nationales, en grève depuis le 16 janvier 1990. (Il) s'inquiète d'une précarisation des emplois qui ne peut avoir que des conséquences néfastes sur la qualité de la sauvegarde du patrimoine archéologique français. Il demande l'abandon de tout projet qui conduirait à faire assurer un service public par le secteur privé. Il demande l'intégration des professionnels au sein d'un service qui ne peut être que public si l'on veut que soit maintenue la qualité de l'archéologie française (...) ».

8 février

300 personnes manifestent au Quai Anatole France contre la suppression d'équipes, contre la suppression des moyens de travail accordés à des équipes ou à des chercheurs. Le Directeur Général a pris acte de leurs démarches, mais a réaffirmé son pouvoir de décider seul. Dans ces conditions, le SNTRS-CGT, le SGEN-CFDT, le SNCS-FEN, le SNPREES-FO, le SNESup-FEN appellent l'ensemble des personnels à manifester le 13 février

13 février

A l'appel du SGEN-CFDT, du SNCS-FEN, du SNESUP-FEN et du SNTRS-CGT, un rassemblement est organisé lors de réunion plénière du Comité National à l'UNESCO.

Février

• Un "Accord" est signé dans la Fonction publique par la FEN, la CFDT, la CFTC, la CGC et les Autonomes. Il s'agit de la « Réforme Durafour ». Signé en grande pompe à Matignon, cet accord n'a rien à voir avec une négociation (seules les "revendications" du gouvernement étaient à discuter, pas celles des agents de la Fonction Publique). En revanche il constitue une illustration du type de syndicalisme que les dirigeants de la

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

FEN et de la CFDT, tenants de la "recomposition syndicale", appellent de leurs vœux.

• Le SNTRS-CGT lance une enquête sur la situation des thésards et des hors statut.

8 mars

A la demande de l'UGICT une rencontre a eu lieu entre le Bureau National du SNTRS-CGT et des représentants de l'UGICT. En conclusion, l'UGICT indiquait que ce qui se dégageait étaient : « - une volonté de coopération réelle en matière revendicative notamment un accord sur les questions statutaires - l'idée du respect des militants et des organisations qui existent - une coopération qui suppose le respect nécessaire des formes démocratiques - la persistance de zones de désaccords qui portent moins sur les objectifs que sur la structuration - la nécessité de prendre en compte les désaccords - la nécessité de poursuivre le débat et d'approfondir certains points comme la politique recherche, la place du CNRS, les rapports recherche/tissu industriel local ».

29 mars

Le SNTRS-CGT s'adresse au Bureau Confédéral de la CGT : « Nous avons pris connaissance, avec intérêt, du communiqué du bureau confédéral sur les modifications de structures du Syndicat National des Personnels Techniques et de Travaux de l'Équipement¹.

Nous adhérons aux principes de ce communiqué sur l'organisation syndicale chez les fonctionnaires et les modes de relations qui doivent prévaloir entre organisations dans la CGT.

Nous ne comprenons pas que ces principes n'aient pas prévalu au moment de la création de l'USCA par l'UGFF, sans débat, au moment où notre syndicat s'appropriait à ouvrir son champ de syndicalisation aux chercheurs.

(...) Notre Syndicat National, comme c'est le cas pour le SNPTTE, dispose de structures solidement implantées et proches des adhérents et des personnels. C'est en se fondant sur son expérience et les besoins des personnels que doivent être recherchés les moyens et les formes les meilleurs pour renforcer et développer la qualité de la vie syndicale sur le lieu de travail.

Comme vous, nous pensons que la pratique du fait accompli, contre la volonté du Syndicat National, est source de situations conflictuelles et d'affaiblissement, de division interne. Avec vous, veillons, à ce que cette pratique n'entre pas dans la vie au CNRS et à l'INSERM.

Nul doute que la mise en œuvre de ces excellents principes créera de meilleures conditions pour le renforcement de la CGT et la défense des salariés ».

31 mars

500 000 personnes manifestent à Paris et en province, à l'appel de la CGT, pour la défense de la Sécurité Sociale, pour les retraites et le pouvoir d'achat.

Mars

Le SNTRS-CGT s'associe à l'appel du Collectif « Ça suffit comme ci », pour l'annulation de la dette des pays du tiers-monde.

Avril

Elections au CA de l'INSERM

• **ITA** : Inscrits 2392, Exprimés 1257, SNTRS-CGT 362 (28,80%) 1 élue, SGEN-CFDT 484 (38,50%) 1 élu, SNIRS-CGC 236 (18,77%) 1 élue, CFTC 175 (13,92%).

• **Chercheurs** : Inscrits 1638, Exprimés 882, SNCS-FEN 405 (45,92%) 1 élue, SGEN-CFDT 246 (27,89%) 1 élue, SNIRS-CGC 191 (21,66%) 1 élu, USCA 40 (4,54%).

10 mai

Un rassemblement est organisé au Quai A. France à (appel SNTRS-CGT - SNCS-FEN - SNPCEN-FEN - SGEN-CFDT - SNPTES-FEN - SNIRS-CGC - SNPRES-FO), pour exiger l'ouverture de négociations. Le tract d'appel parle d'une « situation dégradée qui appelle l'action des personnels » (principaux thèmes de ce tract : les personnels sont maltraités ; les instances scientifiques sont ignorées ; une politique scientifique dangereuse ; des réformes profondes sans débats réels ; les missions du CNRS se diversifient, s'étendent, les moyens doivent suivre).

14 mai

Une Conférence de Presse du SNTRS-CGT est organisée à Villejuif pour le maintien de l'Institut du Cancer et d'Immunogénétique (ICIG) et pour la préservation des emplois : « La situation de l'ICIG est l'illustration des conséquences néfastes d'une mauvaise gestion des fonds associatifs provenant des quêtes publiques, des

¹ Voir, à ce sujet, le SNTRS Info n°8 de mars 1990.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

sons et des legs, avec la complicité passive des organismes nationaux de recherche. C'est aussi une illustration de la grande insuffisance de la politique scientifique du gouvernement ».

18 mai

Le CSN du SNTRS-CGT dénonce « *la profonde restructuration du CNRS qui s'opère autour de trois points : la décentralisation-régionalisation avec transfert de financement vers les régions (...); la recherche comme outil de développement-modernisation des entreprises, en particulier des PME-PMI ; l'internationalisation du capital avec sa partie politique la plus prégnante, la construction européenne (...)* ».

- Il dénonce également la situation dramatique des universités.
- Le CSN élit Ginette DEVILLIERS au Bureau National.
- Il fait le point sur la question de l'action et des difficultés rencontrées pour son développement. Il appelle à poursuivre les efforts pour la renforcer.
- Il convoque le 20^{ème} congrès du syndicat. Il repousse une proposition de modification des statuts du syndicat déposée par les délégués de la 4^{ème} circonscription, qui tendait, de fait, à empêcher les instances nationales du SNTRS-CGT de représenter celui-ci auprès des pouvoirs publics locaux.

20 mai

Le SNTRS-CGT appelle à participer aux manifestations organisées par l'Appel de Cents pour l'arrêt des essais nucléaires, la réduction des dépenses militaires, la protection de l'environnement, le droit de l'enfant à la Paix et pour que la France s'engage à son tour dans la voie du désarmement.

Mai

Elections aux CAP des TPN (CNRS)

Inscrits 651 ; Votants 362 ; Exprimés 347 ; SNPEN 304(87,61%) ; SGEN-CFDT 43(12,39%).

9 juin

Il y a des milliers de manifestants dans Paris à l'appel du Collectif « *ça suffat comme ci* » pour l'annulation de la dette des pays du tiers monde.

10 juin

Le SNTRS-CGT a pris connaissance d'un document intitulé "Schéma Stratégique du CNRS. La Politique Régionale" : « *Le SNTRS-CGT s'oppose à toute l'orientation qui est exposée dans ce document. Ce document se réfère explicitement au rapport de Gaudemar, lequel aurait prétendument "donné lieu à de larges consultations". Il n'en a rien été. La Direction du CNRS refuse de négocier quoi que ce soit et pratique la technique du fait accompli.*

Ce rapport propose de redéployer les moyens du CNRS pour les adapter à la carte de l'espace européen. Aucun argument scientifique n'est avancé, le souci de l'équilibre entre les différentes régions est clairement abandonné. C'est désormais !"Europe" qui sert de justificatif au développement d'un axe Londres-Milan, peut-être d'une sous-branche Madrid-Milan. Le reste voué à la désertification !

(...) Il s'agit explicitement de modifier le CNRS pour l'adapter à "la crise économique et à l'ajustement structurel qui en découle, à la déconcentration, l'internationalisation" (citation du document) (...) ».

21 juin

Tous les syndicats du CNRS et de l'INSERM (sauf le SGEN-CFDT CNRS) appellent à agir sur la question des retraites. Leur tract commun est titré « *Validation des années de non-titulaires : halte à l'escroquerie !* » De nombreuses Assemblées Générales et rassemblements sont organisés.

22 juin

Dans une déclaration de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT : « *Des structures locales de l'USCA, reprenant l'esprit d'une des lettres de leur organisation au bureau confédéral, invitent des sections syndicales du SNTRS-CGT à préparer en commun les Congrès du SNTRS-CGT et de l'USCA. La Commission Exécutive du SNTRS-CGT rappelle qu'il appartient à chaque organisation syndicale de débattre, d'élaborer et de décider ses orientations. Le Congrès du SNTRS-CGT est le Congrès de ses sections et de ses adhérents (...).*

La question de la transformation du syndicat national en union de syndicat a été largement débattue au dernier Congrès. Les raisons qui militent en faveur d'un syndicat national comme la meilleure forme d'organisation syndicale pour le CNRS et l'INSERM, restent pleinement valables aujourd'hui. Vouloir le contraire témoigne d'une interprétation dogmatique d'une orientation générale, et/ou d'une volonté d'affaiblir le syndicalisme pour favoriser une organisation différente de la Recherche qui, cassant les cohérences nationales, affaiblirait le

CNRS, et l'INSERM (...) ».

26 juin

A propos du projet gouvernemental « *Université 2000* » le SNTRS-CGT parle de politique d'éclatement. Il appelle à participer à l'action de ce jour, avec les personnels de l'Enseignement Supérieur (UNSES-CGT).

30 juin

Une loi définit le racisme et la discrimination raciale comme un crime (*Loi Gayssot*). Elle renforce la répression des délits de racisme et de négationnisme.

2 août

Début de la première guerre du Golfe Persique, décidée par le président américain.

Août

Dans un tract intitulé *Salaires : deux poids, deux mesures au CNRS ?* le SNTRS-CGT indique : « *lorsque les personnels demandent la revalorisation de leur carrière, l'ouverture de négociations sur l'amélioration des grilles et des statuts, la réponse est : NON !*

Dans d'autres cas des solutions sont trouvées, que nous n'approuvons pas, pour améliorer des rémunérations. Il en est ainsi de la proposition de la direction d'attribuer 95 points d'indices supplémentaires à une cinquantaine de personnes². A cela s'ajouterait³, pour les mêmes, l'attribution d'une Indemnité Spécifique pour Fonction d'Intérêt Collectif (ISFIC) de 24 000 francs par an. Cette ISFIC serait également attribuée à 250 Directeurs d'Unités ou responsables de services importants ».

20 septembre

Au Conseil Scientifique du CNRS, une déclaration d'Alain CLORENNEC, élu du SNTRS-CGT : « *Le projet de schéma stratégique du CNRS dans son état actuel reflète la politique générale du Gouvernement. A notre a.vis, il va contribuer à diminuer l'autonomie du CNRS, déjà passablement rognée par les gouvernements successifs et aggraver le malaise des personnels causé par la perte d'identité de l'organisme qu'ils ont contribué à créer nous pensons que les conséquences de cette politique vont à l'encontre de leurs aspirations et constatons que l'élaboration de ce schéma stratégique a été effectuée sans concertation avec ces personnels et constitue essentiellement une démarche technocratique au sommet (...).*

Monsieur le Directeur Général!, mobiliser les personnels exige qu'ils soient considérés, justement reconnus dans leur qualifications, correctement classés et rémunérés et qu'ils soient partie prenante dans la politique à mettre en œuvre dans leur établissement. Le schéma stratégique ne tient pas compte de ces objectifs qui devraient être considérés comme essentiels et primordiaux, pire il les caricature (...).

Il s'agit, pour nous, d'un changement fondamental de la mission du CNRS qui, de service public de recherche fondamentale, devient un outil de politique corrélaté à des critères de gestion appartenant à un système de concurrence, à ce sujet je cite: "La culture du CNRS doit évoluer pour que la nécessaire complémentarité des volets scientifiques et gestionnaires de l'activité de l'organisme soit mieux comprise" (...).

L'inadéquation entre les moyens et les objectifs imposeront obligatoirement des démantèlements, des mobilités forcées aboutissant à un gaspillage et à un déclin de la Recherche Fondamentale en France et en tout cas à un affaiblissement du rôle du CNRS (...) ».

21 septembre

La CE du SNTRS-CGT communique : « *(...) en aucun cas (le SNTRS-CGT) ne saurait accepter que la crise du Golfe Persique ne serve d'alibi aux mesures d'austérité, d'impôts nouveaux, (...). (Il) condamne l'initiative de la direction du CNRS pour recenser les chercheurs irakiens, (et de) 13 pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ».*

Il lance un appel : « *Construisons ensemble un grand syndicat CGT intercatégoriel, le SNTRS-CGT (...). La CE appelle les sections syndicales dans le cadre de la préparation du 20^{ème} Congrès, à prendre des initiatives pour débattre avec l'ensemble des personnels, quelque soit leur statut ou leur catégorie, de leurs situations, des solutions et des actions que préconise le SNTRS-CGT, à débattre avec les chercheurs, sans exclusive, de la nécessité de développer le syndicat national intercatégoriel CGT des travailleurs scientifiques qu'est le SNTRS-CGT ».*

² Il s'agit essentiellement de responsables administratifs du CNRS, parmi lesquels tous les Délégués Régionaux.

³ Le conditionnel n'est plus de mise : cette mesure est effectivement en place. Un détail d'importance : le montant de cette ISFIC peut atteindre 36 000 francs par an !

Septembre

Les Délégations régionales remplacent les Administrations déléguées du CNRS.

2-3 octobre

Dans une déclaration du Conseil d'Administration du CAES : « *Le projet de loi instaurant la cotisation sociale généralisée est présenté aujourd'hui au Conseil des Ministres. Sous couvert d'égalité pour le financement de la sécurité sociale, il s'agit en réalité d'un nouvel impôt injuste qui serait payé par les salariés, les retraités et même les chômeurs. (...) Aussi, le Conseil d'Administration du CAES réuni les 2 et 3 Octobre 1990, demande au Gouvernement de renoncer à son projet. Il décide d'envoyer dès aujourd'hui au premier ministre le texte de la motion qu'il vient d'adopter.*

12 octobre.

Dans cette période de préparation du congrès, une rencontre SNTRS-UGICT-FERC a eu lieu. Dans le compte rendu du SNTRS-CGT : « *Parmi les éléments importants, il faut noter :*

Selon l'UGICT, le SNTRS-CGT doit se rénover (se transformer), cela valant pour toute la CGT. La disparition du syndicat national n'est plus un préalable. L'UGICT comprend bien qu'il ne peut y avoir de relations, ni de textes communs SNTRS - USCA.

Et sur le dépassement de la situation actuelle, l'UGICT indique : "Pourquoi pas, à terme, une intégration des adhérents de l'USCA dans un SNTRS rénové ?"

La réflexion autour de l'application du 43^{ème} Congrès, conduit à des évolutions dans toute la CGT, sur la conception de la vie syndicale et de la conduite des luttes. Elles permettent aujourd'hui une convergence nouvelle avec nos propres réflexions basées sur notre expérience. Cette situation permet une amélioration de nos relations.

Cependant, tout n'est pas réglé, des problèmes subsistent certainement (l'USCA existe toujours, de même que le syndicat USTL ; des difficultés existent toujours au plan local). Le dépassement de la situation actuelle ne viendra pas des seules initiatives nationales. Il suppose la mise en oeuvre concrète de notre décision de construire un syndicat national intercatégoriel SNTRS-CGT ».

15 octobre

Dans un courrier de G. MANDVILLE à F. KOURILSKY, Directeur Général du CNRS : « *(...) Les relations entre les ITA et les responsables d'unité, la reconnaissance du rôle des ITA nécessitent certainement des actions particulières qui partent des spécificités du travail de recherche dont l'efficacité repose sur le travail en équipe. Elles ne peuvent être réduites à plus d'organisation, à plus de pilotage, ni à une rencontre annuelle artificielle ou forcée.*

Nous pensons que le meilleur directeur d'unité n'est pas en capacité d'apprécier le niveau de qualification de l'ensemble des ITA qu'il dirige. Aussi, les relations entre l'ITA et son responsable d'unité ne doivent pas aboutir à un "contrat d'objectif" ni être la base de l'évaluation de sa qualification ».

18 octobre

La CE du SNTRS-CGT affiche son opposition au projet de Schéma Stratégique du CNRS et à la politique que le gouvernement met déjà en place.

20 octobre

De nombreux partis de gauche, syndicats, associations (à l'exception notable du PS, de la CFDT, de FO) et de nombreuses personnalités, appellent à manifester à Paris, pour s'opposer à la guerre dans le Golfe Persique. De nombreuses initiatives suivront.

Dans l'appel aux manifestations : « *Le peuple français, comme tous les peuples, ne veut pas la guerre. Depuis plusieurs semaines pourtant, une mécanique s'est mise en route qui, jour après jour, nous rapproche d'un affrontement armé.*

Avec plus de 13 000 hommes dans le Golfe, jamais la France n'avait procédé à un tel déploiement militaire depuis la guerre d'Algérie. Jamais les Etats-Unis n'avaient concentré autant de troupes et d'armement depuis la guerre du Vietnam. Jamais la Grande-Bretagne n'avait mobilisé autant de forces depuis la guerre des Malouines.

Les peuples français, américain et britannique n'ont aucun intérêt à une guerre contre les autres peuples. (...) Comme des centaines de millions de femmes, d'hommes et de jeunes de par le monde, nous disons non à cette guerre ruineuse et dévastatrice. Epris de paix, nous refusons d'être complices de cette tuerie qui se



Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

prépare au nom du sacrosaint pétrole. Fermement et résolument, avant qu'il ne soit trop tard, nous rejetons toute logique de guerre et de mort (...) ».

21 octobre

A la Commission exécutive du SNTRS-CGT : « *Au plan intérieur, les événements du Golfe sont utilisés pour peser sur les consciences et accroître les sentiments de fatalité, pour justifier la politique du gouvernement décidée avant les événements, c'est-à-dire plus d'austérité, plus de cadeaux aux entreprises.*

(...) La lutte pour la paix prend ainsi une dimension nouvelle plus concrète et plus immédiate. La CE a pris position dans un communiqué sur cette situation et condamne les implications qu'elle entraîne au CNRS avec le recensement des personnels irakiens et arabes.

Elle appelle les militants à ne pas rester frileux et à aborder l'ensemble de cette question importante parce qu'elle est dans toutes les têtes, mais aussi, tranquillement, en apportant nos explications et pour clarifier les idées. C'est nécessaire pour lever les idées de fatalité, obstacles à l'action pour satisfaire les revendications ».

25 octobre

Le Bureau Confédéral de la CGT appelle à l'action contre l'instauration de la Contribution Sociale Généralisée (CSG)⁴. Dans l'appel de la CGT : « *(Il s'agit) d'un impôt supplémentaire. Tous les salariés sans exception devront le payer, y compris ceux qui n'étaient pas redevables de l'impôt sur le revenu. Une majorité de retraités et de nombreux chômeurs sont également concernés.*

On nous parle de solidarité alors qu'il s'agit de la faire voler en éclat et d'étatiser la Sécurité sociale. Ensemble, salariés, retraités et chômeurs paieront près de 10 fois plus que les revenus du capital qui, par ailleurs, bénéficieront de nombreux cadeaux. C'est un cheval, une alouette ! Oui, il faut plus de solidarité mais en faisant contribuer les revenus du capital (...) »

Octobre

- Une carte-pétition "Validation des années de non titulaires: halte à l'injustice" est lancée par 11 syndicats (SNTRS-CGT, UNSES-CGT, CGT-INRA, SGPO-CGT, CGT-INED, SGEN-CFDT-Inserm, SNIRS-CGC, SNPTES-FEN, SNPEN-FEN, SNCS-FEN, SNPRES-FO).

- La CGT (UNSEN) présente des listes aux élections de CAP d'enseignants.

14 novembre

La CGT appelle seule à une nouvelle riposte nationale contre l'instauration de la CSG, à l'occasion de son examen par l'Assemblée Nationale.

19 novembre

Les syndicats de la FERC-CGT quittent la réunion de discussion Syndicats-Ministère de la Recherche sur la mise en œuvre des *Mesures Durafour*. « Il n'y a rien de négociable ! ».

27-30 novembre

20ème Congrès du SNTRS-CGT (Gif-sur-Yvette - 91) :

Dans le rapport d'ouverture nous lisons : « *La politique recherche du gouvernement s'inscrit dans (le) contexte européen, la priorité relative accordée dans le budget n'est en réalité qu'une priorité à la recherche industrielle. (...) Pendant ce temps les crédits des EPST ont stagné, ce qui montre une volonté de laisser dériver la recherche publique au gré des financements extérieurs, qu'ils soient régionaux, in-*



⁴ Michel Rocard (Premier ministre) avec l'accord de patronat et de la CFDT instaure la CSG qui ouvre la porte à la fiscalisation qui déresponsabilise les entreprises et repose essentiellement sur les salariés et retraités pour 22,3 milliards de francs sur les salaires, 6,27 sur les pensions de retraite, invalidité, indemnités journalières 5,6 sur les revenus non salariaux et 2,34 milliards pour les revenus du capital.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

dustriels, institutionnels ou européens. (...) Le budget 91 traduit pour l'ensemble des EPST une volonté d'orienter leurs activités sur des objectifs prioritaires. Un champ nous est ouvert pour jouer notre rôle de syndicat CGT de l'ensemble des personnels. Nous pouvons nous créditer auprès des chercheurs d'être le seul syndicat en mesure de leur donner les éléments nécessaires à leur action. Si chacun est convaincu que l'adhésion des chercheurs au SNTRS-CGT prendra du temps, il ne faut ni en différer le début, ni reculer devant l'ampleur de la tâche (...).

Certains donneurs de leçons sortent leur 43^{ème} congrès comme d'autres leur petit livre rouge. Ils parlent abusivement de nouvelle démarche (...). Les slogans seuls n'ont jamais rien fait avancer si des dispositions concrètes ne sont pas prises et s'ils ne sont pas relayés par une pra-tique d'écoute et de dialogue (...).

Le document d'orientation le con-grès rappelle que : « *Pour nous le développement d'une politique scientifique et technique européen-ne comme régionale appelle nécessairement un renforcement des structures nationales de recher-che : aucune coopération mondiale ou européenne ne peut réussir pleinement si elle ne s'appuie pas sur une base nationale so-lide, capable d'élaborer une politique cohérente et indépendante (...).*

Le congrès affiche la volonté de poursuivre « *la construction d'un SNTRS-CGT intercatégoriel, national, démocratique, indépendant et unitaire* ».

Pendant le congrès, Guy SCAT lors de son intervention, au nom de la Confédération et de l'UGICT, avance une proposition marquant une légère inflexion de la position confédérale : « *aboutir à l'intégration des chercheurs syndiqués à la CGT dans une organisation SNTRS, dont le centre de gravité de l'activité se situe bien sur le terrain* ». Il s'était exprimé dans les mêmes termes au congrès de l'USCA, en octobre.

Pour les élections au CA du CAES qui suivent, le congrès décide « *la présentation à ces élections d'une liste SNTRS composée d'ITA et de chercheurs* », propose « *d'ouvrir cette liste, au-delà du SNTRS-CGT, à ceux qui individuellement seront d'accord pour mettre en œuvre les orientations défendues par le SNTRS-CGT dans l'action sociale* » et mandatant la CE « *(...) pour rencontrer le SNPCEN-FEN* ».

Le rapport d'activité a été voté par 291 pour, 14 contre et 43 abstentions.

Le Document d'orientation a été voté par 52 pour, 3 contre et 4 abstentions.

Le programme d'action a été voté par 52 pour, 0 contre et 4 abstentions.

• **Secrétaire Général** : Jean OMNÈS (Gif)

• **Secrétaires Générales Adjointes** : Annick KIEFFER (IRESCO) et Dominique LAGRANGE (INSERM Cordeliers)

• **Bureau National (en plus)** : Philippe BOUYRIES (Verrières), Ginette DEVILLIERS (Inst. Jacques Monod), André LABORIE (IRESCO), Pierre MERVILLE (Jussieu).

• **Commission Exécutive (en plus)** : Jean-Louis ANDRIEU (Lyon Univ.), Philippe ARSON (Rue du Maroc), Jacques AUDIN (Bordeaux), Bernard BLANC (Lyon IRC), François CLAPIER (Orsay), André CLERC (Toulouse), Alain CLORENEC (Nice), Michel COUSY (Orsay), Marc DECASTER (Collège de France), Mireille DELBRACCIO (Parmentier), Catherine DRIANCOURT (INSERM Villejuif), J. Pierre FITOUSSI (ESPCI), J. Pierre FONDERE (Villetaneuse), Irène FOURNIER (IRESCO), André JEUNET (Grenoble Univ), Claudine KARLIN (Isolée Paris), Jean LAFOREST (Grenoble Polygone), Roger LALLIER (Quai A. France), Jocelyne LÉGER (INIST Nancy), André MALANDAIN (INSERM Villejuif) Gérard MANDVILLE (Orsay), Roger MEENS (Strasbourg Fac), Guy MICHEL (Orsay), Martine MICHEL (AD Paris B), Daniel PAILHAREY (Luminy), Gérard PONCHEL (Lille), Guy SALIGNIÈRE (Bordeaux), Daniel STEINMETZ (Toulouse), J. Pierre TROALEN (Dijon), Michel POREAU (CFC - Obs. Meudon), Roger TARANTOLA (CFC - AD Paris B), Frida WANSTOK (CFC - INSERM).

30 novembre

L'UGFF et les fédérations CGT des PTT, de la Santé et des Services Publics, appellent à faire grève et à manifester pour les salaires, les retraites, la reconnaissance des qualifications.

Novembre

Un tract du SNTRS-CGT intitulé « *Schéma Stratégique et autoritarisme soft* » appelle à agir contre la transformation du CNRS en agence de programme, le partenariat avec les entreprises, le développement sélectif des régions lié à celui de la CEE, le redéploiement des équipes et la mobilité forcée et pour une politique de l'organisme élaborée sur des critères scientifiques, l'association des personnels à cette élaboration, la reconnaissance de nouveaux droits pour les personnels, la création de postes, les transformations d'emplois pour la

résorption totale du sous-classement.

4 décembre

L'UNSEN-CGT présente pour la première fois des listes aux élections aux Commissions Administratives Paritaires des enseignants de l'Education nationale.

19 décembre

Le SNTRS-CGT appelle à agir vers le ministère de la recherche pour le retrait du projet de décret appliquant les « mesures Durafour » aux personnels des EPST et l'ouverture de négociations.

Décembre

• Le titre d'un tract du SNTRS-CGT : « *Ressources humaines, management, projet d'entreprise, entretien annuel d'activité, projets de labos et de services ... non, MM. CURIEN et KOURILSKY, le CNRS n'est pas une entreprise !* »

• Elections aux CSS de l'INSERM

Collège ITA (Avec panachage) : Inscrits 3392 ; Votants 1606 ; SNTRS-CGT 574 (35,74%) 10 élus ; SGEN-CFDT 684 (42,59%) 9 élus ; SNIRS-CGC 314 (19,52%) 7 élus ; CFTC 152 (9,44%) 1 élu ; Indépendants 55 (3,42%) 1 élu.

Parmi les autres événements de l'année

• Le personnel transféré de l'ARC à l'ACB, travaillant à l'ICIG, est menacé de licenciement avec la bénédiction de l'ARC. L'action conduira l'ACB à renoncer à son projet. Dans le même temps, une nouvelle enquête sur le fonctionnement de l'ARC est confiée à l'IGAS par le Ministère de la Santé.

• La FERC-CGT présente des candidats aux élections aux CAP d'enseignants. Elle en fera autant au CTPM des enseignants du supérieur. Elle n'a pas le soutien des structures interprofessionnelles de la CGT et du niveau confédéral.

• Il y a 90 créations de postes de chercheurs au CNRS et 46 à l'INSERM (plus respectivement 120 et 12 en surnombre). Il y a 95 créations pour les ITA au CNRS et 30 à l'INSERM (dont respectivement 15 et 10 réservés pour la recherche sur le Sida).

• Le SNTRS-CGT compte 1052 adhérents.

1991

10 janvier

Les Syndicats SNTRS-CGT, SGEN-CFDT, SNCS-FEN, SNESup-FEN, SNIRS-CGC, SNPCEN-FEN, SNPREES-FO, SNPTES-FEN appellent à un rassemblement au siège du CNRS à l'occasion du Comité Technique Paritaire du CNRS qui se réunit pour donner son avis sur le redécoupage du Comité National de la Recherche Scientifique, le mode électoral, la composition des sections, le fonctionnement des sections. Toutes les organisations syndicales représentées au CTP, ont refusé d'entrer en séance et demandé au Directeur Général qu'il ouvre de nouvelles négociations

12 janvier

55 organisations politiques, syndicales et associations appellent à dire non à la guerre lors de manifestations à Paris et en province. Dans son appel, le SNTRS-CGT indique qu'il « *est de notre responsabilité de citoyens et de travailleurs de la Recherche Scientifique de faire que la Paix soit une revendication au cœur de nos préoccupations* ». Des centaines de milliers de manifestants défilent à Paris et dans de nombreuses autres villes.

14 janvier

Joël HEDDE, Secrétaire Général de la FERC, s'adresse à Thérèse HIRZBERG, secrétaire générale de l'UGFF : « *Nous ne pensons pas que nous ferons évoluer la situation difficile dont tu as été à l'origine, par des échanges épistolaires en jouant la passionaria du stylo à plume, en foi de quoi c'est la dernière lettre que tu recevras de ma part. Il faudra nous expliquer comment tu peux développer un syndicalisme intercatégoriel en maintenant deux structures qui ont pour résultat, et peut-être pour fonction ? d'entretenir des situations conflictuelles entre chercheurs et ITA. Nous proposons qu'une liste SNTRS-CGT comprenant des chercheurs avec lesquels une plate-forme revendicative serait élaborée, soit la liste unique CGT (au CAES)* ».

15 janvier

Le SNTRS-CGT s'adresse aux chercheurs et thésards : « *Chercheurs, boursiers, thésards, ITA, CDD, rejoignez le SNTRS-CGT.*

Ensemble, luttons pour un véritable service public de recherche, démocratique et doté des moyens appropriés. Ensemble, luttons pour des salaires décents, un travail stable. Ensemble, luttons pour une politique scientifique ambitieuse au service de tous ».

16 janvier

- La guerre du Golfe commence. Dans la nuit du 16 au 17 les Etats-Unis commencent le bombardement de l'Irak. Au cours des 42 jours qui suivent, plus de 150 000 civils irakiens y perdront la vie.

- La CE du SNTRS à nouveau, propose une liste SNTRS-CGT ouverte à des chercheurs non-membres du syndicat. L'USCA dépose sa liste contre celle du SNTRS-CGT : elle comporte des membres de notre syndicat. Elle usurpe le sigle du SNTRS-CGT dans son matériel électoral. Dans la CGT, seules la FERC, la CGT-INRA et la CD UGICT de l'Isère protesteront et soutiendront le SNTRS-CGT. De nombreuses sections et régions du SNTRS-CGT, la CE du syndicat, interviendront auprès du Bureau Confédéral, de l'UGFF et de l'UGICT-CGT, sans réponse en dehors du regret de la présence de deux listes et de nous renvoyer dos à dos avec l'USCA.

17 janvier

Tous les syndicats appellent à un rassemblement à l'occasion de la tenue du Conseil Scientifique du CNRS. A l'ordre du jour de ce CS : le redécoupage du Comité National. Les syndicats exigent, avant qu'un projet soit soumis à l'avis des instances, que des négociations soient ouvertes.

21 janvier

Le BN du SNTRS affiche « *son refus de la politique d'union sacrée qui, au nom de la guerre, voudrait faire taire les revendications des travailleurs (...)* ».

31 janvier

11 syndicats CGT, CFDT, FEN et FO appellent à un rassemblement au MRT pour exiger le retrait des projets de décrets sur les catégories C et D de la recherche et de l'enseignement supérieur et l'ouverture immédiate de négociations

Janvier

- Le Secrétaire Général de la CGT s'adresse à chaque syndiqué de la CGT : « (...) *Les syndiqués ne sont pas seulement des cotisants. Ils doivent être les véritables maîtres de leur organisation (...). Etre informés, donner son avis, être, participer aux décisions de son syndicat, (...) être respecté dans ses opinions, y compris lorsqu'elles sont différentes des autres, tous respectant les règles démocratiques avec la volonté de savoir vivre ensemble, unis (...) la CGT moderne, c'est cette CGT là (...)* ».

La distance entre le discours et la réalité est parfois si grande !

- L'UGFF et les Fédérations CGT des Services Publics, des PTT et de la Santé alertent les non titulaires sur la situation de l'IRCANTEC : « (...) *le régime de retraite est dans le rouge. La politique gouvernementale a conduit le régime de retraite des non titulaires de la Fonction Publique à l'asphyxie financière. Les prévisions budgétaires déterminent à partir de 1991, des déficits grandissants. La responsabilité essentielle en incombe au gouvernement qui n'a pas accompagné la titularisation de mesures de compensation entre les caisses de retraite et n'a pas couvert le surcroît de charges lié à l'abaissement de l'âge de la retraite à partir de 1982. La politique de l'emploi public met en cause l'équilibre de l'IRCANTEC et le paiement des retraites à venir (...)* ».

1^{er} février

La Contribution Sociale Généralisée (CSG) est appliquée.

7 février

- La FERC appelle à voter pour la liste SNTRS-CGT aux élections au CAES.
- Le Bureau confédéral adresse une déclaration de l'UGICT, aux différentes instances et aux UD : « *Dans les circonstances actuelles tout doit être fait pour que la situation de division mette le moins possible en péril l'influence, l'activité et le rayonnement futur de la CGT au CNRS. C'est pourquoi, rappelant que l'UGICT a toujours reconnu le SNTRS comme l'organisation CGT des ITA au CNRS et, depuis 1986, pris en compte l'existence de l'USCA comme un moyen d'aller vers la syndicalisation des chercheurs à la CGT, rappelant que l'une et l'autre des organisations représentent des pratiques revendicatives réelles dans leur catégorie, rappelant qu'en aucun cas elle ne peut accepter qu'une des deux listes cherche, de manière d'ailleurs illusoire,*

à construire son influence au détriment de l'autre dans les catégories ne relevant pas de sa compétence, l'UGICT appelle les ITA à soutenir la liste du SNTRS-CGT et les chercheurs qui souhaitent voter pour la CGT à soutenir la liste de l'USCA. L'UGICT réaffirme sa volonté de tout faire pour que cet épisode déplorable puisse être surmonté dans les meilleures conditions ». Ou comment oublier leurs propres responsabilités dans un conflit dont ils sont à l'origine !

8 février

Le CSN du SNTRS-CGT⁵ « condamne les pratiques fractionnelles qui conduisent à la division. au débauchage, à la casse d'une organisation représentative CGT au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA: le SNTRS-CGT. Une telle opération est préjudiciable à la CGT toute entière et fait le jeu des tenants de la recomposition syndicale et des partisans de l'inféodation des syndicats à la politique du gouvernement.

(Il) appelle le Bureau Confédéral et le Bureau de l'UGICT à partager l'indignation qu'expriment les sections du SNTRS-CGT et à exiger de l'USCA et de l'UGFF qu'ils retirent leur liste.

Il exprime son désaccord avec la conclusion de la déclaration de l'UGICT, lorsqu'elle appelle les chercheurs à voter USCA et limite son appel à voter pour le SNTRS-CGT aux seuls ITA, déniait ainsi que SNTRS la possibilité d'intervenir sur la totalité de son champ de syndicalisation (...).

(Il) demande aux adhérents du SNTRS-CGT, présents sur la liste USCA de se retirer de cette liste. En tout état de cause ces derniers n'ont pas le droit de se prévaloir de leur appartenance au SNTRS-CGT, ni de s'exprimer en son nom, quelque soit le sujet, car n'étant pas mandatés pour cela (...) ».

11 février

Les dockers de Fos refusent d'embarquer des armes à destination du Golfe Persique.

26 février

Une rencontre est provoquée par l'UGICT avec l'UGFF, la FERC, le SNTRS et l'USCA à propos des élections au CAES du CNRS, notamment après le dépôt d'une plainte en référé par le SNTRS contre l'utilisation de son sigle par l'USCA. Pour la première fois l'UGICT réprovoque le fond et les méthodes de l'USCA et ne comprend pas la saisine de la justice par le SNTRS. L'UGFF parle de *fond du gouffre et d'irresponsabilité du SNTRS*. Le SNTRS renouvelle sa proposition de liste SNTRS ouverte à des chercheurs, y compris ceux de l'USCA. L'UGFF et l'UGICT ensemble proposent une *liste présentée par les organisations syndicales CGT représentatives du CNRS*. Proposition qu'accepte l'USCA. Une nouvelle fois, ce serait au SNTRS de plier. La délégation du syndicat indique que cela est contraire à son mandat de congrès. L'USCA accepte de retirer de son matériel électoral la référence au SNTRS (engagement qui ne sera pas totalement respectée).

La Commission exécutive du syndicat, réunie le lendemain, considère qu'elle doit respecter l'orientation du dernier congrès. Elle appelle tous les adhérents « à se mobiliser pour obtenir de toutes les structures de la CGT, un soutien public et exclusif à la liste SNTRS-CGT (...) et, en conséquence, obtenir le retrait de la liste USCA (...).

En faisant disparaître le sigle SNTRS elle préjuge de l'avenir : c'est une manière de nous faire reconnaître que la solution à venir n'est pas forcément dans le SNTRS. Or la déclaration de l'UGICT reconnaît bien que le syndicalisme intercatégoriel au CNRS doit se construire à partir du SNTRS. C'est là un recul qu'on nous demande d'accepter. Si la solution agréée à l'USCA, c'est bien parce qu'elle va dans son sens: liste présentée par les organisations CGT. Ce serait donc, de notre part, une reconnaissance implicite qu'il y a bien au CNRS plusieurs organisations CGT et que cette liste est une liste d'union entre organisations ».

18 mars

Le BN du SNTRS s'exprime sur les annulations budgétaires : « Le gouvernement a fait publier au J.O. les montants des annulations budgétaires pour faire face aux dépenses entraînées par la Guerre du Golfe. La recherche scientifique n'est pas épargnée. (Le 21 janvier) le BN du SNTRS-CGT affirmait son refus de la politique d'Union Sacrée qui, au nom de la guerre, voudrait faire taire les revendications des travailleurs. Aujourd'hui (...) nous appelons les personnels à refuser ces restrictions budgétaires (...), à ne renoncer à aucune revendication, à n'accepter aucune remise en cause de programmes de recherche ».

⁵ Le Bureau National avait invité un membre du BUREAU Confédéral et le Secrétaire Général de la FERC à participer aux travaux du CSN. Seul Joël HEDDE a participé au CSN.

12 avril

Dans le rapport fait devant la CE du SNTRS : « (...) Ne soyez pas surpris à l'annonce des résultats de ces élections au CAES, et quelque soient ces résultats : toute la responsabilité sera portée sur le SNTRS-CGT, En effet aujourd'hui apparaît clairement que toute l'opération a été déclenchée pour cela, Il y a loin du discours à la pratique concrète : l'exemple est donné par le Bureau Confédéral. S'adressant à tous les adhérents de la CGT il n'est question que de démocratie, d'écoute, de respect des règles. Mais quand il s'agit de résoudre un problème concret : c'est le silence ou l'autojustification et le refus de prendre ses responsabilités (...) ».

13 avril

La CGT appelle à manifester pour la défense de la Sécurité Sociale et des retraites, contre la CSG.

Avril

• Elections au CA du CAES du CNRS (Collège unique) :

Inscrits ?, Votants 13550 (? %), Exprimés 13133, SNTRS-CGT 1797 (13,68%), SNCS-FEN - SNPCEN-FEN - SNPTES-FEN 2908 (22,14%), SGEN-CFDT 4238 (32,27%), SNIRS-CGC 2445 (18,62%), FO 1007 (7,67%), USCA 738 (5,62%).

• Elections au Conseil Scientifique de l'INSERM :

ITA : Inscrits 3392, Votants 1655 (48,79%), Exprimés 1624, SNTRS-CGT 354 (22,20%) 1 élu, SGEN-CFDT 577 (36,17%) 1 élu, SNIRS-CGC 264 (16,55%) 1 élu, CFTC 176 (11,00%), Indépendants 221 (13,86%) 1 élu.

Chercheurs B1 : Inscrits ?, Votants ? (? %), Exprimés 911, SNCS-FEN 399 (43,80%) 2 élus, SGEN-CFDT 279 (30,63%) 1 élu, SNIRS 187 (20,53%) 1 élu, USCA 46 (5,05%).

Chercheurs A1 : Inscrits ?, Votants ? (? %), Exprimés 579, SNCS-FEN 268 (46,29%) 1 élu, SGEN-CFDT 93 (16,06%) 1 élu, Indépendant I 119 (20,55%) 1 élu, Indépendant II 99 (17,10%) 1 élu.

15 mai

Démission de Michel Rocard, Edith Cresson devient la première femme Premier Ministre.

27 mai

Le SNTRS-CGT, après les élections au CAES s'adresse à l'UGICT-CGT : « (...) lors de notre congrès en novembre 1990, nous avons réaffirmé la volonté de construire un syndicat intercatégoriel : le SNTRS-CGT. L'UGICT, à cette occasion, avait fait part de sa position sur cette question en indiquant que l'objectif était "d'aboutir à l'intégration des chercheurs adhérant à la CGT dans une organisation profondément transformée" (...). C'est avec ce souci d'ouvrir une perspective pour l'avenir de la CGT au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA que notre congrès, pour les élections au CAES, avait proposé d'ouvrir la liste du SNTRS-CGT, au delà de ses rangs.

L'intransigeance de certains dans la CGT (l'USCA et l'UGFF) n'a pas permis d'aller au bout de cette idée. Plutôt que d'aller dans le sens du dépassement de la situation actuelle, ces derniers ont choisi délibérément la division, le travail fractionnel, faisant ainsi objectivement le jeu des tenants de la recomposition syndicale.

(...) Nous avons, pour ce qui nous concerne, la ferme volonté de tout mettre en oeuvre pour aboutir à l'objectif que nous nous sommes fixé depuis 1987 : faire du SNTRS-CGT le syndicat intercatégoriel dont les ITA et les chercheurs ont besoin ».

Mai

Au Congrès de la FERC-CGT, une motion est adressée à la Confédération : « Dans plusieurs des champs de syndicalisation de notre fédération des activités à caractère fractionnel menées de l'extérieur de la fédération } aboutissent à mettre en cause l'existence même de nos organisations. C'est le cas au CNRS où l'USCA vient de dévoyer des syndiqués du SNTRS-CGT pour les présenter sur sa propre liste aux élections. C'est le cas dans les MJC où une OPA est lancée contre l'USMJC à partir de la fédération du Spectacle.

Nous pouvons avoir des divergences sur certaines questions au sein de la CGT. Nous pouvons même avoir des conceptions différentes de l'activité syndicale. Mais nous ne pouvons transgresser les règles de fonctionnement de la CGT. Ces pratiques ne conduisent qu'à affaiblir la CGT et à favoriser les tenants de la recomposition syndicale.

La Confédération et son bureau, garants des règles, doivent donc faire cesser ces pratiques afin que soit pleinement rétablie l'autorité de nos organisations dans la syndicalisation des personnels des champs concernés ».

2 juin

La CGT appelle à participer à la « Balade de la Paix » organisée par l'Appel des Cent.

12-14 juin

H. KRASUCKI, dans un rapport devant le CCN de la CGT : « (...) *le fait est qu'ont existé et que persistent des conceptions et des pratiques étroites, ce qui demeure un problème assez répandu dans la CGT, pour des raisons historiques. Plus gravement, a existé et persiste une résurgence de conceptions et pratiques tout simplement fausses et archaïques de la CGT. Il faut bien le dire, des conceptions élitistes (existent) : il y a ceux qui savent et les autres, il y a les sûrs et les douteux. Disons-le carrément : il existe une conception de courroie de transmission. Il y a des camarades qui se sont considérés, et se considèrent encore, en mission dans la CGT, gardien d'une orthodoxie, étrangère à la CGT, et étrangère aux conceptions réelles et explicitement affirmées dans le courant révolutionnaire du mouvement ouvrier français* ».

Juin

Elections au Comité National :

ITA : Inscrits 17317, Votants 9122 (52,68%), Exprimés 8554, SNTRS-CGT - SNPCEN-FEN 2425 (28,35%) 39 élus, SGEN-CFDT 3398 (39,72%) 47 élus, SNIRS-CGC 1349 (15,77%) 21 élus, FO 609 (7,12%) 7 élus, SNPTES-FEN 832 (9,73%) (6 élus).

Chercheurs B1 : Inscrits 7391, Votants 4740 (64,13%), Exprimés 4476, SNCS-FEN 2146 (47,94%) 56 élus; SGEN-CFDT 1573 (35,14%) 44 élus ; SNIRS-CGC 209 (4,67%) 4 élus ; USCA 69 (1,54%), Indépendants 478 (10,68%) 16 élus.

23 juillet

Le Bureau National, en réponse à un courrier de l'UGICT, conclut sa lettre ainsi : « *Aux questions que tu poses dans ta lettre : "comment être l'organisation syndicale reconnue par tous les salariés?", "comment être l'organisation de classe, de masse, démocratique indépendante et unitaire?", nous répondons, tout simplement en excluant toute pratique fractionnelle et antidémocratique, toute pratique qui décrète le syndicalisme à la base et ne le pratique pas, mais impose les revendications d'en haut, recourt au double langage, dévoie les militants, tente de briser l'organisation en place, entrave sa dynamique revendicative. Les formes de lutte et d'organisation ce sont nos syndiqués, avec les personnels, qui le décident, nous ne faisons que fournir à chacun des outils et des éléments de réflexion qui permettent à chaque syndiqué, à chaque section, en fonction de son vécu et avec son vécu de situer son action et d'agir solidairement. Le résultat au Comité National nous renforce dans cette orientation.*

Il y a deux façons de lire la conclusion de ta lettre. Une seule nous agrée, celle d'une rencontre entre l'UGICT et le SNTRS-CGT afin d'oeuvrer ensemble dans le sens de la déclaration de l'UGICT au 20ème Congrès du SNTRS-CGT, chacun enrichi des travaux du dernier CCN de la CGT ».

6 août

Une circulaire fixe des règles restrictives en ce qui concerne la mobilité au CNRS.

29 septembre

Manifestation d'agriculteurs à Paris suivie d'une agitation en province pour protester contre la Politique Agricole Commune.

4 octobre

A l'appel du SNTRS-CGT, du SGEN-CFDT, du SNCS-FEN, du SNPCEN-FEN, du SNIRS-CGC, du SNPREES-FO et du SNPTES-FEN, un rassemblement devant le Château de Gif (A l'occasion de la réunion organisée par le Directeur Général sur les "Ressources Humaines") réunit plus de 700 personnes contre les projets de remise en cause de la restauration sociale par la direction du CNRS. Cette action était appelée par l'ensemble des syndicats du CNRS. Cette initiative empêchera la tenue d'une



Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

réunion convoquée par la direction sur les *ressources humaines*. Une pétition recueille près de 8000 signatures. De nombreux restaurants sont fermés ce jour et des rassemblements sont organisés comme à Bordeaux avec la présence de 250 personnes. Puis, à nouveau, un rassemblement au siège du CNRS le 7 novembre, à l'appel de tous les syndicats du CNRS.

Octobre

Elections CSCR Inserm (Ile de France) : Inscrits 1661, Votants 791 (47,61%), Exprimés 756, SNTRS-CGT 281 (37,20%) 13 élus, SGEN-CFDT 409 (54,10%) 16 élus, Indépendants 66 (8,74%) 3 élus

7 novembre

Restauration sociale : Devant le refus de négocier et face à l'attitude méprisante, scandaleuse, de la direction, les organisations syndicales, unanimes, ont décidé de quitter la séance. Le SNTRS-CGT, le SGEN-CFDT, le SNCS-FEN, le SNIRS-CGC, le SNPCEN-FEN, le SNPRES-FO et le SNPTES-FEN appellent tous les personnels chercheurs et ITA à poursuivre et amplifier plus encore l'action. Ils appellent à prendre toutes les initiatives nécessaires pour que s'exprime l'opposition à la mise en place de traiteurs, au transfert des postes et exigent l'ouverture de réelles négociations.

Les syndicats appellent à une grande journée d'action nationale et locale, (pouvant aller jusqu'à la grève si les conditions sont remplies), le mardi 26 novembre.

25 novembre

Le SNTRS-CGT s'exprime contre les délocalisations – démantèlements : *« L'annonce des "décisions" de délocalisation faite par le gouvernement a soulevé l'indignation : leur caractère arbitraire et souvent absurde en rajoute au mépris de toute concertation préalable avec les personnels et même avec certaines directions des organismes concernés. La recherche publique est concernée par ces décisions : ORSTOM, INRA, INRIA, INRETS, INED, CEREQ.*

Les conséquences prévisibles de ces délocalisations (si par malheur elles se faisaient) seraient le démantèlement des unités concernées et la perte du savoir-faire par le fait que de nombreux personnels ne partiraient pas en province. Ainsi fragilisés, les unités et services seraient une proie facile pour les transformer en GIP ou les privatiser. Bien entendu les questions de logement, d'emploi du conjoint, de scolarité des enfants sont superbement ignorées par le gouvernement.

Le SNTRS-CGT se prononce pour la création d'unités de recherche en province de façon à réaliser un développement équitablement réparti sur tout le territoire. Or il ne s'agit pas de cela mais de transferts à enveloppe constante si ce n'est pas en régression : il n'y aurait aucune création d'emploi (...) ».

26 novembre

Nouvelle journée d'action au CNRS sur les questions de la restauration et de sa préservation, du refus de la modulation des primes et de l'amélioration des carrières et des traitements. Le tract d'appel à cette action *« Monsieur le Chef du Personnel n'aime pas le carré d'agneau »* ne sera pas du tout du goût des représentants de l'Administration !

18 décembre

Les organisations syndicales du CNRS ont estimé nécessaire de réunir toutes les organisations syndicales de tous les EPST, afin de préparer ensemble une riposte de grande ampleur aux projets de délocalisations, démantèlements, restructurations. Cette nouvelle réunion aura lieu le 8 janvier 1992, l'objectif étant bien entendu de préparer une action courant janvier.

31 décembre

L'URSS cesse d'exister.

Décembre

Elections aux CAP de l'INSERM :

ITA : Inscrits 2469, Votants 1469 (59,5%), Exprimés 1417, SNTRS-CGT 428 (30,2%) 11 élus, SGEN-CFDT 487 (34,4%) 13 élus, SNIRS-CGC 316 (22,3%) 7 élus, CFTC 186 (13,1%) 3 élus.

Parmi les autres événements de l'année

• Un nouveau type de structure de recherche apparaît : le Laboratoire Européen Associé (LEA). Ce sont des structures regroupant des laboratoires, des équipes ou des groupes appartenant à deux ou à plusieurs pays d'Europe occidentale décidés à mettre en commun pendant un certain nombre d'années des ressources

humaines et matérielles pour réaliser un programme défini conjointement.

- Il y a 60 créations d'emplois d'ITA à l'INSERM (dont 20 pour la recherche sur le Sida) et 80 au CNRS. Pour ce qui concerne les chercheurs le nombre de créations est de 45 à l'INSERM et 101 au CNRS.
- Le SNTRS-CGT compte 1033 adhérents.

1992

8 janvier

Communiqué sur les délocalisations : « Les syndicats⁶ du CNRS, de l'INSERM, de l'INRA, de l'ORSTOM, de l'INRIA, de l'INED, du CEMAGREF, de l'INRETS et de l'Enseignement supérieur ont adopté le communiqué suivant : L'intersyndicale des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur s'oppose aux mesures arbitraires de délocalisation décidées par le CIAT.

Ces mesures auraient pour effet de déstabiliser la recherche et de fragiliser les organismes sans pour autant développer la recherche dans les régions. Elles mettraient en danger les garanties statutaires de tous les agents.

Le gouvernement a annoncé des "mesures sociales" ; la seule mesure acceptable est le retrait des décisions de délocalisation déjà prises et en cours d'élaboration.

L'intersyndicale appelle les personnels à participer activement à toutes les actions organisées, notamment par le Collectif des Délocalisés et appellera à la grève pour couvrir ces actions ».

23 janvier

Le SNTRS-CGT, le SGEN-CFDT, le SNCS-FEN, le SNPCEN-FEN, le SNPRES-FO, le SNIRS-CGC, le SNPTES-FEN, appellent à une manifestation, initiée par le Collectif contre les délocalisations. ►

25 janvier

120 000 personnes manifestent à Paris contre le racisme à l'appel de 60 organisations.

26-31 janvier

Le 44^{ème} congrès de la CGT : sa pré-

paration a été marquée par un ton nouveau et par une volonté de faire un bilan correct de la vie dans la CGT. Nous faisons ici référence notamment aux rapports publiés avant le congrès sur les difficultés de la CGT et sur les raisons de ces difficultés. Les débats du congrès ont d'ailleurs montré qu'il y avait encore beaucoup à faire pour progresser dans l'analyse des raisons des difficultés de la CGT. Cependant un thème est revenu avec insistance dans les textes de congrès : celui des *identités professionnelles* qui risque de diviser, au lieu de rassembler au-delà des différences pour agir ensemble, (ce qui est l'essence même de la CGT). Le débat a montré que nous n'étions pas seuls à avoir ce souci. Le texte final le prend en partie en compte, par le rajout de l'idée de communauté d'intérêt.

Un débat significatif a eu lieu sur les enseignants et leur syndicalisation à la CGT. Il a fallu que les camarades enseignants et la FERC interviennent fortement dans le congrès pour qu'un débat ait lieu pour éviter que cette question soit une nouvelle fois évacuée. Fort heureusement il y a eu débat et celui-ci a eu des conséquences dans le congrès en amenant des délégations à s'abstenir sur l'ouverture du champ de syndicalisation à tous les travailleurs donc à tous les enseignants. Cela a des conséquences (peut-être tardives) quand en juin 1993 la CE de la CGT a indiqué « ne plus pouvoir interdire aux enseignants l'adhésion à la CGT », et, lorsque la CGT a décidé de la présentation de listes, partout où cela est possible, pour les élections aux CAP



⁶ CGT-CFDT-CGC-FEN-FO des organismes suivants : INSERM, CNRS, INRETS, CEMAGREF, Enseignement Supérieur, INED, ORSt<JM, 1NR1A, INRA.

d'enseignants.

Dans ce congrès nos délégués sont intervenus sur la situation dans la recherche et la nécessité de préserver les organismes publics de recherche, sur la question des identités professionnelles et les dangers qu'elle comporte, sur les pratiques syndicales. Suite aux débats du congrès la délégation du SNTRS-CGT a décidé de voter contre le rapport d'activité et majoritairement pour le document d'orientation.

Dans son intervention, Jean OMNES au nom du SNTRS-CGT indique concernant les délocalisations « (...) *La recherche a une logique de développement qui lui est propre. La réussite d'une implantation nouvelle dépend de la pertinence scientifique reconnue par ses acteurs. Il faut, non seulement tenir compte du potentiel universitaire existant, mais aussi, plus généralement de tout un environnement social et intellectuel indispensable pour que la greffe prenne. Une unité de recherche, c'est des projets scientifiques qui exigent une accumulation de savoirs et de compétences techniques, longue à constituer. Déstructurer, c'est détruire pour un temps indéterminé des pans de la recherche sans qu'on puisse en mesurer les effets à long terme (...).*

Sur les Identités Professionnelles. « *C'est un thème qui apparaît de plus en plus dans les textes de la CGT (...). Rappelons ici que c'est une notion qui n'a aucun caractère scientifique. Elle est issue des courants des sciences sociales qui réfutent le fait qu'existent dans notre société des classes aux intérêts inconciliables, en mettant l'individu au coeur de l'analyse.*

Si, en insistant sur ce thème, il s'agit de prendre en compte, en même temps, ce qui est commun aux travailleurs, ce qui rassemble, et ce qui est spécifique à chaque catégorie, c'est une bonne chose. Sinon, on maintient les divisions en les acceptant comme naturelles, alors qu'elles sont le produit de rapports sociaux. On risque dès lors de conduire au corporatisme, à l'individualisme qui sont des notions contraires à l'essence même de la CGT : la communauté d'intérêts des travailleurs (...). ».

Sur la vie dans la CGT. « (...) *Malgré (leurs déboires dans la CGT) les adhérents et dirigeants du syndicat sont restés attachés à la CGT et à leur syndicat le SNTRS-CGT. Mais la tâche portée sur notre organisation, n'est toujours pas effacée. De cette période, de cette expérience douloureuse nos adhérents tirent deux enseignements essentiels : 1) Ils ne peuvent compter que sur leurs propres forces pour régler leurs problèmes ; 2) Améliorer la démocratie, mettre en place une démarche nouvelle, n'est pas seulement une affaire de discours, de déclaration (aussi solennelle soit-elle). C'est surtout, avant tout, une question de pratique quotidienne. Seuls les actes, en ce domaine comme dans d'autres, permettent de vérifier si l'on change ou pas, si l'on s'améliore ou pas.* ».

7 février

Le Traité de Maastricht est signé (mise en place de l'Union Européenne à compter du 1er novembre 1993).

20 février

Une manifestation est organisée contre les délocalisations en direction de Matignon.

16 mars

Le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN, le SGEN-CFDT, le SNPRESFO, le SNPCEN-FEN, le SNPTES-FEN appellent les personnels de la Région Parisienne à participer à une Assemblée Générale au siège du CNRS sur les questions de délocalisation et d'avenir de la recherche dans la région parisienne. L'A.G. a été maintenue devant le CNRS dont les portes étaient fermées, la direction générale en ayant interdit l'accès. (Elle a, au bout d'une heure, accepté d'ouvrir les grilles aux manifestants). 300 personnes ont participé à cette action.

19 mars

A nouveau, le 19 mars, les personnels de la fonction publique sont dans la rue contre ces délocalisations. Cette fois la manifestation se dirige vers l'Élysée.

27 mars

• Une réunion est organisée par l'UGICT, à la suite de notre demande d'un échange sur les actions en cours au CNRS et, plus largement, de la situation de la recherche en France, avec la nécessité de faire fonctionner le secteur confédéral recherche et technologie. Elle prendra un tout autre caractère, du fait des autres participants, par la focalisation des débats sur la situation syndicale au CNRS et à l'INSERM.

Cette pratique est tellement outrancière que cela met en colère les camarades de la délégation du SNTRS. Il y avait de quoi, cela s'apparentait aux pratiques des directions : faux-semblant de concertation afin de prétendre que nous avalisons par notre présence des options qui ne sont pas les nôtres. Exemple de falsification : l'idée

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

qu'il faut éviter d'avoir deux listes CGT devient sous la plume de certains : il faut une liste USCA-SNTRS-CGT !

• Le même jour, l'USCA demande son affiliation à la FERC CGT. La CE de la FERC renvoie la réponse à cette demande au Conseil National Fédéral.

27-31 mars

Fermeture du site des usines Renault à Boulogne-Billancourt.

30 mars

Une Assemblée Générale est organisée au siège du CNRS par le SNTRS-CGT. Elle regroupe 220 personnes. Le SNIRS-CGC s'est joint à l'initiative.

Le Secrétaire Général du CNRS, devant les personnels rassemblés, a confirmé la politique de la direction, se refusant à répondre précisément. Son intervention pourrait, en caricaturant à peine, se résumer à ceci : « *Je ne comprends pas pourquoi les personnels de l'administration ne mettent pas plus d'enthousiasme à accepter mes propositions et à décider eux-mêmes leur délocalisation* ».

31 mars

• Les organisations syndicales du CNRS appellent à un rassemblement au Quai A. France à l'occasion de la réunion direction - syndicats sur l'avenir du potentiel de recherche du CNRS en Ile-de-France. Plus de 300 personnes y participent.

• Elections au CA de l'INRIA :

ITA : Inscrits 338, votants 243 (71,89%), exprimés 225, SNTRS-CGT 118 (52,44%), SGEN-CFDT 107 (47,45%).

• Elections au CTP de l'INRIA :

ITA : Inscrits 338, votants 243 (71,89%), exprimés 225, SNTRS-CGT 115 (51,11%), SGEN-CFDT 110 (48,89%).

Mars

• L'Association Claude Bernard, présidée par Jacques CHIRAC, décide le licenciement de 38 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs travaillant à l'ICIG de Villejuif. Cela alors que l'argent existe. L'Association Claude Bernard gère les personnels à partir de dons et legs affectés par les donateurs eux-mêmes aux recherches contre le cancer à l'ICIG (environ 50 millions de francs).

• Les étudiants manifestent contre la réforme universitaire et lycéenne de Lionel Jospin.

• Elections au Conseil Scientifique du CNRS :

ITA, TPN, ATOS : Inscrits 16798, votants 8668 (51,54%), exprimés 8156, SNTRS-CGT-SNPCEN-FEN 2404 (29,47%) 1 élu, SGEN-CFDT 2399 (29,41%) 1 élu, SNIRS-CGC 1043 (12,78%), FO 777 (9,40%), SNPTES-FEN 475 (5,82%), Qualité de la Science 1058 (12,97%)

Collège B1 : Inscrits 7044, votants 3888 (55,2%), exprimés 3655, SNCS-FEN 1299 (35,54%) 1 élu, SGEN-CFDT 1015 (27,77%) 1 élu, SNIRS-CGC 259 (7,09%), FO 161 (4,40%), USCA 243 (6,55%), Qualité de la Science 678 (18,55%).

Collège B2 : Inscrits 8286, votants 4782 (57,71%), exprimés 4537, SNESup-FEN 1627 (35,86%) 1 élu, SGEN-CFDT 1200 (26,45%) 1 élu, FO 213 (4,69%), USCA 175 (3,86%), Qualité de la Science 587 (12,94%), Autonomes 735 (16,20%).

• Le SNTRS-CGT édite un tract : Restauration, un projet inacceptable. Les points principaux du texte : – La remise en cause d'un tarif national unique – Le refus de garantir les moyens attribués aux restaurants – La mise en place des comités alibis – Des personnels mis à disposition de sociétés commerciales?

2 avril

Démission d'Edith Cresson, Pierre Bérégovoy lui succède comme premier ministre.

3 avril

La CE du syndicat soumet au débat la proposition d'une liste SNTRS-CGT pour les élections au CA du CNRS. Ce que confirme le CSN des 14 et 15 mai qui « *appelle à agir sur les questions des restructurations, des délocalisations, de la restauration, de la validation pour la retraite*. Le CSN décide la *présentation d'une liste SNTRS-CGT aux élections au CA du CNRS, décide de solliciter des candidatures dans toutes les CAP pour les prochaines élections* » (cela s'avérera impossible chez les chercheurs pour ces élections).

11 avril

Une manifestation est organisée par le *Collectif des Délocalisés*.

24 avril

Les organisations syndicales du CNRS appellent à un rassemblement au Quai A. France, à l'occasion du CTP qui doit examiner un projet de texte remettant en cause la restauration sociale au CNRS. A noter que le SGEN-CFDT, a rompu avec les autres syndicats à cette occasion. Les représentants des syndicats (sauf le SGEN) refusent de siéger, le CTP doit donc être reporté.

Le SNTRS-CGT est amené à apporter la précision suivante : « *Contrairement à ce que certains .représentants de l'Administration diffusent dans certaines régions, le SNTRS-CGT n'a aucunement l'intention de signer le texte de la direction du CNRS sur la restauration, bien au contraire ! Pour ces personnes mal informées (ou mal intentionnées ?), la seule organisation syndicale ayant affichée sa volonté de signer ce texte est la CFDT qui vient de découvrir les bienfaits pour les personnels de certaines mesures prévues dans le dernier texte de la direction (texte qui, soit dit en passant, reflète les seules options de la direction affichées depuis plusieurs mois) ».*

6 mai

Le SNES et le SNEP sont exclus de la FEN.

11 mai

Au CTP du CNRS concernant le texte sur **la restauration**, le Directeur Général a refusé la mise aux voix d'une motion demandant : « *le retrait du projet et l'ouverture de négociations pour le maintien et l'amélioration du système actuel* »

Lors de l'examen du projet, tous les syndicats (hors CFDT) ont indiqué qu'étant en désaccord avec le fond même de ce texte il était inamendable. La CFDT, quant à elle, s'est déclarée satisfaite du texte n'émettant que de timides réserves concernant l'avenir des personnels. L'avenir de ceux-ci ne semble pas perturber suffisamment ses représentants puisqu'ils ont voté ce texte sans état d'âme manifeste. Ils en ont même rajouté en s'étonnant que ce texte ne prenne pas la forme d'un accord à signer entre les syndicats et la Direction. Celle-ci s'est empressée d'accepter cette proposition. Les votes sur le texte se sont traduits par : 13 pour (Administration et CFDT), 7 contre (SNTRS, SNCS, FO, SNIRS).

A ce même CTP était à l'ordre du jour, l'application des **mesures Durafour**. Le texte soumis par le Ministère de la Fonction Publique au CTP du CNRS vise à appliquer les mesures Durafour aux corps de catégorie C (AJT, AGT, AJA, AGA). 'Celles-ci conduiraient, si elles étaient appliquées, à la remise en cause d'acquis et à une véritable normalisation par alignement défavorable sur les corps Fonction Publique. Le malaise a été si grand chez les représentants de l'administration que certains ont demandé s'ils étaient libres de leur vote. Le texte d'ap-plication a reçu les votes suivants : Pour 3 (administration), Contre 10 (tous les syndicats), Abstentions 7 (administration).

14-15 mai

CSN du SNTRS-CGT. Dans une motion : « (...) *Comme l'UGICT, (le SNTRS-CGT) pense que la solution passe par "l'intégration des chercheurs de l'USCA dans un SNTRS-CGT transformé" (déclaration de l'UGICT au 20^{ème} Congrès du SNTRS-CGT). Il convient maintenant que les chercheurs de l'USCA se prononcent clairement sur la proposition de l'UGICT. Il demande à la FERC-CGT et à l'UGICT d'intervenir afin d'obtenir une réponse claire dans des délais rapides.*

Dans cette perspective "d'un SNTRS-CGT transformé", le CSN mandate la Commission Exécutive et le Bureau National du SNTRS pour préparer les élections au Conseil d'Administration du CNRS et présenter une "liste d'ITA et de chercheurs", qui ne peut être qu'une "liste présentée par le SNTRS-CGT".

Le SNTRS-CGT demande qu'avant le 30 Juin, date de dépôt des listes aux élections aux CAP du CNRS, un protocole garantisse formellement qu'il n'y aura qu'une liste CGT aux élections au CA du CNRS, celle présentée par le SNTRS-CGT (...) ».

20 mai

• Un rassemblement est organisé à l'Hôtel de Ville de Paris où a lieu le Conseil d'Administration de l'Association Claude Bernard, qui doit débattre des 38 licenciements de personnels de l'ICIG. Ces derniers remportent une première victoire : la suspension des licenciements pour 3 ans.

• La FERC-CGT rappelle sa décision de syndiquer toutes les catégories d'enseignants. Elle appelle ces

derniers à la rejoindre.

25 mai

Le SNTRS-CGT répond à M. Lecomte, chef du Service des Personnels du CNRS, à propos de la signature du *Règlement portant organisation de la Restauration Sociale* : « Deux remarques nous paraissent essentielles : une seule organisation syndicale (le SGEN-CFDT, ndr) approuve vos choix, vous vous apprêtez à mettre en œuvre votre politique malgré l'opposition de toutes les autres organisations syndicales qui, rappelons-le, représentent 69% des personnels aux dernières élections aux CAP. Une telle attitude, ce refus d'écouter ce qu'expriment massivement les personnels, leur attachement au système actuel de restauration, leur volonté de l'améliorer, est grave et inadmissible. En conclusion, ne comptez pas que nous acceptions la destruction de ce que nous avons, avec les personnels, contribué à construire et à améliorer sans cesse ».

14 juin

Dans le cadre de la *Fête pour le Paix* l'Appel des Cent lance la signature d'un appel : « En conscience des dangers que la prolifération des armes nucléaires fait peser sur la paix du monde, nous demandons que la France prenne l'initiative d'une conférence internationale pour aboutir à un accord sur: l'interdiction d'utiliser, de fabriquer, de vendre des armes nucléaires, l'arrêt des essais nucléaires, la mise au point d'un programme de destruction des stocks existants ».

18 juin

Le SNTRS-CGT, la CGT-INRA, le SGPO-CGT, le SNCS-FEN le SNPCEN-FEN, le SNPTES-FEN, le SNIRS-CGC, le SNPRES-FO, le SGEN-CFDT INSERM appellent à une JOURNEE NATIONALE D'ACTION sur les retraites (Validation des services, Rapport Cottave - La même dérive, le mépris des retraités) en direction de Maignon.

21 juin

Le 11^{ème} congrès de l'UGICT élit Maité DEMONS au secrétariat général de l'UGICT en remplacement d'Alain OBADIA.

7 juillet

La FERC organise une rencontre à laquelle participent le SNTRS, La FERC, l'UGICT et l'USCA pour un échange de vues sur l'avenir de la CGT au CNRS et à l'INSERM et sur la préparation des élections au CA du CNRS. Elle traduit une nouvelle fois à une situation de blocage malgré des ouvertures faites par le SNTRS.

22 juillet

La CE de la CGT invite à rejeter le Traité de Maastricht.

Juillet

La FERC-CGT et l'UNSEN-CGT lance une campagne en direction des enseignants (Un syndicalisme à la hauteur des ambitions - Construire un syndicalisme novateur, revendicatif, ouvert à tous - Enseignants, la CGT faites-la, elle a besoin de vous, vous avez besoin d'elle).

Août

Le SNTRS-CGT « s'élève contre le blocage de 8% des crédits ouverts au budget de l'Etat. Ce blocage, appelé "régulation budgétaire", risque fort d'être, en définitive, une amputation de tous les crédits (hors salaires et actions de lutte contre le SIDA). Comme tous les autres EPST, le CNRS et l'INSERM sont touchés par cette mesure.

Le SNTRS-CGT dénonce l'hypocrisie d'une politique qui claironnait il n'y a pas si longtemps la priorité à la recherche (en fait au crédit d'impôt recherche pour les entreprises privées) (...) ».

11 septembre

Le CSN du SNTRS-CGT : « Demande à toutes les instances de la CGT et aux chercheurs et aux ITA syndiqués à la CGT de se déterminer clairement sur les points suivants : œuvrer à une CGT intercatégorielle qui ne peut avoir pour base que le SNTRS-CGT (...), développer la syndicalisation des chercheurs au SNTRS-CGT par une activité spécifique (...), respecter les principes d'organisation dans la CGT (...), mener les débats et (s') exprimer (...) dans le respect de la démocratie, (dans) le SNTRS-CGT (...) et, dans une phase transitoire, mener un travail spécifique en direction des chercheurs au sein de la Branche Recherche de la FERC (...) ». A la question : « Va-t-on jusqu'à accepter une liste qui ne comporterait pas le sigle SNTRS-CGT ? », le CSN répond majoritairement non. Il rappelle que le mandat de congrès exclut de fait une liste SNTRS - USCA. Le SNTRS-CGT présente donc seul sa liste. Elle est composée de : Daniel STEINMETZ, IR, Jean ZYLBER,

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

CR, Claudine KARLIN, IE, et Jeanine COHEN, IE, en instance de nomination CR.

20 septembre

Le oui au référendum sur le Traité de Maastricht l'emporte de peu (51%).

30 septembre

Elections aux CAP du CNRS :

CAP ITA : Inscrits 13975, Votants 7857, Exprimés 7353, SNTRS-CGT 1936 (26,32%) 11 élus, SGEN-CFDT 2375 (32,29%) 16 élus, SNIRS-CGC 1730 (23,52%) 11 élus, FO 766 (10,42%), SNPTES-FEN 547 (7,44%) 2 élus.

CAP Chercheurs : Inscrits 10866, Votants 5746, Exprimés 5497, SNCS-FEN 2218 (40,35%) 5 élus, SGEN-CFDT 1599 (29,09%), SNIRS-CGC 1073 (19,52%), FO 324 (5,89%), USCA 283 (5,15)%.

6 octobre

La direction UID (Unité, Indépendance et Démocratie) de la FEN exclut les syndicats dirigés par Unité et Action (SNES, SNEP...) et le SNETAA (personnel de l'enseignement technique). Tous les syndicats enseignants de la FEN se fondent dans le Syndicat des enseignants (SE)

12 - 16 octobre

Les grandes manœuvres pré-congrès(s) de l'UGFF : le congrès aurait pu ne pas avoir lieu. En effet des syndicats et des fédérations de l'UGFF, arguant des difficultés de préparation de ce congrès et aussi de celles, internes à certaines composantes, voulaient le reporter (cela revenait à annuler purement et simplement le congrès).

Les manœuvres se sont poursuivies en congrès. Il y a eu beaucoup de non-dit qui pourraient laisser croire qu'il ne s'agit que d'une lutte pour le pouvoir. Il ne faudrait pas le réduire à cela. Mais les éléments nous manquent pour aller plus loin dans l'analyse. Malgré cela la direction sortante n'a pu obtenir une majorité des mandats pour approuver son activité. Ce qui a été désavoué par le congrès ce sont les pratiques de cette direction qui, au lieu de rassembler au-delà des différences, s'est appuyée sur les divergences et appréciations différentes pour les mettre en exergue, manœuvrer et diviser encore plus.

Ce congrès (à Kaisersberg) est le théâtre d'un événement inédit : le rapport d'activité de la direction sortante n'est pas approuvé : il ne recueille que 47,3% des mandats. Face au mécontentement de nombreux délégués, le bureau du congrès (le bureau sortant de l'UGFF) est contraint de démissionner. Un nouveau bureau est élu par 53,7% des mandats. Aucun rapport financier n'est présenté au congrès. Le seul texte voté majoritairement par le congrès est une *charte de vie commune*. Le document d'orientation n'est pas adopté (40,6% pour). Des organisations de l'UGFF, bien que d'accord avec le projet se sont abstenues dans le vote. Peut-être fallait-il y voir la volonté de rendre réelle la menace de la direction sortante : *après nous, sans nous, ce sera le chaos*. Le congrès décide la mise en place d'une direction provisoire, composée de représentants des fédérations. Le congrès est suspendu pour 3 mois.

Thérèse HIRZBERG et Armand VILLA quittent la salle du congrès et les délégués les regardent partir, en silence. Pour beaucoup cela a été un réel soulagement. Cela ouvrirait enfin la voie à un fonctionnement plus démocratique de l'UGFF.

13 octobre

Le SNES et le SNEP (exclus de la FEN), le SNESup, le SNETAA (Enseignement Technique), le SNETAP (Enseignement Agricole), le SNUIFM, le SNCS, le SNPES-PJJ (Education Surveillée), le SNI-PEGC *Maintenu*, les tendances *Unité et Action*, *Ecole Emancipée* et *Autrement*, décident la création, dans les départements, de *Comités de Liaison Unitaires* (CLU), prélude à la création de la FSU.

20 octobre

• Dans une note sur la nouvelle procédure en matière d'attribution de la PPRS, sortie en catimini, signée de P. LECOMTE (Directeur du service de personnels) et C. PRALON (DRH) : « (...) *Cette nouvelle procédure (...) est destinée à encourager une réelle modulation, notamment afin de rompre avec une pratique courante d'attribution automatique du montant moyen. (...) il convient d'éviter un trop grand émiettement des majorations ou des minorations de primes et donc de veiller à introduire une sélectivité dans leur montant (...)* ».

• Dans la réaction du SNTRS-CGT (lettre au DG) : « *Sur le fond, nous exprimons de la façon la plus nette notre opposition à la politique induite explicitement par cette note : l'incitation "technique" à la modulation systématique de la PPRS. Le SNTRS-CGT, avec l'ensemble des personnels, considère la PPRS comme partie*

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

intégrante du salaire : la PPRS ne doit donc pas être modulée. Nous revendiquons les 3/3 pour tous, intégrés au salaire, mensualisés et soumis à cotisations ». Dans le même temps, le SNTRS-CGT appelle les personnels à être très vigilants et à demander des comptes aux directeurs de laboratoires. Au bout du compte le résultat sera ... une baisse sensible du nombre d'agents subissant une modulation négative.

• Nicole NOTAT succède à Jean KASPAR à la tête de la CFDT.

Octobre

Le Peuple publie un dossier sur la situation de la recherche scientifique : « *L'avenir en recherche* » signé de Joël HEDDE, secrétaire général de la FERC-CGT

4 novembre

Elections au CA du CNRS (collège unique) :

Inscrits 23272, Votants 12206 (52,45), Exprimés 11560, SNTRS-CGT 1212 (10,48%), SNCS - SNPCEN 2292 (19,83%), SGEN-CFDT 3430 (29,67%), SNIRS-CGC 2145 (18,56%), FO 999 (8,64%), SNPTES-FEN 566 (4,90%), USCA 916 (7,92%).

19 novembre

À l'appel de la CGT une action interprofessionnelle pour l'emploi est organisée.

10-11 décembre

Le Conseil National de la FERC fait des propositions pour tenter de sortir de la situation de division dans la CGT, au CNRS et à l'INSERM : mettre en place un travail spécifique chercheur au sein de la Branche Recherche ; engager le SNTRS-CGT, dans le cadre de la préparation de son congrès, à faire des propositions constructives, mettre en place une forme d'organisation permettant aux chercheurs et aux ITA de mener leur activité propre, et donc transformer le SNTRS. A cela s'ajoutait, en cas d'acceptation de l'USCA, l'invitation permanente d'un de ses membres à la CE de la FERC. Le CNF refuse l'affiliation de l'USCA à la FERC. Il considère « *qu'une affiliation formelle ne ferait que figer la situation et risquerait de la pérenniser* ».

Avec la quasi-unanimité du CNF, les délégués SNTRS ont approuvé ces propositions. Il a affiché à cette occasion sa volonté de mettre en place dans le syndicat, un « *secteur chercheur* » au sein duquel les chercheurs pourront organiser leur activité spécifique tout en s'inscrivant dans l'activité générale du syndicat intercatégoriel CGT, le SNTRS-CGT. Le CSN du 29 janvier fera siennes ces propositions.

Parmi les autres événements de l'année

- Il y a 100 créations de postes de chercheurs et 66 postes d'ITA.
- Le SNTRS-CGT compte 1027 adhérents.

1993

29 janvier

Conseil syndical du SNTRS-CGT

Sur l'organisation des chercheurs dans le SNTRS-CGT: « *Le CSN a fait siennes les propositions développées devant le Conseil National de la FERC le 11 décembre 1992. Rappelons ces propositions :*

La mise en place d'un "secteur chercheurs" au sein du SNTRS-CGT qui aura en charge la réflexion et l'activité revendicative pour les chercheurs. L'animation de ce secteur par un secrétariat dont les membres feraient partie du Bureau national du SNTRS-CGT. L'organisation d'une conférence nationale des chercheurs afin de préparer le congrès du syndicat sur leurs revendications et toutes les questions spécifiques aux chercheurs. Nous pensons nécessaire de ne pas limiter la participation à cette conférence nationale aux seuls chercheurs adhérents du SNTRS. Ils sont aujourd'hui, malheureusement, encore trop peu nombreux. Nous proposons d'ouvrir les débats de cette conférence aux chercheurs qui ne sont pas adhérents au SNTRS, qu'ils soient, ou non, adhérents de la CGT.

Nous débattons aujourd'hui avec les chercheurs adhérents du SNTRS pour que, dès maintenant, des chercheurs soient membres de la CE du SNTRS. Mais il nous faut tout faire pour que nous n'en restions pas à l'affirmation d'un beau principe théorique ».

Adopté par 24 voix pour et 1 abstention.

Le Conseil syndical national appelle à **développer l'action**, notamment le 25 février, à l'occasion du Conseil

Scientifique du CNRS.

Il décide, à l'unanimité, d'**élire** Laurence LOMME, de l'ICIG à Villejuif, à la **CE du syndicat**.

1^{er} février

Remise du premier "Cristal" du CNRS, prix récompensant les ITA qui ont à leur actif « *une réalisation remarquable d'accompagnement de la recherche et participent de manière exemplaire au rayonnement scientifique du CNRS (innovation, créativité et inventivité)* ».

Cela avait fait dire à l'un des représentants du SNTRS-CGT⁷ au CTP du CNRS. « *Un cristal, tout un symbole : il est aussi transparent que le sont les ITA pour l'Administration !* ». Monsieur KOURILSKI, DG du CNRS, n'a pas du tout apprécié !

4 février

Une déclaration de la CE de la CGT : « *La gravité de la crise économique, sociale et morale de notre pays confère aux prochaines élections législatives une importance considérable. (...) Il est temps que les salariés se réapproprient le débat public et y interviennent pleinement et de manière constante. En tant que syndicat, la CGT n'a pas à donner de consigne de vote. C'est à chaque électeur, en conscience, d'user du suffrage universel comme il l'entend.*

(...) C'est dans cet esprit que la CGT entend rappeler ses analyses et ses propositions. Dans son immense majorité, le monde du travail vit avec beaucoup d'inquiétude et un profond mécontentement une dégradation sociale et économique porteuse de lourdes conséquences pour tous. (...) Les élections législatives constituent une échéance importante pour que les salariés défendent leurs intérêts et expriment leur volonté de progrès social ».

5 février

Dans la réponse de l'USCA aux propositions du CNF de la FERC « *(...) Le CNF a pris une lourde responsabilité ; fondamentalement, il se prononce contre la reconnaissance de la spécificité chercheur au sein de la CGT. Il tente de nier la réalité et de ramener une organisation à une somme d'individualités. Une telle attitude de la FERC-CGT n'est pas de nature à aider au développement des orientations du 44^{ème} Congrès de la CGT et du 11^{ème} Congrès de l'UGICT, dans le secteur de la recherche et de l'université.*

Dans ces conditions, l'USCA-CCT, tout en aidant à la constitution de syndicats CGT de sites, entend poursuivre son travail de syndicalisation des chercheurs, assurant ainsi à la fois l'unité de la CGT et la prise en compte de la spécificité des salariés. Une telle démarche devrait aboutir à une union des syndicats de la recherche et de l'université. C'est cette orientation que nous avons exprimée dans une tribune libre au "Peuple" à la veille du dernier congrès confédéral ; nous-appelons les syndiqués de ces secteurs à en discuter (...) ».

Commentaires de la FERC : « *Au delà des déclarations formelles d'intention sur les revendications et le travail collectif, la réponse de l'USCA aux propositions de la FERC conduit à s'interroger sur les véritables objectifs de l'organisation USCA.*

(...) En fait, l'USCA veut rester une organisation nationale de chercheurs et a abandonné l'idée de syndicalisme intercatégoriel au CNRS et à l'INSERM. Il est donc abusif d'invoquer le 44^{ème} congrès confédéral et le 11^{ème} congrès de l'UGICT pour travestir la réalité à propos de l'activité spécifique et d'affirmer que la FERC se prononce contre la reconnaissance de la spécificité chercheur. Les discours n'ont jamais changé la réalité sociale, même s'ils tendent parfois à la masquer, et nos propositions montrent que nous prenons en compte cette donnée essentielle dans des formes adaptées à la réalité catégorielle et scientifique du CNRS.

(...) La FERC a déjà, et depuis l'origine, le SNTRS d'affilié. Celui-ci entend s'adresser et syndiquer les chercheurs depuis de nombreuses années. Elle entend dans ce cadre faire évoluer son organisation pour qu'elle soit mieux en capacité de prendre en compte les chercheurs dans sa démarche revendicative et son renforcement parmi ces catégories. L'USCA, à travers les propositions de la FERC, pouvait y contribuer pour le plus grand bien de toute la CGT. Ce n'est visiblement pas son objectif ».

5 février

L'USCA confirme sa position (extrait de la déclaration de sa Commission exécutive) : « *Le Conseil National Fédéral a pris là une lourde responsabilité ; fondamentalement, il se prononce contre la reconnaissance de la spécificité chercheur au sein de la CGT. Il tente de nier la réalité et de ramener une organisation à une somme*

⁷ Il s'agit de Jean OMNES, à l'époque Secrétaire Général du SNTRS-CGT.

d'individualités. Une telle attitude de la FERC-CGT n'est pas de nature à aider au développement des orientations du 44ème Congrès de la CGT et du 11ème Congrès de l'UGICT, dans le secteur de la recherche et de l'université.

Dans ces conditions, l'USCA-CCT, tout en aidant à la constitution de syndicats CGT de sites, entend poursuivre son travail de syndicalisation des chercheurs, assurant ainsi à la fois l'unité de la CGT et la prise en compte de la spécificité des salariés. Une telle démarche devrait aboutir à une union des syndicats de la recherche et de l'université ».

5 et 6 février

Le congrès du SNCS « souhaite le maintien de l'unité du syndicat ; il ne voit pas sa place ni dans la nouvelle FEN, ni dans une autre confédération pour l'instant, ni non plus dans une autonomie solitaire ; il réaffirme sa condamnation des exclusions de syndicats de la FEN, et son rejet des nouveaux statuts (de la FEN) ».

Jean OMNES au nom du SNTRS-CGT : « Ainsi que nous le disions dans l'Adresse⁸ : les chercheurs, comme les autres catégories, ont toute leur place à la CGT, dans le syndicalisme intercatégoriel et interprofessionnel. Le confédéralisme répond à la nécessité de cohérence revendicative, au besoin d'élargissement du champ d'intervention. C'est, à notre sens et tel que nous voulons le faire vivre, tout le contraire d'un carcan c'est la possibilité de rechercher l'intérêt commun à tous les secteurs de salariés. Les personnels de l'enseignement et de la recherche ne peuvent pas rester isolés. Les chercheurs du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA ne peuvent pas rester coupés, ni de leurs collègues chercheurs, ni des autres catégories de personnels des EPST. Pour cela, les relations entre syndicats ne sont pas une condition suffisante pour combler un manque de débats commun et collectifs entre ITA et chercheurs ».

25 février

Un rassemblement est organisé⁹ à l'occasion de la réunion du Conseil Scientifique. Les principaux thèmes de cette action sont : « Non à la cessation des activités scientifiques sur le campus de Meudon-Bellevue ; Pour la défense du CNRS ; Contre la liquidation de sites propres et le démantèlement des services ; Pour la création d'emplois statutaires ; Pour une gestion humaine des personnels ».

Février

- La FEN et des Syndicats et Fédérations autonomes de la Fonction Publique créent l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes).
- Un tract du SNTRS-CGT sur le transfert du siège du CNRS : *Il se solde par : 400 postes supprimés au Quai Anatole France et rue du Maroc, -plus de 120 personnes sans affectation (dont 40 du 5051), sous la menace d'une mutation autoritaire ; la désorganisation des services, comme le service du personnel, notamment celui des pensions, arbitrairement "délocalisé" à Caen ; un transfert de certaines tâches vers les délégations régionales sans attribution des moyens nécessaires ; des conditions d'accueil étriquées sur le site d'Auteuil qui est d'ores et déjà saturé ; le démantèlement des services techniques qui, réduits à 5 agents, sera dans l'impossibilité de fournir les prestations minimales que vous êtes en droit d'attendre ; la volonté de faire très largement appel à la sous-traitance, sans estimation financière préalable.*

Pour information, notons la déclaration du PDG de TOTAL (Dépêche Reuter du 6/11/92) se félicitant d'avoir réalisé une très bonne affaire en troquant les 2/3 d'un immeuble difficile à vendre dans la conjoncture actuelle" contre "quatre implantations du CNRS dans Paris dont un immeuble prestigieux Quai Anatole France"... "la liquidité de ces immeubles plus petits est supérieure à celle de notre ancien siège social. Nous envisageons de les vendre en 1993".

Le Siège du CNRS n'est pas la seule victime d'une politique qui vise, pour l'essentiel, à diminuer les effectifs de titulaires ».

3-30 mars

Les jeunes se mobilisent contre le projet de CIP "SMIC Jeunes" au rabais. BALLADUR le premier Ministre doit abandonner son projet.

⁸ L'adresse aux chercheurs et thésards diffusée dès janvier 1991.

⁹ Tous les syndicats du CNRS et le SNESup-FEN

16-17 mars

Le SNTRS-CGT organise des Journées d'Etudes sur la politique de recherche scientifique. Elles sont ouvertes au-delà du syndicat (une invitation est lancée par la FERC et l'UGICT). Les thèmes de ces journées : « *Le dispositif de recherche en France et la place du CNRS – Liens avec les Universités, les entreprises, l'Etat et les régions – L'internationalisation de la recherche – L'Europe et le redéploiement régional – Place et autonomie des scientifiques dans l'élaboration et l'évaluation de la recherche* ».

18 mars

Une nouvelle action est organisée au siège du CNRS à l'appel de tous les syndicats, pour la défense du CNRS, contre la liquidation des sites propres et le dématèlement des services, pour la création d'emplois statutaires, pour une gestion humaine des personnels.

24 mars

Extrait d'un courrier de la CGT au SNPCEN (Co-signé de Maïté DEMONS, Secrétaire confédérale et Secrétaire générale de l'UGICT et de Joël HEDDE, Secrétaire général de la FERC) : « (...) *le SNTRS, organisation, qui a une longue tradition de luttes communes avec vous, est un syndicat national qui s'est doté pour s'adresser aux personnels de l'INSERM d'une structure autonome (bureau, CE ...). Il est largement représentatif des ingénieurs, techniciens, administratifs, il s'adresse également aux chercheurs avec lesquels il recherche la meilleure façon de prendre en compte leur spécificité (...)* ».

Pour la première fois une secrétaire confédérale reconnaît implicitement le caractère intercatégoriel (ITA et chercheurs) du SNTRS-CGT¹⁰.

25-26 mars

Le SNPCEN décide, à son congrès, de quitter la FEN.

Mars

Le SNTRS-CGT diffuse un tract : « **Post-doc, thésards, CDD, CES... Le SNTRS-CGT s'adresse à vous** ». Il se termine par : Le SNTRS-CGT est le syndicat de tous les personnels, titulaires, hors statut, COD, CES, stagiaires, thésards, post-doc. Il met en avant la communauté d'intérêts de tous les salariés. Il met en avant la création de postes nécessaires à tous les niveaux, l'intégration des précaires qui occupent des emplois permanents, l'attribution de bourses aux thésards en nombre suffisant et d'un montant au moins égal à celles de "docteur-ingénieur" (BOI), indexées sur les salaires et une couverture sociale assurée. Le SNTRS-CGT est présent pour vous informer de l'ensemble de vos droits, pour vous aider, pour vous défendre et pour obtenir avec vous une amélioration de vos conditions et un emploi stable ; REJOIGNEZ le SNTRS-CGT

2 avril

Une manifestation syndicale européenne est organisée à Strasbourg

15 avril

La Fédération Syndicale Unitaire (FSU) est créée par le SNES, le SNEP, le SNETAA, le SNETAP, le SNUIPP (Primaire), notamment. Le SNESup en est membre associé en attendant une décision de congrès.

19 avril

Maïté Demons est décédée, des suites d'un accident cérébral. Elle était Secrétaire de la CGT, secrétaire générale de l'UGICT et directrice d'Options. Les camarades du SNTRS-CGT qui l'ont mieux connue comme dirigeante de l'UGICT ont pu apprécier chez Maïté son esprit d'ouverture, son souci d'écoute, sa volonté d'aller toujours au fond des débats, de ne jamais rester au niveau superficiel des choses. On sentait chez elle une vraie préoccupation de construire collectivement une vie démocratique et un syndicalisme adapté aux réalités d'aujourd'hui. Sa défense ferme des principes syndicaux s'accompagnait toujours d'une grande sérénité humaine et chaleureuse.

Avril

• Le 20^{ème} congrès de l'UGFF, reprend, après 6 mois d'interruption. Les travaux ont pu aller jusqu'à leur terme. L'Orientation a été votée, cette fois, par plus de 96% des mandats. Comprenez qui pourra ! Alors que le texte du document d'orientation de l'UGFF n'a pas fondamentalement changé entre les deux phases du congrès, certains ont émis un vote différent, passant de l'abstention au vote pour (tous leurs mandats en bloc). La

¹⁰ Cette lettre déplait fortement à l'USCA. Dans sa protestation du 7 mai, auprès du Bureau confédéral, il aborde la question du SNPCEN-FEN et dénie au SNTRS d'être la structure d'accueil CGT des titulaires de physique nucléaire !

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

situation interne de composantes de l'UGFF a également pesé sur les débats du congrès. Certains s'en servant pour tenter de reporter la reprise du congrès. Les mêmes ont argué de cette situation, dans le congrès, pour mettre en cause l'application des statuts de l'UGFF et des règles de vie dans la CGT. Pour que l'information soit complète il faut savoir que le candidat du SNTRS-CGT à la CE de l'UGFF a bien failli ne pas être élu, il s'en est fallu de 22 mandats sur plus de 25000.

En conclusion nous pouvons dire que, malgré les difficultés rencontrées, ce congrès a confirmé qu'un renouveau était possible à l'UGFF.

• Elections au CNAS du CAES de l'INSERM

Collège ITA : Exprimés 2443, SNTRS-CGT 709 (29,02%) 3 élus, SGEN-CFDT 1108 (45,35%) 5 élus, SNIRS-CGC 626 (25,62%) 2 élus.

Collège chercheur : Exprimés 2309, SNCS 596 (25,81%) 2 élus, SGEN-CFDT 923 (39,97%) 3 élus, SNIRS-CGC 497 (21,52%) 1 élu, USCA 293 (12,69%) 1 élu.

11 mai

Le gouvernement décide de procéder à des annulations de crédits. Elles se traduisent, dans la recherche, par une suppression de 7,5% des autorisations de programmes et de 4% des crédits de paiement. Il décide de supprimer 1,5% des emplois publics.

13 mai

Un courrier de la FERC-CGT à la direction du CNRS : « *Notre organisation, le SNTRS-CGT, vient de nous faire part des difficultés qui surgissent dans la désignation de nos représentants à la Commission Nationale d'Action Sociale¹¹. Pour ce qui concerne la CGT, les seules structures statutaires confédérées sont les Unions Départementales et Fédérations ; le SNTRS étant la seule organisation affiliée à la Fédération (FERC) ayant la responsabilité de l'activité syndicale CGT au CNRS, nous vous saurions gré de bien vouloir prendre en considération leur courrier du 10 mars désignant Monsieur PONCHEL Gérard comme titulaire et Monsieur MERVILLE Pierre comme suppléant* ».

27 mai

La CGT appelle à la grève et à des manifestations contre le *Plan BALLADUR* : augmentation de la CSG et de nombreuses taxes, remise en cause de la retraite à 60 ans, amputation des dépenses de santé, blocage des salaires des fonctionnaires, baisse des charges patronales.

Mai

Le gouvernement a décidé des coupes sombres dans les crédits publics dont ceux de la recherche. La recherche voit ses crédits baisser de 280 Millions de francs; pour l'Enseignement Supérieur le chiffre est de 100 Millions.

Pour le CNRS la réduction est de 97 Millions de francs. Cela représente, hors masse salariale, une diminution de 4% des crédits de paiement (CP) et 7,5% des autorisations de programmes (AP). De plus 4% des CP et 2,5% des AP restent gelés

7 juin

• **Adresse SNTRS-CGT aux chercheurs SNCS** : Au moment où le SNCS s'engage dans une voie qui le fait sortir de la FEN, le SNTRS-CGT s'adresse aux adhérents de ce syndicat : « (...) *Nous avons de grandes choses à défendre ensemble, de grandes batailles s'annoncent. Votre place est avec nous, dans le SNTRS-CGT. Nous proposons que les chercheurs y aient une forme d'organisation particulière à décider, ensemble, démocratiquement. Nous sommes prêts à en débattre collectivement, dès à présent, avec tous ceux qui le voudront. Dans le cadre de la préparation de notre prochain congrès, qui aura lieu en novembre cette année, une conférence nationale des chercheurs de notre syndicat sera ouverte à tous les chercheurs qui souhaitent y participer* ».

• Elections au CA de l'INSERM :

Collège ITA : Inscrits 2603, exprimés 1270, SNTRS-CGT 334 (26,30%) 1 élu, SGEN-CFDT 568 (44,72%) 1 élu, SNIRS-CGC 232 (18,27%) 1 élu, CFTC 136 (10,71%).

Collège chercheur : Exprimés 866, SNCS 359 (41,45%) 1 élu, SGEN-CFDT 246 (28,41%) 1 élu, SNIRS-CGC 162 (18,71%) 1 élu, FO 42 (4,85%), USCA 57 (6,58%).

¹¹ L'USCA prétendait y désigner les représentants de la CGT.

16 juin

Le CA du CAES « (...) demande au CNRS de s'engager afin que l'objectif inscrit dans la convention soit programmée sur 4 ans et ceci à partir de 1994. Dans ce but, il demande l'ouverture rapide de négociations CNRS-organisations syndicales représentatives sur le budget 1994 de l'action sociale au CNRS et sur la dotation 1994 au CAES du CNRS ».

1-3 juillet

Le Congrès du SNCS vote de nouveaux statuts : ils ne prévoient pas d'affiliation à une fédération. Le SNCS quitte, de fait, la FEN. Cette décision est prise à 94,9%. A ce congrès, Jean OMNÈS s'exprime au nom du SNTRS-CGT : « (...) Ce n'est pas pour rien que le SNTRS est à la CGT : hors du syndicalisme inter-catégoriel et interprofessionnel, il ne peut y avoir, à notre avis, de défense totalement efficace des salariés, quel que soit leur secteur. Il n'y a rien de plus dangereux pour les travailleurs, quelle que soit leur situation spécifique, que l'isolement corporatiste.

Cela ne signifie pas qu'il faille tout uniformiser, au contraire. Nous avons la volonté, en même temps, de rassembler toutes les catégories pour la défense des acquis collectifs et faire intervenir chacune des catégories sur ses revendications propres. C'est d'ailleurs un débat qui traverse la CGT aujourd'hui, où certains, minoritaires, sont tentés par un repli corporatiste, voire par le sectarisme. Nous pensons que les principes qui ont fondé la CGT restent valables aujourd'hui. Ce n'est pas parce qu'ils ont été parfois allègrement bafoués qu'ils ne doivent pas continuer à être mis en œuvre (...).

Ainsi que nous le disions dans l'Adresse : les chercheurs, comme les autres catégories, ont toute leur place à la CGT, dans le syndicalisme intercatégoriel et interprofessionnel. Le confédéralisme répond à la nécessité de cohérence revendicative, au besoin d'élargissement du champ d'intervention. C'est, à notre sens et tel que nous voulons le faire vivre, tout le contraire d'un carcan, c'est la possibilité de rechercher l'intérêt commun à tous les secteurs de salariés. Les personnels de l'enseignement et de la recherche ne peuvent pas rester isolés. Les chercheurs du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA ne peuvent pas rester coupés ni de leurs collègues chercheurs, ni des autres catégories de personnels des EPST.

En tout état de cause, quelle que soit votre décision, nous avons à travailler ensemble pour informer et faire agir ensemble chercheurs et ITA (...).

8 juillet

Une loi prévoit des privatisations d'entreprises publiques : Rhône Poulenc, Elf Aquitaine, BNP, Banque Hervet.

22 juillet

Une loi modifie les conditions d'accès à la retraite des salariés du régime général et assimilés.

Juillet

La FERC-CGT présente des listes aux élections au CTP des Enseignants du Supérieur ainsi qu'aux CAP des enseignants du primaire et du secondaire.

28 septembre

Le Bureau National du SNTRS-CGT appelle à réunir les personnels dans les laboratoires et services, à créer partout où c'est possible les conditions de l'action unitaire (emploi, salaires, carrières, retraites).

8 octobre

La CE du SNTRS-CGT accepte une nouvelle rencontre avec la Confédération, l'UGICT, la FERC et l'UGFF, avec la participation de l'USCA et donne mandat à sa délégation : « pas d'accord avec l'USCA ; notre interlocuteur est le Bureau Confédéral ; nécessité d'actes concrets sur la question notamment des prochaines élections au CA du CAES. Il est hors de question d'accepter la présence d'une deuxième liste CGT. Toutes les parties doivent s'exprimer clairement sur cette question. La CE souhaite qu'un compte-rendu de cette réunion soit fait sous la responsabilité de la Confédération ».

12 octobre

Tous les syndicats appellent à un rassemblement au nouveau siège du CNRS, 3, rue Michel-Ange, contre l'autoritarisme et contre les suppressions de postes, pour le retrait du Schéma Stratégique, pour des créations d'emplois.

13 octobre

Le CA du CAES (une majorité SGEN-CFDT, SNIRS-CGC, FO, SNCS et SNTPTES-FEN) change d'opinion et accepte les conditions de la direction du CNRS pour la gestion par le CAES des prêts bonifiés à l'accession à

la propriété (55 ans maximum et subir une mobilité. Le SNTRS-CGT, dès le départ, s'est opposé à cette décision et demandait l'accès de tous, sans condition, à ces prêts.

15 octobre

L'ensemble des syndicats refusent de se rendre à une rencontre avec la direction du CNRS ayant pour objet la généralisation de l'Entretien Annuel d'Activité (EAA).

20 octobre

Une note, signée par MM. PRALON et LECOMTE, indique une nouvelle procédure de rédaction des tableaux de primes du 2ème semestre 1992, adressée aux Directeurs de laboratoires et responsables de services.

Le SNTRS-CGT exprime de la façon la plus nette son opposition à la politique induite explicitement par cette note : l'incitation "technique" à la modulation systématique de la PPRS. Il considère, avec l'ensemble des personnels, la PPRS comme partie intégrante du salaire : elle ne doit donc pas être modulée. Il revendique les 3/3 pour tous, intégrés au salaire, mensualisés et soumis à cotisations.

21 octobre

Un vœu est proposé au Conseil d'Administration du CNRS par les représentants du personnel : « *Compte tenu des informations dont il dispose sur le projet de budget 1994, Le Conseil d'Administration tient à manifester sa profonde inquiétude : le Conseil souligne tout d'abord les difficultés de l'organisme et souhaite que les Autorisations de Programme ne soient pas en recul en francs constants, sur celles du dernier budget et que les Crédits de paiement soient adaptés en conséquence. Le Conseil s'inquiète également de la situation de l'emploi dans la recherche et tout particulièrement de la diminution du nombre des Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (ITA) ».*

Alors que les questions budgétaires 1993 et 1994 étaient en discussion, le Conseil d'Administration a refusé, sur proposition de son Président, de débattre et de voter sur ce texte. Tous les administrateurs représentant les personnels et les confédérations syndicales ont, en conséquence, quitté la séance en signe de protestation.

28 octobre

Le SNTRS-CGT publie son premier SNTRS-Info Spécial Chercheurs.

10 novembre

Un amendement discret, examiné par le Sénat et repris dans le texte final de la loi quinquennale sur l'emploi, crée un « conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts » qui se substituerait au CERC à compter du 1^{er} janvier 1994. Ce projet, élaboré sans que le CERC ait été consulté ou en ait eu la moindre connaissance jusqu'à son examen par les sénateurs, suscite interrogations et inquiétudes. Notamment, le CERe ne dispose actuellement d'aucune information sur les modalités concrètes et les conséquences pour son équipe et ses travaux de cette « substitution » imminente.

15 novembre

Un rassemblement à l'Assemblée Nationale de délégations intersyndicales en direction de parlementaires, soutenues par des envois de motions, télégrammes, télécopies préparés en Assemblées Générales,.

18 novembre

Un rassemblement intersyndical est organisé devant le ministère pour : l'annulation du gel et des suppressions de postes ; l'arrêt des recrutements sur emplois précaires ; l'obtention de moyens budgétaires à la hauteur des besoins ; la création d'emplois de titulaires (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques et administratifs). Les participants rejoignent, ce jour-là, les salariés du secteur public et nationalisé qui manifesteront pour une autre politique salariale, la sauvegarde du pouvoir d'achat, la défense des services publics et de l'emploi.

19 novembre

La CGT appelle à une journée nationale interprofessionnelle d'action pour l'emploi.

20 novembre

Dans le rapport à la Commission exécutive du SNTRS-CGT : Sur la politique de gestion du personnel – « *La direction du CNRS se dote actuellement d'instruments de rationalisation de la gestion de la main-d'oeuvre afin de maximiser le travail de chacun et donc là aussi de diminuer les coûts. C'est le sens de la mise en place d'un kit complet "ressources humaines" qui va de l'entretien d'activité (annuel ou non) à la contractualisation des*

laboratoires en passant par l'évaluation de l'activité des ITA sous la houlette des directeurs de laboratoires et les dernières directives relatives à la gestion des laboratoires. Cet attirail vise : au renforcement du pouvoir hiérarchique des Directeurs Scientifiques et des directeurs de labos (formation "manageriale" s'adressant aux directeurs d'unités, "responsabilisation" de leur fonction), au renforcement du contrôle des personnels et à la superposition des lieux de contrôle (les Délégués Régionaux), à l'unification et à la normalisation des modes de contrôle (guide d'entretien pour l'Entretien d'activité (EAA), à la rationalisation bureaucratique de la gestion, à obtenir l'engagement des personnels aux projets et objectifs de labo et à ceux de l'organisme, attesté par leur signature du rapport issu de l'EAA, à la flexibilisation des personnels dont l'activité est réduite à des fonctions et profils clairement définis afin de mieux organiser leur mobilité en fonction des objectifs de l'organisme ».

24/26 novembre

21^{ème} Congrès du SNTRS-CGT (Orsay) :

Dans le rapport introductif au congrès, nous pouvons lire : « Ce n'est qu'après mûre réflexion et de nombreux accidents de parcours, indépendants de notre volonté —contre notre volonté— que nous avons affiché notre intention (18^{ème} congrès, 1984) contre l'avis de la CGT, puis décidé (19^{ème} congrès, 1987) d'ouvrir notre champ de syndicalisation à toutes les catégories de travailleurs scientifiques et donc aux chercheurs. Rappelons qu'à l'occasion de ce congrès les instances confédérales avaient cru bon de publier et diffuser, par l'intermédiaire des UD et des UL, un contre-projet d'orientation. Dans l'intervalle de ces deux congrès la commission exécutive du syndicat avait proposé la poursuite du débat qui devait déboucher sur un conseil syndical national en novembre 1986 qui avait cette question à son ordre du jour et en cas de nécessité sur un congrès extraordinaire. C'est alors, le 23 septembre que nous avons appris par un entrefilet de l'Humanité que l'UGFF venait de créer l'USCA.

Je ne rappelle pas ces faits par plaisir de retourner le couteau dans la plaie, mais pour faire un sort à cette idée que certains colportent à l'envi : le SNTRS ne voulait pas syndiquer les chercheurs. Il le voulait, mais se heurtait à un refus des instances confédérales. Et nous n'avons pas osé, pas voulu transgresser cet interdit. (...) ces rappels sont aussi utiles pour voir les évolutions qui se sont fait jour depuis. (...) sortir des difficultés actuelles n'est pas affaire de communiqués ou de déclarations solennelles, mais de débat franc, serein et démocratique. C'est notre affaire à tous ! Pour conclure, j'espère que nous pourrons faire bientôt notre, cette réflexion de Bertolt Brecht : «Les épreuves causées par la montagne sont derrière nous. Devant nous s'étendent les épreuves de la plaine ».

Les thèmes essentiels du congrès : « la préservation nécessaire du service public de recherche pour développer les connaissances et répondre aux besoins des citoyens ; l'insuffisance de l'effort national de recherche ; le rôle déterminant de l'Etat ; l'insuffisance de la recherche effectuée par les entreprises ; la transformation des missions des organismes : finalisation des recherches, pilotage par les contrats, une politique autoritaire ; les moyens de la recherche en postes et en crédits : leur développement contre les suppressions de postes et les restrictions de crédits ; la gestion des personnels : le rejet de la politique de gestion utilitariste des personnels ; l'amélioration des statuts et des salaires ; le renforcement du syndicat CGT du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA : le SNTRS-CGT ; l'organisation des chercheurs dans le SNTRS ; un syndicat national et intercatégoriel ».

Des modifications aux statuts du SNTRS sont votées par le congrès. Les modifications essentielles concernent : la représentation au Conseil Syndical National : « les délégués sont désormais désignés par les sections du SNTRS-CGT et non plus par les régions » ; la délégation de pouvoir donnée au secrétaire régional pour représenter la région SNTRS-CGT auprès des tribunaux ; la mise en place d'un Secteur Chercheurs du SNTRS-CGT : « il aura en charge l'impulsion de l'activité spécifiquement revendicative pour les chercheurs, en liaison avec la Commission Exécutive et le Bureau National ».

Le congrès décide de l'élaboration d'un Livre Blanc pour l'Emploi.

Il s'exprime sur la situation en Algérie : « (...) rien ne pourra jamais légitimer l'assassinat, au nom de quelque cause que ce soit, d'un être humain désarmé. Assassiner des intellectuels, des militants ouvriers et syndicalistes, condamner des scientifiques ou brûler des livres sont des démarches criminelles et obscurantistes qui, depuis des siècles, marquent dans l'histoire de l'humanité la renaissance des fanatismes. (...) le SNTRS-CGT rejoint les signataires de l'Appel du Comité International de Soutien aux Intellectuels Algériens (...) ».

Le congrès exprime son refus de participer à la mascarade de la consultation Fillon.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

Le **rapport d'activité** a été voté par 235 mandats pour, 24 mandats contre et 20 abstentions.

Le **document d'orientation** a été adopté par 51 pour, 2 contre et 3 abstentions.

Le **programme d'action** a été adopté par 55 pour, 0 contre et 1 abstention.

Les **modifications statutaires** ont été adoptées par 45 pour, 1 contre et 4 abstentions

Secrétaire Général : Jean OMNÈS (Gif)

Secrétaires Générales Adjointes : Annick KIEFFER (IRESCO) et Dominique LAGRANGE (INSERM).

Bureau National (en plus) : Ginette DEVILLIERS (Inst. J. Monod), Philippe BOUYRIES (Verrières), André LABORIE (IRESCO) et Pierre MERVILLE, Trésorier (Jussieu).

Commission Exécutive (en plus) : J. Louis ANDRIEU (Lyon Univ.), Jacques AUDIN (Bordeaux), Richard BACHELIER (LAS Marseille), Daniel BARBIER (Orsay), Bernard BLANC (Lyon IRC), Monique BLANCK (Strasbourg Fac), André CLERC (Toulouse), Alain CLORENNEC (Nice), Janine COHEN (Géo. Paris), Marc DECASTER (Collège de France), Annie DEDIEU (Toulouse), J. Pierre FITOUSSI (ESPCI Paris), Irène FOURNIER-MÉARELLI (IRESCO), Claudine KARLIN (Musée de l'Homme), Jean LAFFORGUE (Toulouse), Jocelyne LÉGER (INIST Nancy), Martine LLANES (INSERM), André MALANDAIN (INSERM), Gérard MANDVILLE (Orsay), J. Claude MASSOT (Gif), Roger MEENS (Strasbourg Fac), Jacques MILLET (Rouen), Daniel PAILHAREY (Luminy), Gérard PEHAU-ARNAUDET (Pasteur), Gérard PONCHEL (Lille), M. Noëlle POSTIC (IRESCO), Anita PRIGENT (Gay-Lussac), Christine ROSEMBERG (Toulouse), Guy SALIGNIÈRE (Bordeaux), Monique SCANDELLARI (Marseille), Daniel STEINMETZ (Toulouse), Nicole BOROMÉ (Orsay, CFC), Joël CHOISY (Grenoble, CFC), Frida WANSTOK (INSERM, CFC).

Novembre

• Cinq séances, dont une de nuit, pour une amélioration du niveau des salaires de 32 Francs sur 1993/1994/1995. Tel est le résultat des "négociations" menées avec un chantage à la signature du Ministre. C'est dans ce cadre que cinq Fédérations (FEN, CFDT, CFTC, CGC, Autonomes) ont cautionné la baisse du pouvoir d'achat des personnels, position qu'elles qualifient de "saut culturel".

La perte cumulée sur 3 ans pour un salaire de 8000 F net mensuel est de 5500 F à laquelle s'ajoute la ponction CSG de 3500 F. Voilà ce que "les cinq" acceptent au nom des mesures dites d'emplois, qui ne se traduisent par aucune création dans aucune des trois Fonctions Publiques, mais qui visent au partage salaire/travail avec le développement du temps partiel.

Par ailleurs, et à la demande des Organisations Syndicales engagées sur la voie de la signature, il a été décidé l'exclusion des non-signataires de tous les groupes de travail prévus dans le dispositif pour les mesures d'accompagnement.

• **Elections au Conseil d'Administration du CNRS** (Collège unique) : Inscrits 23272, Votants 12206 (52,45%), Exprimés 11560, SNTRS-CGT 1212 (10,48%), SNCS-SNPCEN-FEN 2292 (19,93%) 1 élu, SGEN CFDT 3430 (29,67%) 2 élus, SNIRS-CGC 2145 (18,56%) 1 élu, -SNPREESFO 999 (8,64%), SNPTES-FEN 566 (4,90%), USCA 916 (7,92%)

10 décembre

Consultation Fillon. Déclaration du SNTRS-CGT à la 1^{ère} réunion syndicats-direction au CNRS : « *La Direction du CNRS invite les syndicats à une réunion dont l'objet est de déterminer les points qui mériteraient de figurer dans la contribution de l'organisme à la consultation nationale. Nous sommes ainsi invités à nous faire entendre, syndicats et direction confondus, d'une même voix, ce qui suppose un accord sur un certain nombre de points fondamentaux entre les différentes parties. Ceci sous-entend surtout une certaine confusion que nous avons relevée à plusieurs reprises sur le rôle d'un syndicat. Pour nous, les syndicats représentent les intérêts du personnel, en toute indépendance. Si nous entendons bien nous faire entendre, faire entendre les personnels de la recherche, c'est en toute indépendance.*

Notre opposition au Schéma Stratégique de la Direction du CNRS est connue. Nous nous sommes exprimés sur nos raisons : remise en cause de l'unité du CNRS, minoration du rôle du Comité National, menaces sur la cohérence scientifique, sur le statut national, diminution de l'emploi tant des ITA que des chercheurs et menaces sur le métier et les carrières des chercheurs.

Si contribution véritable du CNRS il devrait y avoir, elle devrait, pour nous, émaner de la réflexion collective dans les instances démocratiques, dans le respect de leurs prérogatives et de leur champ d'intervention, le

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

Comité National en particulier. Or ces instances sont depuis de nombreuses années contournées, doublées par des Comités d'experts et le Schéma Stratégique en cours aggrave cette évolution. Une consultation sur la Recherche devrait s'appuyer sur une réflexion du personnel, dans les laboratoires et les services. Le moins que l'on puisse dire est que ce n'est pas le cas. Les documents n'ont à aucun moment été distribués aux personnels et rien n'est fait pour que les orientations de la politique de recherche, la réflexion sur les emplois et les moyens nécessaires, sur les améliorations statutaires soient aussi l'affaire des personnels des organismes de recherche (...).

15 décembre

A la CE du SNTRS-CGT : « (...) Organiser la prise en compte des spécificités. Sans poser les choses en terme de structures formelles, nous avons un effort sérieux à faire dans la prise en compte de la situation et des revendications propres à certaines catégories. Il y a bien sûr l'activité du syndicat en direction des chercheurs et il ne s'agit pas uniquement d'une question à traiter par le Bureau National ou la CE. Cela doit être pris en compte aussi (surtout) par les sections du syndicat avec, bien entendu, l'aide des instances nationales du syndicat. C'est vrai aussi dès notre activité en direction notamment des catégories C, des personnels administratifs, des cadres (...).

20 décembre

La loi Falloux permettant le financement des écoles privées sous contrat par les collectivités locales est votée.

Parmi les autres événements de l'année

• **Le projet de schéma stratégique du CNRS 1993-1995 :** - diminution de l'emploi scientifique statutaire et menaces sur l'unité du CNRS ; - recherches incitatives ou finalisées, renforcement des relations avec les entreprises, utilisation du CNRS en tant qu'expert ; - Renforcement des relations avec les entreprises et recherches finalisées ; - la diversification de la gestion des emplois ; - le "groupe" CNRS.

« (...) **Ce schéma stratégique du CNRS aggrave le précédent :** - Il remet en cause l'unité du CNRS en mettant en avant le "groupe CNRS" composé de départements scientifiques autonomes, des filiales, des GIP, avalisant et encourageant la privatisation ; - Il minore le rôle du Comité National ; - Il menace la cohérence scientifique ; - Il veut mettre encore plus le CNRS au service des "Entreprises" ; - Il menace le statut national, les règles d'avancement nationales ; - Il diminue le nombre de chercheurs permanents sur postes statutaires, accentue les pressions pour les faire partir dans l'enseignement supérieur ; - Il accentue la précarisation des jeunes chercheurs ; - Il ne dit pas un mot des ITA (vers un CNRS sans ITA ?).

Pour ces raisons, le SNTRS-CGT s'oppose à ce projet de schéma stratégique, comme à tout autre projet qui remettrait en cause : - le maintien du cadre national et unitaire du CNRS ; - le maintien du statut national, des garanties nationales de carrière, des règles de recrutement nationales ; - la création massive de postes de titulaires de chercheurs et d'ITA ; - le maintien de la mission principale du CNRS : la recherche fondamentale ».

• **Dans le régime général de retraite,** la durée de cotisations donnant droit à la retraite à taux plein est augmentée progressivement pour atteindre 160 trimestres en 2003. Même chose pour la période servant au calcul du salaire moyen ; d'ici à 2008, il sera calculé sur les 25 meilleures années de carrière. De plus, les pensions sont indexées sur les prix et non plus sur les salaires.

• **Une loi instaurant le délit d'entrave à l'IVG** est votée par l'Assemblée Nationale.

• **Il y a 40 créations d'emplois de chercheurs au CNRS et 2 d'ITA.** Il y a 50 créations d'emplois de chercheurs et 35 d'ITA à l'INSERM (et respectivement 20 et 12 à l'INRIA).

• **Regroupement sur le campus Michel-Ange** (3, rue Michel-Ange 75016 PARIS), de la direction générale et des équipes de direction des départements scientifiques et des instituts nationaux, situés auparavant ailleurs dans Paris (notamment, Quai Anatole France, Rue du Maroc, Rue Berbier du Metz, boulevard Arago). Cela se traduit par une baisse d'environ 300 postes pour l'administration Centrale. Les personnels en plus devant trouver une place ailleurs dans les laboratoires et délégations régionales.

• Le SNTRS-CGT compte 999 adhérents.

1994

16 janvier

Une manifestation nationale monstre (un million), pour la défense et l'amélioration de l'école publique, se déroule à Paris à l'appel des syndicats de l'éducation nationale.

26 janvier

Les organisations syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur¹² : « (...) appellent les personnels à marquer leur ferme opposition aux mesures que compte mettre en place le gouvernement, notamment celles contenues dans le "pré rapport sur les grands objectifs de la recherche française", en organisant localement toutes les actions qu'ils jugeront nécessaires.

Dès maintenant les organisations syndicales nationales interviennent, en particulier auprès du premier Ministre, pour que soit développé un emploi scientifique permanent de titulaire répondant en nombre et en qualité aux divers besoins d'une recherche publique de haut niveau dans un service public fort, gage d'efficacité économique et sociale (...) ».

Janvier

Dans le BRS le syndicat appelle à agir, en rappelant que, pour lui, « les EPST, organismes pluridisciplinaires de recherche, sont des éléments clé de la recherche scientifique française. Ils doivent être maintenus dans ces trois aspects : national, fondamental et pluridisciplinaire ».

4 février

Le CSN du syndicat indique que : « Nombreux ont été les délégués à exprimer leur ras-le-bol face à la situation qui nous est une nouvelle fois imposée. Nombreux ont été aussi ceux qui exigeaient une plus grande clarté des instances de la CGT, une intervention, de leur part, pour obtenir l'USCA qu'elle s'engage clairement, de façon publique pour la mise en œuvre de l'ensemble des propositions du Conseil National de la FERC. Ils se refusent, dans leur grande majorité, à se retrouver dans une situation inchangée, voire aggravée, après ces élections ».

Les votes du CSN :

Participation à la gestion du CAES, au Bureau et aux groupes de réflexion du CAES : 61 pour, 0 contre, 1 abstention, 1 refus de vote ;

Un programme du syndicat, contenant l'élément ci dessus et des propositions concrètes concernant les différents secteurs d'activité du CAES : 62 pour, 0 contre, 1 refus de vote ;

Les bases de constitution de liste commune : le programme est un élément essentiel ; la composition d'une liste unique doit refléter la réalité de ce que sont les organisations (la répartition des candidats ne peut donc se faire, à notre avis, que sur la base du nombre des FNI payés) ; les candidats doivent être des militants reconnus de l'action sociale ; la participation au bureau du CAES, dès lors que notre résultat électoral nous le permet, est essentielle dans une association qui gère un véritable salaire différé. 62 pour, 0 contre, 1 refus de vote ;

L'intitulé de la liste : d'un commun accord, dans le CSN, les propositions "Liste SNTRS-CGT ouverte" ou "Liste SNTRS-CGT seul", "Liste FERC" n'ont pas été soumises au vote. Trois propositions ont été soumises au vote, dans l'ordre suivant :

Liste d'Union CGT conduite par le SNTRS-CGT, 38 pour, 6 contre, 16 abstentions ;

Liste CGT : 27 pour, 22 contre, 12 abstentions ;

Liste avec le SNCS et le SNPEN, 47 pour, 7 contre, 11 abstentions.

Un vote supplémentaire a eu lieu, à la demande de camarades du CSN : S'il y a Liste CGT accepte-t-on la proposition 1^{er} SNTRS-CGT, 2^{ème} USCA ? 11 pour, 52 contre, 1 abstention, 1 refus de vote.

C'est sur ces bases que nous allons à une rencontre le 11 février avec des représentants de la Confédération, de l'UGICT, de la FERC, de l'UGFF, du SNTRS-CGT et de l'USCA.

Le CSN a également débattu de la situation dans la recherche et dans l'enseignement supérieur et des menaces qui pèsent sur l'avenir même des organismes, sur les statuts, sur l'emploi. Il « appelle les sections du

¹² FERCSup-CGT, SNTRS-CGT, UGICT-CGT, CGT-INRA, CGT-ORSTOM, CGT-SEA-CEA USCA-CGT, SGEN-CFDT-CNRS, SNIRS-CGC, SNPTES-FEN, SNPRES-FO, SNESup-FSU, SNP.IUFM-FSU, SNASUB-FSU, SNPEN, SNCS

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

syndicat à tout mettre en œuvre pour que les personnels expriment leur refus de la politique affichée par le gouvernement, à créer les conditions d'initiatives d'action unitaires notamment au moment de chacun des Colloques Fillon ».

11 Février

Lors de la seconde rencontre¹³ avec les instances de la CGT (Confédération - UGICT, FERC, UGFF) et l'USCA à propos de la préparation des élections au CAES du CNRS, tous les participants (celui de l'UGFF aussi) sont surpris d'entendre des représentants de l'USCA annoncer qu'ils syndiquaient des ITA ! Toute discussion était dès lors impossible.

A l'issue de 3 heures 30 de réunion, la délégation du SNTRS unanime a constaté, avec regrets et malgré tous ses efforts, qu'il n'était pas possible d'envisager une "liste d'union CGT" avec l'USca. Même si un accord formel sur le programme, la composition de la liste, la participation au bureau pouvait être trouvé.

Les nettes divergences portant sur : -les relations à rechercher avec les autres élus syndicaux des personnels, -l'articulation entre gestion et lutte revendicative, sont révélatrices de divergences entre deux pratiques et deux conceptions du syndicalisme.

De plus le minimum de relations fraternelles et de confiance nécessaire n'existe pas, ni pour s'engager ensemble pour trois ans, à gérer le salaire différé confié au CAES, ni pour envisager de mener en commun une campagne électorale dans la sérénité.

La question à résoudre en priorité est bien celle de l'avenir de la CGT au CNRS avec, notamment, la mise en œuvre des propositions du CNF de la FERC ».

Au mois de mars la FERC appelle à voter SNTRS-CGT.

Février

Ras le bol ! Tel est le titre de l'éditorial du BRS. « *Ras le bol de la division de la CGT (...). Ras le bol des mensonges, des agressions, de l'insulte (...). Ras le bol de perdre un temps précieux (...). Ras le bol de voir continuellement l'image de la CGT ternie par les agissements d'un groupuscule sectaire (l'USCA et tous ses soutiens dans et hors du SNTRS-CGT). (...) Tous ceux qui veulent qu'une CGT démocratique, indépendante, unitaire et regroupant toutes les catégories au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA vive et se développe doivent s'opposer avec la plus grande vigueur à ces pratiques de l'âge de pierre du syndicalisme ».*

3-30 mars

La lutte des étudiants et des travailleurs contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) rassemble de grandes foules dans des manifestations multiples à Paris et en province. Le 12 mars, elles rassembleront 150 000 à Paris et 80 000 à Marseille, par exemple. Le 30 mars le gouvernement de BALLADUR annonce le retrait de la mesure

7 mars

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) annonce qu'il y a 800 millions de chômeurs dans le monde.

12 mars

La CGT organise à Paris une « Marche pour l'emploi » sur le thème : « *s'unir, se rassembler pour le droit au travail, le droit de vivre* ».

31 mars

Le SNETAA (syndicat FEN de l'Enseignement technique) décide de rejoindre la FSU.

Mars

La FERC-CGT; pour les élections au CA du CAES, appelle à voter pour le SNTRS.

5-6 avril

Le CCN de la CGT vote à une large majorité la désaffiliation de la CGT à la FSM.

¹³ Lors de la première réunion, les participants ont été choqués de l'attitude agressive des représentants de l'USCA, injurieuse vis-à-vis des militants du SNTRS.

18 avril

Assemblée des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, organisée par les organisations¹⁴ CGT de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, le SNCS, le SNPCEN, les organisations de la FSU et le SGEN-CFDT à la Bourse du Travail de Paris (500 personnes). ►

Motion votée : « (Nous appelons) les personnels de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et les étudiants à agir tous ensemble pour :

- la préservation et le développement de la recherche et de l'enseignement supérieur publics ; - la défense de la recherche fondamentale pluridisciplinaire ; - une plus grande ouverture des troisièmes cycles aux étudiants ; - l'obtention des moyens nécessaires ; - le développement de l'emploi scientifique dans la recherche publique comme dans les entreprises ; - la création d'emplois d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'ITA et d'IATOS ; - les moyens pour la reconnaissance des qualifications ; - la fin de la précarité ; - l'ouverture de négociations sur ces revendications ».



25 avril

La lettre de "cadrage budgétaire" du Premier Ministre (E. BALLADUR), adressée à tous les Ministères pour réaliser des économies (extraits) : « A ma demande, le ministre du budget vous a déjà souligné dans sa lettre du 8 février 1994 les enjeux que représente pour la France la réduction progressive du déficit du budget de l'Etat de 4,1 % du PIB en 1994 à 2,5 % en 1997. (...) S'agissant de l'évolution des effectifs, vous mettrez en réserve 1,5 % des emplois des administrations et des établissements publics et organismes assimilés placés sous votre tutelle. »

Avril

Aux élections au CAES le quorum n'est pas atteint, un second tour est nécessaire.

24 mai

Marche des salariés privés d'emploi : les marcheurs font étape à Orsay où ils ont été accueillis par les syndicats CGT, le SGEN-CFDT et la SNESup de l'université.

Mai - Juin

Face aux projets de loi que le gouvernement veut faire adopter : éclatement de la Sécurité sociale, ouverture en grand aux compagnies d'assurances, renforcement de la mainmise du patronat et de l'Etat, la CGT appelle à l'action pour démasquer ces projets et imposer leur retrait, pour une Sécurité sociale au service de tous, accessible à tous, de haut niveau, gérée démocratiquement, permettant de la naissance à la vieillesse, une vie digne de notre temps, pour d'autres moyens financiers plus équitables, apportant des ressources immédiates et durables à la Sécurité sociale et favorisant l'emploi.

9 juin

La FERC-CGT organise un Forum pour l'emploi pour « rassembler les initiatives, permettre leur expression et donner force aux revendications ».

21 juin

Une nouvelle action contre la politique recherche du gouvernement a lieu, pour défendre le service public de recherche et d'enseignement supérieur (rassemblement à la Maison de la Chimie puis manifestation vers l'Assemblée Nationale).

22 juin

Des manifestations et rassemblements sont organisés par la CGT pour la défense de la Sécurité Sociale.

Juin

• **Sur la validation des années de non titulaires pour la retraite** : non content de pratiquer le racket le

¹⁴ CGT-INED, CGT-INRETS, CGT-SEA-CEA, CGT-SGPO ORSTOM, FERC-Sup CGT, SNTRS-CGT, SGEN-CFDT, SNASUB-FSU, SNCS, SNESUP-FSU, SNPCEN, SNPIUFM-FSU, SNPTES-FEN, USCA-CGT, UNEF, UNEF-ID

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

gouvernement voudrait saler la note : « *MM. Balladur et consorts après études de leurs conseillers (aidés par ceux du gouvernement précédent) ont enfin trouvé une recette pour renflouer (en partie) le déficit du budget de l'État : augmenter la "dette" pour le "rachat" des années de contractuel pour la validation.*

Si, si, ils ont osé envisager, avec cynisme, une telle mesure. Ils arguent, tenez vous bien, du fait qu'"il n'est pas rare de constater des délais d'instruction (des dossiers) manifestement excessifs pouvant dépasser dix ans, voire plus. Dès lors, il est évident que l'érosion monétaire a pour effet de déprécier sensiblement la dette de l'agent, au détriment du Trésor Public » (Extrait d'un tract du SNTRS-CGT)

• Un Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) est mis en place. Il est compétent pour tous les EPST et l'Enseignement supérieur.

13 juillet

Au CTPM, dans la déclaration de la CGT : « *Nous vous rappelons que nous n'avons pas été signataires des "accords Durafour". Les raisons qui nous ont conduits à ne pas signer restent totalement d'actualité : derrière certains avantages indiciers, il s'agit toujours de gommer les acquis particuliers, au profit d'un alignement par le bas. Et encore quand il y a avantage indiciaire cela ne prend effet réel qu'en fin de carrière. De plus dans tous les cas elles se traduisent par un allongement des durées d'échelon, et donc un allongement de la carrière. Ce qui nous a fait dire que ce qui est chichement donné à certains est payé par les autres (...)* ».

25 juillet

A propos du Guide, édité par la direction, intitulé *Mobilité interne des ITA*, un courrier du SNTRS-CGT à la Direction du CNRS : « (...) *.Nous tenons à vous faire part de notre surprise et de notre mécontentement. Surprise car, une nouvelle fois, s'agissant de mobilité, la direction met en place une réglementation sans qu'elle ait été soumise à l'avis au CTP et sans qu'elle ait fait l'objet de négociation avec les organisations syndicales. En 1990 déjà, nous nous étions élevés contre cette pratique à l'occasion de la publication d'une circulaire sur ce sujet de la mobilité. Cette question de la mobilité serait-elle chasse gardée de la direction ? (...)* ».

Juillet

Election au CA du CAES CNRS, 2^{ème} tour, collège unique :

Inscrits 26325, Votants 13525 (51,38), Exprimés 12885, SNTRS-CGT 2326 (18,05%) 6 élus, SNCS - SNPCEN 2081 (16,15%) 5 élus, SGEN-CFDT 4083 (31,69%) 10 élus, SNIRS-CGC 2122 (16,47%) 5 élus, FO 850 (6,60%) 2 élus, SNPTES-FEN 723 (5,61%) 1 élu, USCA 700 (5,43%) 1 élu.

Le SNTRS-CGT, gagne 530 voix et 4,37 points par rapport à 1991. Il progresse dans toutes les régions. Les autres listes perdent en voix et en pourcentage (l'USCA perd 216 voix et 2,49%). « *Cette progression est le résultat de la reconnaissance, par les agents du CNRS, du travail des militants du SNTRS-CGT qui ont défendu les acquis sociaux, le CAES, son indépendance et les moyens de son développement* ».

(...) Ce qui a été approuvé plus massivement, par les électeurs aujourd'hui, c'est aussi notre volonté de rassemblement de tous les personnels, au-delà de leurs différences catégorielles, sur ce qui leur est commun. Cela tout en menant une activité vers chacune des catégories.

Les électeurs ont aussi choisi d'approuver plus largement une organisation confédérée qui s'adresse à toutes les catégories de personnel, qui est avec eux pour la défense de leurs intérêts. Une des seules à ne pas accepter la "fatalité" de la baisse du pouvoir d'achat (...) » (Déclaration du Bureau National du SNTRS-CGT).

1^{er} septembre

Le premier acte du nouveau directeur Général du CNRS (Guy AUBERT) : le blocage des commandes des laboratoires et services. La direction et le ministère reconnaissent l'existence d'un *trou* dans les finances du CNRS, résultat d'un décalage entre les autorisations de programmes et les crédits de paiement depuis de nombreuses années. Ils refusent de révéler le montant de ce *déficit*

12 octobre

Un texte est publié par le ministère de la Recherche que l'on connaît du nom de son signataire : *la circulaire Bigot*. Présenté comme un texte soumis au débat, il se révèle être une décision à mettre en œuvre. Il institue une nouvelle forme de relations entre le CNRS et les universités par la contractualisation tripartite CNRS-Université-Ministère, il prévoit un financement de la recherche sur programme, la multiplication des unités mixtes et remet de fait en cause le rôle du Comité National.

14 octobre

• **Premier rassemblement à Michel Ange** : sur proposition de notre syndicat, et à l'appel de l'ensemble des syndicats du CNRS, auxquels se joint le SNESup, 1500 personnes viennent dans la cour du nouveau siège du CNRS, 3, rue Michel-Ange. C'est la première réaction aux premières décisions du nouveau Directeur Général du CNRS et à la volonté d'encadrement du travail scientifique de la part du Gouvernement.



Le 8 novembre plusieurs milliers de personnes du CNRS et de l'INSERM sont dans la rue (manifestation de Jussieu à Matignon) pour protester contre le manque de crédits.

• **8 ans et 20 jours après, le Bureau Confédéral s'exprime enfin sur la situation de la CGT, au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA.** Cela intervient après les progrès obtenus par le SNTRS-CGT aux élections au CAES. Dans une déclaration le Bureau Confédéral indique notamment : « *Le résultat des dernières élections au Comité d'action et d'entraide sociale du CNRS traduit une confiance accrue des personnels dans la CGT, et particulièrement dans son plus ancien syndicat, le SNTRS-CGT, dont le nombre de voix progresse de 530 voix et de 4,37 %. (...) L'avenir de la CGT dépendra des syndiqués de ce secteur et de leur capacité à travailler ensemble au rassemblement des salariés, dans un climat de confiance débarrassé des procès d'intention, des opérations de débauchage d'adhérents et des conflits qui perdurent.*

En s'appuyant sur cette confiance accrue des salariés, il est possible aux organisations de la CGT de travailler à un processus de rapprochement incluant à terme une perspective d'unification. Celle-ci, déjà proposée par la FERC depuis deux ans, organiserait et respecterait nécessairement l'expression autonome des revendications catégorielles et leur libre convergence au sein de l'organisation intercatégorielle qui en découlera. L'expérience du SNTRS-CGT parmi toutes les catégories et celles de l'USCA parmi les chercheurs pourraient ainsi s'y conjuguer ».

La lecture de cette déclaration a laissé nombre de militants sur leur faim. Nous y avons relevé deux éléments essentiels, cependant : le premier est la reconnaissance du SNTRS-CGT comme syndicat intercatégoriel (pour la première fois dans une déclaration du Bureau Confédéral) et non plus simplement comme *syndicat d'ITA*, le second est la reprise, par le Bureau Confédéral, des propositions de la FERC de décembre 1992 (base de la construction d'un syndicalisme intercatégoriel : un SNTRS-CGT dont la structuration devrait évoluer).

20 octobre

Une manifestation allant de l'Assemblée Nationale au Ministère rassemble 2500 personnes. A Toulouse et Marseille il y a 500 manifestants. Il y en a plusieurs centaines à Lyon, Strasbourg, Montpellier, Nice, Grenoble, Nancy, Bordeaux.

8 novembre ►

6000 chercheurs, enseignants, ITA et étudiants du CNRS et de l'INSERM sont dans la rue à Paris (manifestation



Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

de Jussieu à Matignon)¹⁵ pour : - l'attribution immédiate, par le gouvernement, des crédits votés par le parlement et dus au CNRS ; - l'arrêt immédiat de la politique de désassociation des unités de recherche ; - la création de postes statutaires nécessaires pour le fonctionnement du service public et l'arrêt de la précarité ; - un financement régulier, garanti et soutenu des organismes et des unités ; - l'autonomie des organismes, un fonctionnement démocratique et transparent.

A Toulouse, ce sont 1500 personnes qui ont manifesté. Ailleurs les rassemblements et manifestations ont été souvent très importants : 600 à Lyon, 400 à Grenoble, 300 à Bordeaux, 200 à Strasbourg, 300 à Marseille, 150 à Clermont-Ferrand, 150 à Caen et 100 à Nancy le 10 pour accueillir comme il se doit le D.G.

17 - 18 novembre

Le CSN unanimement décide « de présenter des candidats aux élections à venir dans tous les collèges ; de continuer à débattre avec les différentes instances de la CGT sur la base des propositions du CNF de la FERC de décembre 1992 ».

23 novembre

Des manifestations de travailleurs de tous les services publics ont lieu à Paris et dans les villes de province. Il y a plus de 80 000 manifestants à Paris.

5 décembre

Nouvelle manifestation pour l'avenir de la recherche publique, cette fois en direction du Sénat où doit être voté le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur¹⁶.

Décembre

• Dans un numéro spécial du BRS intitulé « *La recherche publique en question* », le syndicat indique que « pour la première fois depuis le début des années 70, la France annonce la diminution de son effort global de recherche fondamentale. (...) La recherche doit être au service de la population, c'est le sens du service public de recherche. Elle ne peut être pilotée par des partenaires solvables ou par des technocrates sur des objectifs de court terme ou des problèmes conjoncturels. Elle ne peut être soumise à la rentabilité financière ».

• La direction du CNRS, en augmentant indûment les tarifs de restaurants¹⁷, récupère 1,029 millions de francs dans la poche des utilisateurs. Seul le représentant du SNTRS-CGT dans la Commission Nationale de Restauration a voté contre. Le SGEN-CFDT, FO, le SNIRS-CGC, et le SNPTES-FEN s'abstiennent (le SNCS et le SNPCEN n'ont pas de représentants).

• Elections aux CSS de l'INSERM

Collège ITA : Inscrits : 3450 ; Votants : 1683 (48,78) ; Exprimés : 1585 ; SNTRS-CGT : 785 (49,53%) 18 élus ; SGEN-CFDT : 345 (21,77%) 6 élus ; SNIRS-CGC : 455 (28,71%) 6 élus.

Parmi les autres événements de l'année

- Il y a 5 millions de personnes qui vivent avec seulement 1800 francs mensuels.
- 87 postes d'ITA sont supprimés en 1994 au CNRS, 469 postes d'ITA et 14 postes de chercheurs gelés. Les emplois d'ouvriers et d'employés de service sont en voie d'extinction. Le CNRS annonce de nouvelles suppressions de postes pour 1995. 75 postes d'ITA sont gelés pour 1994 à l'INSERM.
- Le SNTRS-CGT compte 1013 adhérents.

¹⁵ CGT (FERC, FERC-Sup, SNTRS, INED, INRA, ORSTOM, USCA), SNCS, FSU (SNESup, SNASUB, SNPIUFM, SNPCEN), FEN (C2S, SNPTES), SGEN-CFDT, SNIRS-CGC, UNEF, UNEF-ID, Coordination de Gif

¹⁶ Appel CGT (FERC, FERC-SUP, SNTRS, INED, INRA, ORSTOM, USCA), FO (FNEC-FP, SNPREES), FEN (C2S, SNB, SNPTES, SUPRECHERCHE), FSU (SNESup, SNASUB, SNPIUFM, SNPCEN, SNICS), SNCS, SGEN-CFDT, SNIRS-CGC, UNEF, UNEF-ID

¹⁷ L'indice (INSEE) des prix des denrées pour la restauration collective a baissé en 1994 de 0,7% et la direction se vote une augmentation des prix de 3% en moyenne pour 1995.

1995

19 janvier

- Un rassemblement des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, des étudiants chercheurs est organisé par 23 syndicats et associations¹⁸ au CNRS à l'occasion du CA, pour : - Une politique scientifique qui redonne l'initiative aux laboratoires ; - l'arrêt immédiat des restructurations arbitraires en cours ; - l'attribution de crédits récurrents conséquents aux labos ; -l'arrêt des gels de postes ; - la création des postes statutaires nécessaires au service public de recherche. Les organisations appelant à cette initiative, lancent une nouvelle action pour le 7 février.
- Modifications du statut cadre des EPST : composition des jurys et organisation des concours ITA, reprises d'ancienneté lors de nomination dans un nouveau corps, proportion des effectifs des grades dans les corps, carrière des corps B, avancements de grades ...

Janvier

Le SNTRS-CGT lance une pétition appelant à refuser : « - l'augmentation des tarifs des restaurants CNRS ; - de financer le CNRS ; - la mise en place d'un tarif "spécial étudiants" (ces derniers doivent bénéficier des mêmes tarifs que les agents CNRS) »

4 février

Une action pour la défense de la Sécurité Sociale rassemble 100 000 manifestants et, le 23 mars, plus de 100 000 retraités sont dans les rues de nombreuses villes de France, à l'appel de la CGT.

7 février

22 organisations syndicales CGT, SNCS, CFDT, FO, FSU, FEN, CGC et étudiants appellent à une Manifestation Nationale des personnels de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des étudiants, du Palais de la Découverte à Matignon, pour : « développer l'activité de recherche dans tous les domaines de la connaissance, garantir la possibilité d'accès aux études supérieures pour tous, assurer la formation et les débouchés pour les futurs enseignants-chercheurs et les personnels qualifiés dont le pays a besoin, pour des budgets répondant aux besoins de l'Enseignement supérieur et la recherche, des créations d'emplois de titulaires, nécessaires au fonctionnement du service public de recherche et d'enseignement supérieur, pour l'arrêt des procédures visant à déstructurer ce service public ».

Cela a été un grand succès : 20 à 25000 à Paris pour la manifestation enseignement supérieur et recherche, des cortèges importants aussi en province comme à Toulouse, Marseille (10 000), à Besançon, Bordeaux, Lyon, Nice, Angers, Caen, Montpellier. Toutes ces manifestations étaient communes à enseignement supérieur, recherche, enseignement secondaire et primaire. La mobilisation a été très forte chez les étudiants.

23 mars

- Le matin a lieu un rassemblement au Ministère de la recherche et de l'Enseignement supérieur pour la défense de la recherche publique, du CNRS et de ses personnels à l'appel du SNTRS CGT, du SGEN-CFDT, du SNCS, SNESup-FSU, du SNPCEN FSU, du SNPREEES FO, de l'UNEFet de l'UNEF-ID.
- L'après midi plus de 100 000 actifs et retraités manifestent dans les rues des villes de France, à l'appel de la CGT.

28 mars

Une grève pour la défense des retraites dans tous les moyens de transport public est très fortement suivie.

Mars

Elections à l'INSERM :

• Conseil Scientifique

Collège ITA : Inscrits 3449, votants 1771 (51,37%), exprimés 1709, SNTRS-CGT 478 (27,97%), SGEN-CFDT 674 (39,44%), SNIRS-CGC 420 (24,58%), CFTC 137 (8,02%).

Collège Chercheurs A1 : Inscrits 1231, votants 856 (51,88%), exprimés 844, SNCS 263 (31,16%), SGEN-

18 Plus précisément : CGT (FERC-Sup, SNTRS, INED, INRA, ORSTOM, USCA), FO (FNEC-FP, SNPREEES), FEN (SNB, SNPTES, SUP'Recherche), FSU (SNESup, SNICS, SNPIUFM, SNASUB, SNPCEN), SGEN-CFDT (CNRS et INSERM), SNCS, SNIRS-CGC, UNEF, UNEF-ID et AMES (Association de Moniteurs).

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

CFDT 135 (16,00%), SNIRS-CGC 60 (7,11%), Indépendants 386 (45,73%).

Collège Chercheurs A2 : Inscrits 1231, votants 856 (69,54%), exprimés 872, SNIRS-CGC 73 (8,37%), SNHU 119 (13,65%), Indépendants 680 (77,98%).

Collège Chercheurs B1 : Inscrits 1706, votants 880 (69,54%), exprimés 854, SNTRS-CGT 27 (3,16%), SNCS 366 (42,86%), SGEN-CFDT 227 (26,58%), SNIRS-CGC 163 (19,09%), USCA 71 (8,31%).

Collège Chercheurs B2 : Inscrits 1008, votants 402 (39,88%), exprimés 390, SNIRS-CGC 28 (7,18%), SNHU 152 (38,97%), Indépendants 210 (53,85%).

• CAP

ITA : Inscrits 2698, votants 1682 (62,34%), exprimés 1615, SNTRS-CGT 432 (26,75%), SGEN-CFDT 657 (40,68%), SNIRS-CGC 359 (22,23%), CFTC 167 (10,34%).

Chercheurs : Inscrits 1905, votants 1115 (58,53%), exprimés 1086, SNCS 554 (51,01%), SGEN-CFDT 236 (21,73%), SNIRS-CGC 232 (21,36%), USCA 64 (5,89%).

8 avril

Le SNTRS se joint à un grand nombre d'organisations pour appeler à une manifestation de soutien au peuple algérien.

9 avril

Les organisations syndicales appellent les chercheurs, les ITA, les enseignants-chercheurs, les thésards, à un rassemblement, devant le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour obtenir : « - l'arrêt des accusations iniques à propos de la gestion des laboratoires ; - la restitution des crédits annulés dans les laboratoires ; - le remboursement de la dette de l'Etat au CNRS ; - la fin des gels et des suppressions de postes de titulaires ; - une politique de développement de la recherche publique dans les EPST et l'Enseignement Supérieur : budget et emplois stables (chercheurs, ITA, enseignants-chercheurs et IATOS) ; - le maintien des EPST et de leurs missions fondamentales : avancée des connaissances dans tous les domaines du savoir, la formation à la recherche ».

7 mai

Jacques Chirac est élu président de la République avec 52,6% des suffrages. Alain Juppé est nommé premier ministre.

18 mai

A la CE du SNTRS-CGT : « Nous en étions convaincus avant les élections (présidentielles) : nous ne pouvons compter que sur notre intervention, sur l'action que nous serons capables de développer avec les personnels pour, comme le rappelle la FERC dans sa déclaration au CTP ministériel :

- l'abandon du processus de contractualisation des EPST, et le retour à un financement régulier des unités par le biais du soutien de base et non par la généralisation du système des appels d'offres,
- l'abandon des rapports CHARVOLIN et GROSS et le retrait définitif du rapport LAURENT,
- la levée totale des gels de crédits et de postes et le remboursement intégral de la dette de l'Etat au CNRS, (ajoutons-y l'annulation des suppressions de postes),
- l'ouverture de postes budgétaires de titulaires à la hauteur des besoins recensés dans les unités de recherche et les services des organismes de recherche et des universités, dans toutes les catégories, de l'Agent Technique au chercheur et à l'enseignant-chercheur, le maintien du statut de titulaire de la Fonction Publique d'Etat et son amélioration et la titularisation des non titulaires.

Troisième tour social. Maintenant on va voir ce que l'on va voir ! Méfions-nous de ces slogans d'avant et d'après campagne électorale et des déclarations de caractère velléitaire. L'expérience montre qu'ils sont, en général, sans lendemain.

Faisons notre travail de syndicalistes tout simplement. Améliorons notre activité. Faisons en sorte que les adhérents soient à l'initiative, participent à part entière à la vie du syndicat.

Débattons avec les personnels de la situation de la recherche, de celle des chercheurs et des ITA, décidons, avec eux, des revendications et de l'action à mener. Organisons partout des AG de chercheurs et d'ITA. Prenons les initiatives nécessaires ».

31 mai

• Le SNTRS-CGT s'adresse à la direction du CNRS pour lui « demander d'inscrire notre organisation —le Syndicat National des Travailleurs Scientifique, affilié à la CGT (SNTRS-CGT) — sur la liste des organisations

syndicales représentative pour les chercheurs ».

• 50 000 cheminots manifestent à Paris.

Mai

Le SNTRS-CGT publie un BRS spécial, intitulé : *Livre Blanc de l'Emploi (Le besoin d'emploi dans les organismes de recherche – Table ronde sur l'emploi au CNRS et à l'INSERM)*.

14 juin

Le SNTRS-CGT appelle à l'action interprofessionnelle pour l'emploi appelée par la CGT.

16 juin

Le syndicat est sollicité par courrier, par le Bureau Confédéral, pour la préparation des élections au C.A. du CNRS : « *En présentant une seule liste dans le collège unique, les organisations de la CGT peuvent être représentées dans cette instance* ». Il nous propose une rencontre SNTRS-CGT, UGICT-Confédération, USCA pour en débattre. Le Bureau National décide de décliner l'invitation (réponse téléphonique) : « *Les conditions ne sont pas remplies pour avoir un débat constructif avec l'USCA. Cette dernière n'a changé en rien. Il n'est pas utile de se rendre à une réunion qui débouchera à nouveau sur une impasse* ». Et, le 10 juillet, le Bureau National sur mandat de la CE considère que les conditions d'une liste commune avec le SNCS et le SNPCEN, pour les élections au CA du CNRS, ne sont pas remplies ; le SNTRS-CGT présentera seul sa liste.

21 juin

Un communiqué commun SGEN-CFDT, SNCS, SNTRS-CGT (INSERM) : « *Depuis plusieurs mois, la mise en place du Conseil Scientifique et des Inter-commissions Scientifiques Spécialisées est bloquée à l'INSERM. En effet, bien que les membres élus du Conseil Scientifique le soient depuis janvier 95 et que la session de printemps des Commissions Scientifiques Spécialisées se soit terminée le 2 juin, les ministères de tutelle n'ont toujours pas désigné les membres nommés du Conseil Scientifique et des Inter-commissions. Cette situation porte gravement atteinte au fonctionnement de l'INSERM.*

(...) *Les organisations syndicales soussignées exigent que les instances de l'INSERM soient mises en place le plus rapidement possible et qu'en tout état de cause, les recrutements de DR et de CR prennent effet aux mêmes dates que les années précédentes, ainsi que la mise en place des Unités ou l'attribution des contrats* ».

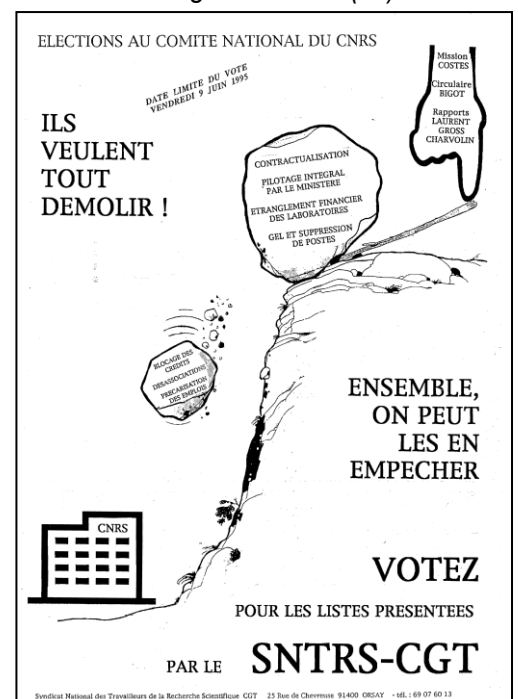
22 juin

La Commission Exécutive du syndicat débat de la préparation des élections au C.A. du CNRS : « *Elle rejette l'éventualité d'une liste avec l'USCA car cette dernière refuse toujours de reconnaître le SNTRS-CGT comme l'organisation devant servir de base à la construction d'un syndicalisme intercatégoriel CGT (...). A cela s'ajoute le fait que l'USCA n'a pas renoncé à son action en justice contre le SNTRS-CGT et sa section de Bor-deaux. La Commission Exécutive a adopté, majoritairement, la position ci-après. Elle pense qu'en priorité il faut rechercher une alliance avec le SNCS et le SNPCEN sous les conditions minimales suivantes : qu'il y ait accord sur le programme ; que le SNTRS-CGT étant un syndicat intercatégoriel, il revient à lui seul de choisir ses candidats ; que la tête de liste soit un membre du SNTRS-CGT. Au cas où cette alliance ne serait pas possible, la Commission Exécutive décide, à l'unanimité de présenter une liste SNTRS-CGT. La Commission Exécutive demande à rencontrer l'UGICT et la Confédération sur l'avenir du syndicalisme dans notre secteur d'activité* ».

27 juin

• **Elections au Comité National du CNRS¹⁹ :**

ITA : Inscrits 16453, Votants 9437 (57,32%), Exprimés 9237, SNTRS-SNPCEN 2912 (31,53%), SGEN-CFDT 3101 (33,57%), SNIRS-CGC 1419 (15,36%), FO 581 (6,29%), SNPTES-FEN 1224 (13,25%).



¹⁹ Malgré les efforts faits, le SNTRS n'a pu présenter des candidats dans le collège chercheurs B. Un seul candidat chercheur dans le collège A, qui n'a pas passé le cap du second tour.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

Chercheurs B : Inscrits 6999, Votants 4369 (62,42%), Exprimés 9237, SNCS 2164 (50,27%) ; SGEN-CFDT 1372 (31,87%) ; SNIRS-CGC 349 (8,11%) ; FO 22 (0,51%) ; USCA 72 (1,67%), Indépendants 331 (7,69%).

Enseignants-Chercheurs B2 : Inscrits 8587, Votants 5449 (63,46%), Exprimés 5320, SNESup 2306 (43,35%) ; SGEN-CFDT 1890 (35,53%) ; SNIRS-CGC 67 (1,26%) ; FO 80 (1,50%) ; USCA 31 (0,58%), Indépendants 947 (17,80%).

28 juin

200 millions de francs d'annulations d'autorisations de programmes pour le CNRS, d'autres annulations d'AP et de CP pour la recherche publique hors EPST, sont annoncées par arrêté. Commentaire du SNTRS-CGT : « *Ainsi le gouvernement montre comment il entend résoudre la question de la non-couverture des AP par les CP qui atteint environ 1,5 milliards de francs²⁰ et qui est la cause du déficit du CNRS : en annulant des AP* ».

Juin

Elections à l'INRIA

• AGOS (équivalent du CAES) collège unique :

Inscrits 850, Votants 454 (53,41%), Exprimés 441, SNTRS-SNCS 242 (54,88%), SGEN-CFDT 199 (45,12%).

• Conseil d'Administration :

ITA : Inscrits 371, Votants 259 (69,81%), Exprimés 250, SNTRS-CGT 146 (58,40%), SGEN-CFDT 104 (41,60%).

• Comité Technique Paritaire :

ITA : Inscrits 371, Votants 258 (69,54%), Exprimés 250, SNTRS-CGT 154 (61,60%), SGEN-CFDT 96 (38,40%).

1^{er} juillet

Annulation de crédits : Le Journal Officiel publie un arrêté du 28 juin portant annulation de crédits, près de 14 milliards F d'autorisations de programme (AP) et de 18 milliards F de crédits de paiements (CP). Le CNRS a ainsi une annulation de 200 MF d'AP. Le CEA perd près de 38 MF de CP, l'ANVAR perd 250 MF d'AP et 90 MF de CP, le CNES perd 320 MF d'AP et autant de CP, etc. En tout, la recherche perd près de 628 MF d'AP et 86 MF de CP. L'enseignement supérieur perd près de 19 MF de CP, en particulier dans les budgets des bourses, des œuvres et du prérecrutement d'enseignants-chercheurs.

10 juillet

Le Bureau National sur mandat de la CE considère que les conditions d'une liste commune avec le SNCS et le SNPCEN pour les élections au CA du CNRS, ne sont pas remplies ; le SNTRS-CGT présentera seul sa liste.

16 juillet

Reconnaissance des "*fautes commises par l'Etat français*" pendant la 2^{ème} guerre mondiale, avec sa participation à la déportation des juifs par Jacques Chirac.

26 juillet

Par une circulaire le premier ministre (JUPPE) lance la préparation et la mise en oeuvre de la réforme de l'Etat et des services publics.

Juillet

Le syndicat appelle à faire signer l'appel *Les scientifiques contre la reprise des essais nucléaires*. Ceux-ci disent en substance : « *Nous ne voulons pas que la terreur nucléaire en vienne un jour à annihiler chez les hommes la volonté de poursuivre l'effort de recherche scientifique* ».

14 septembre

La CE du SNTRS-CGT face à la situation du CNRS, au blocage des salaires, au projet de remise en cause de la Sécurité Sociale et des retraites « *propose aux autres syndicats du CNRS une rencontre pour organiser une action propre à l'organisme. Pour le SNTRS-CGT le niveau nécessaire de l'action doit être la grève (...). (Elle) estime qu'au plan général la riposte doit être à la hauteur de la situation et devrait être un appel le plus rapide possible à une grève générale interprofessionnelle de 24 heures, car tous sont concernés, salariés du public et du privé, retraités, RMIstes...* »

27 septembre

La Cour des Comptes établit que les dettes des patrons envers la Sécurité Sociale se montent à 90,8 milliards

²⁰ La dette réelle de l'Etat envers le CNRS sera révélée par un rapport à l'Assemblée Nationale plusieurs mois plus tard : 1,803 milliards.

de francs.

30 septembre

Le syndicat appelle à la manifestation pour la Paix.

Septembre

• Les scientifiques contre la reprise des essais nucléaires (pétition).

« Les scientifiques soussignés s'élèvent contre la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique. (...) la question posée aujourd'hui aux hommes est de mettre un terme complet et définitif à l'accumulation des armes de destruction massive et d'entrer dans une ère de réduction progressive de ces armements pour aboutir, à terme, à leur élimination. La décision du Président de la République d'effectuer huit essais en 1995 et 1996 est contraire à l'esprit d'un tel objectif (...).

La destruction d'Hiroshima et de Nagasaki, puis le développement incessant des armes nucléaires durant les années "d'équilibre de la terreur", ont gravement atteint l'image que les hommes se font du progrès scientifique. Celui-ci demeure cependant une nécessité dans toutes les branches de la connaissance pour aider à découvrir, et à appliquer; des solutions aux immenses problèmes d'alimentation, de santé, d'environnement et d'éducation mais aussi d'utilisation et de protection des sols, de renouvellement des sources d'énergie, de réduction de la pollution... Nous ne voulons pas que la terreur nucléaire en vienne un jour à annihiler chez les hommes la volonté de poursuivre l'effort de re-cherche scientifique. Nous dénonçons le fait que, en ce temps de réduction de crédits, les sommes importantes destinées aux nouveaux essais nucléaires feront défaut à nombre de recherches à vocation humanitaire et pacifique, capables de donner à nos concitoyens une vision plus constructive du rôle de la recherche (...).

• **Le SNTRS-CGT se branche sur le courrier électronique.** Cela sera d'une grande utilité au cours des grèves de la fin de l'année, pour assurer la communication dans le syndicat.

• **Le SNTRS-CGT se branche sur le courrier électronique.** Cela sera d'une grande utilité au cours des grèves de la fin de l'année, pour assurer la communication dans le syndicat.

10 octobre

Une grève fortement suivie et une centaine de manifestations ont lieu dans la fonction publique et dans les services publics à l'appel des 7 fédérations de fonctionnaires²¹ et de fédérations des services publics (essentiellement PTT et Transport) sur la question des salaires et du pouvoir d'achat, face à la décision du gouvernement de bloquer les salaires des personnels de la fonction publique est des services publics. Les cheminots sont massivement en grève.

9 novembre

Une action Recherche à l'appel des organisations syndicale de la recherche et de l'enseignement supérieur, rassemble plusieurs milliers de manifestants, avec une forte participation des étudiants. Le sujet essentiel de cette manifestation est le rejet du projet de budget 1996 de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

16 novembre

• Une grève fortement suivie et

une centaine de manifestations ont lieu dans la fonction publique et dans les services publics à l'appel des 7 fédérations de fonctionnaires et de fédérations des services publics (essentiellement PTT et Transport). Les cheminots sont massivement en grève. Tous agissent sur les questions de l'emploi, de Sécurité Sociale et de retraites.



²¹ CGT, CFDT, FSU, FO, CGC, CFTC, UNSA

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

• **A propos de la Sécurité Sociale...** Déclaration de la CE du SNTRS : « La Commission exécutive du SNTRS-CGT réunie le 16 novembre 1995, exprime son inquiétude à la lecture de l'appel intersyndical national pour la journée d'action du 14 novembre.

Elle souhaite que la Confédération s'exprime pour informer sur les enjeux et rappeler des revendications qui sont essentielles dans ce domaine (abrogation de la CSG ; - refus de la fiscalisation du financement de la Sécurité Sociale sous quelque forme que ce soit ; - retour aux 37,5 annuités pour le bénéfice d'une pension à taux plein pour tous ; - remboursement par les employeurs et par l'État de leur dettes à la Sécurité Sociale ; - retour au financement complet des Allocations Familiales par les cotisations des employeurs ; - abandon du forfait hospitalier ; - abandon de tous les projets de remise en cause de la Sécurité Sociale, en matière de financement et de droits des assurés du régime général et des régimes particuliers ; - annulation de toutes les décisions qui ont abaissé les taux de remboursement) ».

Novembre - Décembre

Le 16 novembre, plus de 2 millions de travailleurs défilent dans les rues, dans toute la France, à l'appel de la CGT de la FSU et de FO. Des syndicats CFDT s'y joignent malgré le soutien de leur direction confédérale au plan Juppé. Nombreuses sont les manifestations régionales qui voient une participation record.

Le 23, à 20 heures, les cheminots se mettent en grève, massivement et dans toute la France.

Le 24, des manifestations impressionnantes, pour la défense de la sécurité sociale, contre le plan Juppé, sont organisées, dans toute la France, par la CGT. La FSU s'y associe. Une grève massive des cheminots commence partout en France.

Le 25, une manifestation est organisée à Paris par de nombreuses organisations pour les droits des femmes.

Le 28, la CGT décide de participer une nouvelle manifestation à Paris, dont FO est à l'initiative.

Le 29, la grève démarre à la Poste et à la RATP.

Le 1^{er} décembre, la CGT communique : « Chaque jour apporte de nouvelles preuves de la solidarité d'intérêt qui unit tous ceux qui luttent dans le public et dans le privé, tous ceux qui souffrent et qui souvent ne sont pas en mesure de s'engager dans la lutte (...). A tous les syndicats CGT, FO, CFDT et aussi FSU et UNSA, à tous les autres, la CGT propose de faire de la journée du 5 décembre un nouveau et puissant temps fort de l'action. »

Le 5, il y a plus de 1 300 000 manifestants dans les rues des villes de France.

Le 7, est une nouvelle journée de manifestations qui atteignent des records de participation dans de très nombreuses villes de France.

Le 12, une nouvelle fois les travailleurs foulent le pavé au cours de manifestations nombreuses qui rassembleront plus de 2 000 000 de personnes.

Le 16, ont lieu les dernières grandes manifestations : il y a cette fois 3 000 000 de manifestants dans toute la France. La reprise du travail s'amorce à la SNCF, où les cheminots ont imposé des reculs au gouvernement (suspension du contrat de plan, maintien du régime spécial de retraite des cheminots, engagement de titularisation de nombreux travailleurs en situation précaire). Dans la Fonction publique, la forte participation des fonctionnaires au mouvement, pousse le gouvernement à renoncer à ses projets de remise en cause du système de retraite.

Le 20 décembre, le travail commence à reprendre à la SNCF et à la RATP. Le trafic reprend progressivement, région par région.

Du 3 au 6 décembre, se déroule le 45^{ème} congrès de la CGT. Jean OMNÈS s'y exprime, à propos du syndicalisme rassemblé : « Cette idée, importante pour l'avenir même du syndicalisme, ne doit pas rester un effet



Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

de manche, une louable intention. Tous nous devons travailler, à tous les niveaux, pour aller vers cet objectif que nous approuvons (...). Rester au constat de la division syndicale, (...), déplorer cette situation, ne suffit pas. Il ne faut pas se bercer d'illusions : nous n'aboutirons certainement pas à une seule organisation dans les mois qui viennent. Mais l'immobilisme, en ce domaine aussi, serait pire que tout. Nous avons la responsabilité de créer, dès aujourd'hui, les conditions d'un débat ouvert, ne masquant aucune question. Les organisations de la CGT, leurs militants, doivent organiser ce débat, prendre des initiatives. Il y va de l'avenir du syndicalisme, de celui de la CGT elle-même »

Le congrès décide la désaffiliation de la CGT de la FSM. Il modifie l'article 1 des statuts de la CGT. Les délégués du SNTRS-CGT ont voté contre la modification de cet article.

Novembre

Election au CA du CNRS (collège unique) : la liste SNTRS-CGT est composée de Joël CHOISY (AI, Grenoble) Danièle KERGOAT (DR, Paris) Christine ROSEMBERG (IE, Toulouse) François OLLIVIER (CR, Palaiseau).

Inscrits 27222, Votants 14310 (52,57%), Exprimés 13991, SNTRS-CGT 2276 (16,27%) 1 élu, SNCS - SNPCEN-FSU 2848 (20,36%) 1 élu, SGEN-CFDT 4010 (28,66%) 1 élu, SNIRS-CGC 2037 (14,56%) 1 élu, FO 1234 (8,82%), SNPTES-FEN 1012 (7,23%), USCA 574 (4,10%).

Le SNTRS-CGT, avec 2276 voix (16,27%), il obtient un élu et progresse par rapport aux mêmes élections de 1992 (+1064 voix et +5,79%).

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la liste du SNTRS-CGT progresse dans 17 régions sur 18, qu'il y avait 2431 votes exprimés de plus cette fois-ci,...et qu'une nouvelle fois le SNTRS-CGT se retrouvait en face d'une liste se réclamant de la CGT : celle de l'Usca.

Il confirme les progrès réalisés par le SNTRS aux deux précédentes élections : au CA du CAES et au Comité National de la Recherche Scientifique.

10 décembre

Sous la pression des luttes menées par les travailleurs, le gouvernement renonce officiellement à son projet de réforme de la retraite pour les régimes spéciaux.

22 décembre

Dans une lettre au Directeur Général de l'INSERM : *« La responsabilité en terme d'arbitrage budgétaire appartient aux ministères de tutelle ; nous pensons toutefois que les directions des organismes sont concernées et doivent prendre leurs responsabilités dans les demandes qu'elles font pour le fonctionnement des laboratoires et services, et les besoins en personnels, pour une recherche publique répondant aux besoins de la Nation.*

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est dommageable que, depuis des années, aucune discussion ne fond n'ait pu avoir lieu sur les problèmes d'emploi, de budget et d'avenir de l'organisme avec la direction de l'INSERM. ».

Parmi les autres événements de l'année

- Il y a 153 suppressions de postes ITA et TPN au CNRS et 11 à l'INSERM, pour 4 créations à l'INRIA.
- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est créée. Leon Britan, ancien Commissaire européen au Commerce, définit ainsi cette structure : *« une organisation permanente qui permet un processus continu de libéralisation et d'ouverture des marchés ».* Il s'agit de soumettre toutes les activités humaines à la loi du profit maximum. Tout intéresse les capitalistes, tout est susceptible d'être marchandise.
- Le SNTRS-CGT compte 1021 adhérents.

1996

1^{er} janvier

- Il y a 202 nouvelles suppressions de postes au CNRS (8 à l'INSERM et 1 à l'INRIA et, 263, au total, pour la recherche publique), les crédits de paiements sont en baisse de 5,84% au CNRS, en "hausse" de 0,50% à l'INSERM et de 1,36% à l'INRIA (en francs courants).
- De nombreuses hausses de prix sont décidées par le gouvernement : forfait hospitalier, redevance TV,

carburants, péages, Tabac, TVA.

4 janvier

Nicole Notat et la direction de la CFDT sont critiquées par une partie des militants pour leur faible positionnement contre le plan Juppé. Une minorité des syndiqués part rejoindre le nouveau syndicat SUD (Solidaires, unis et démocratiques).

5-6 janvier

Non seulement les moyens récurrents des équipes sont en forte baisse mais, dans la nuit du 5 au 6 janvier, la direction du CNRS *récupère*, de façon brutale, toutes les sommes attribuées avant le 31 décembre 1995 et non encore dépensées par les unités. De nombreux labos voient leurs dotations réduites à 1000 francs voire à 1 franc. Il faut une sacrée dose de cynisme pour affirmer sans rire, comme le Directeur Général du CNRS, « *que l'année 1996 s'ouvrait pour le CNRS sous de meilleurs auspices* » et pour prétendre comme le ministre F. BAYROU « *que la recherche reste une priorité nationale* ».

Le Directeur de l'INSERM et certains responsables du CNRS expriment leurs inquiétudes quant au risque d'annulations de crédits en cours d'année.

24 janvier

Une note de la Direction de l'INSERM précise que les crédits de l'Administration seront gelés à hauteur de 50% et ceux des unités à 25%.

27 janvier

Le dernier essai nucléaire a lieu à Moruroa.

Janvier

Les organisations syndicales sont sollicitées par la Direction de l'IN2P3 de répondre à la question : « Evolution de l'IN2P3 pour les 10 années à venir » avec le rapport Doubre comme première proposition. La perspective affichée (quasi-officiellement) par l'IN2P3 est de supprimer près de 300 postes d'ici 10 ans (notamment de catégorie B).

12 février

L'Observatoire Français de Conjoncture Economique affirme que le trou financier de la Sécurité Sociale « *est dû à une politique économique récessive* ».

21 février

Un rassemblement est appelé au ministère par 18 organisations de la recherche et de l'Enseignement supérieur (CGT, SNCS, FSU, CFDT, CGC, FEN) contre les restrictions budgétaires, pour la création d'emplois de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'ITA et d'IATOSS de toutes catégories, pour le maintien et le développement des crédits et des moyens des Etablissements d'Enseignement supérieur et des Organismes de Recherche publique.

22 février

Le SNTRS-CGT rencontre F. BAYROU, ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Dans le compte rendu nous pouvons lire : « A notre demande d'ouverture de négociations sur les revendications des personnels de la recherche, M. BAYROU nous interrompt : La Nation, l'Etat, ne négocie pas. Je ne négocie pas ! Nous ne sommes pas ici en position d'affrontement, il n'y a pas de front » (le niveau de la protestation n'est pas suffisant - NDR). Et, oubliant qu'il est notre ministre de tutelle, il ajoute : « *Nous ne sommes pas non plus dans la situation des entreprises de négociations entre employeur et salarié.*

Chacun a une place ici, répond la délégation. Nous, la CGT, sommes représentants du personnel des EPST et notre responsabilité est de parler, lorsque nous rencontrons un Ministre, de ce que vivent les personnels au quotidien, de ce qu'ils veulent pour mieux accomplir leur travail, déposer les revendications et demander l'ouverture de négociations sur ces revendications ».

21 mars

1500 personnes manifestent dans la cour du 3, rue Michel-Ange, pour exprimer leur opposition à la politique de la direction. En province des rassemblements ont lieu comme à Toulouse (300), Marseille (200), Montpellier (100), Bordeaux (80), Lyon (60), Aix (50).

29 mars

• Dans une déclaration la Commission Exécutive de la section nationale INSERM, affiche son opposition au projet de contrat d'objectif INSERM-Etat.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

• La Proposition n°105 de la Réforme n°17 du Plan Triennal de Réforme de l'Etat qui sous le titre général Réduire le nombre des Etablissements publics indique qu'il « faut clarifier les missions et l'organisation des grands Organismes de Recherche, (que) la carte des organismes de recherche (pour la totalité ou pour partie de leurs missions) apparaît particulièrement complexe (et que) cette situation apparaît d'autant plus complexe que certains de ces établissements interviennent sur des sujets connexes et que le poids du CNRS est évidemment considérable, ce qui n'est pas sans entraîner une rigidité certaine dans la gestion des moyens (...) » laisse entendre qu'un véritable bouleversement se prépare pour les organismes publics de recherche. Le gouvernement semble pressé puisque « dans un délai de 6 mois, le Ministre chargé de la Recherche proposera une réforme de l'ensemble de ces institutions²² ».

2 avril

Le Secrétaire d'Etat à la Recherche, François d'AUBERT, en visite à Toulouse, est accueilli par 600 manifestants. Pierre TAMBOURIN lui, est reçu à Montpellier par 250 personnes.

4 avril

Ordonnances du gouvernement pour maîtriser les dépenses de santé de la sécurité sociale.

15 avril

Le syndicat dans une déclaration sur les Etats Généraux de l'Enseignement Supérieur indique : « il s'agit d'une duperie à laquelle le SNTRS-CGT se refuse à se prêter ».

Avril

Le SNTRS-CGT s'associe à l'appel de plusieurs centaines d'organisations non gouvernementales pour un 21^{ème} siècle sans arme nucléaire.

15 mai

JUPPÉ, le Premier Ministre, insulte les fonctionnaires en parlant à leur propos de *mauvaise graisse*.

21 mai

Treize organisations²³ de la recherche et de l'enseignement supérieur, organisent une journée *Recherche en Colère*, avec une manifestation de la Sorbonne vers le Ministère. Il y a plusieurs milliers de participants.

22 mai

Le SNTRS-CGT organise une journée d'études sur *La politique scientifique et l'Emploi*.

28 mai

Le service militaire est supprimé. C'est le passage à l'armée de métier.

Mai

• La direction du CNRS met en place (à titre expérimental dit-elle)²⁴ la procédure des Affectations sur Fonctions d'Intérêt Prioritaire : elle affiche des fonctions sur lesquelles mutent les personnes qui ne sont pas systématiquement remplacées dans leurs affectations de départ.

• Election Conseil d'Administration du CAES INSERM :

ITA : SNTRS-CGT (29,49%) 3 élus, SGEN-CFDT (50,02%) 5 élus, SNIRS-CGC (20,48%) 2 élus.

Chercheurs : SNCS (31,64%) 2 élus; SGEN-CFDT (37,57%) 3 élus, SNIRS-CGC (16,27%) 1 élu, USCA (14,52%) 1 élu.

6 juin

Les élus SNTRS-CGT au Bureau du CAES INSERM démissionnent le lendemain de leur élection, afin de protester face au refus de la majorité d'un poste de responsabilité pour eux. Il refusent de ne jouer qu'un rôle marginal

Suppressions d'emplois, tarissement des embauches... et tant de jeunes au chômage...
Amputations de crédits... Menaces sur certains organismes de recherche...

La Recherche EN COLERE



Pour la Recherche publique et l'emploi scientifique dans les organismes de recherche et l'Enseignement supérieur

21 mai 1996 Journée nationale

À partir de 10 heures : forum devant la Sorbonne place Auguste-Comte.
À 14 heures : manifestation nationale de la Sorbonne vers le ministère, rue de Grenelle.

Sgen-CFDT, SNCS, SNESup-FSU, SNIRS-CGC, SNPCEN-FSU, SNPREES-FO, SNPTES-Fen, SNTRS-CGT, Sup'Recherche-Fen, Usca-CGT, CEC

²² Le gouvernement, à la fin de l'année, face à l'opposition de tous les syndicats, déclarera qu'il n'avait jamais eu l'intention de mettre en place cette proposition.

²³ SNTRS-CGT, FERCSup-CGT, SNPCEN-FSU, SNESup-FSU, SNCS, SGEN-CFDT, SNB-FEN, SUP'Recherche-FEN, SNIRS-CGC, SNPREES-FO, SNPTES-FEN, USCA-CGT, CEC.

²⁴ A l'automne 1997 elles sont toujours en vigueur.

24 juin

Election au Conseil d'Administration de l'INSERM :

ITA : Exprimés 1463, SNTRS-CGT 430 (29,39%), SGEN-CFDT 619 (42,31%), SNIRS-CGC 300 (20,51%), SCENRAC-CFTC 123 (8,41%).

Chercheurs : Exprimés 981, SNTRS-CGT 21 (2,14%), SNCS 482 (49,13%), SGEN-CFDT 253 (25,79%), SNIRS-CGC 161 (16,41%), USCA 64 (6,52%)

25 juin

Une manifestation, à l'occasion de la tenue du G7 à Lyon, rassemble plusieurs dizaines de milliers de personnes, pour le plein emploi et les droits sociaux.

24 juillet

Communiqué de presse du SNTRS-CGT : « L'affaire de la "vache folle", le gouvernement s'affole. François D'AUBERT regrette le manque de mobilisation des institutions concernées (dépêche de l'AFP du 9 juillet 1996). La Recherche serait-elle un "bouc émissaire" pour dégager la responsabilité des gouvernements qui se sont succédé depuis 88 ?

Cela fait déjà longtemps que des mesures préventives auraient pu être prises et des programmes de recherche lancés, pour répondre aux interrogations qui ne datent pas d'aujourd'hui. Des chercheurs de l'INRAI ont été empêchés de conduire ce type de recherche.

Il n'est pas exact de dire qu'il y a manque de mobilisation, ainsi que M. D'AUBERT l'a déclaré devant l'Assemblée Nationale. En effet, à la date du 1er juillet, environ 200 équipes étaient mobilisées sur la base du volontariat sur le thème de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) ou sur des recherches ayant un rapport avec cette pathologie. Cet effort a pu être réalisé dans un temps très court. Cela montre que les organismes de recherche, et notamment l'INSERM, qui ont développé une politique de "Continuum de recherche", conception qui s'oppose à la méthode du Contrat d'objectif (imposée récemment à l'INRA), ont pu se mobiliser, car ils n'étaient pas engagés sur des créneaux trop étroits.

(...) Tout cela renforce notre volonté d'agir avec les communautés scientifiques pour préserver l'INSERM et le CNRS (Département des Sciences de la Vie) dans leur mission de service public avec des moyens et emplois à la hauteur des nouveaux enjeux de santé publique ».

Juillet

La décision des élus du SNTRS-CGT de présenter leur démission du bureau du CAES-INSERM et de refuser de participer à la gestion du CAES est liée à deux points de divergence fondamentaux (transformation du CAES en agence de voyages - existence et l'utilisation des (trop) importantes réserves du CAES : 4 880 000 F), mais aussi à un problème de fonctionnement démocratique dans le CAES.

23 août

220 sans-papiers réfugiés dans l'Eglise Saint-Bernard dans le 18^{ème} arrondissement, sont expulsés par le gouvernement. La violence de l'assaut choque l'opinion publique.

Août

Communiqué de l'UGFF-CGT : « De la Réforme de l'Etat à la préparation du Budget 1997, du blocage des salaires à l'institutionnalisation d'une précarité scandaleuse, le Gouvernement accélère la mise en oeuvre de ses objectifs qui visent à la remise en cause de la place et du rôle de la Fonction Publique, de l'emploi public, de la situation des personnels.

Toutes les décisions prises, qui s'inscrivent dans une politique de marche forcée aux critères de convergences de Maastricht, conduisent à des reculs considérables pour les usagers, pour les personnels, pour le pays.

Elles conduisent notamment à la suppression (tant budgétaires qu'au travers de gels) de dizaines de milliers d'emplois faisant de l'Etat le plus important bradeur d'emplois du pays: Dans le même temps elles vident de leur contenu les garanties statutaires pour accompagner cette politique.

Loin de négocier sur les revendications, le Gouvernement veut faire cautionner ses orientations (...) ».

11 septembre

Elections aux CAP du CNRS : pour la première fois notre syndicat présente des candidats dans les CAP des corps de chercheurs. A noter le résultat intéressant chez les Chargés de Recherche : 4,9%.

• **CAP ITA :** Inscrits 14042, Votants 7446, Exprimés 7363, SNTRS-CGT 1985 (26,96%), SGEN-CFDT 2627 (35,68%), SNIRS-CGC 1250 (16,98%), FO 700 (9,51%), SNPTES-FEN 801 (9,51%).

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

• **CAP Chercheurs** : Inscrits 11321, Votants 5682 (50,19%), Exprimés 5629, SNTRS-CGT 197 (3,50%), SNCS-FEN 2320 (41,22%), SGEN-CFDT 1726 (30,66%), SNIRS-CGC 835 (14,83%), FO 255 (4,53%), USCA 296 (5,26)%.

• **CAP TPN** : Inscrits 483, Votants 286 (59,21%), Exprimés 279, SNPCEN-FSU 233 (83,51%), SGEN-CFDT 46 (16,49%),

16-18 septembre

La FMTS organise un colloque, avec le soutien de l'UNESCO, sur le thème "Science, éthique et société".

14 octobre

• Le matin, tous les représentants des syndicats au CTP Ministériel refusent de siéger, pour marquer leur mécontentement face aux prévisions budgétaires et aux projets concernant l'avenir des organismes.

• Rassemblement à l'appel de tous les syndicats du CNRS l'après-midi au siège du CNRS à l'occasion de la convocation du Comité Technique Paritaire. La direction du CNRS va consulter, pour la forme, le CTP sur des textes qui sont autant de mises en application du budget 1997 et du plan de "réforme" de l'Etat. Il y a pas moins de dix points à l'ordre du jour, dont la mobilité des ITA, les départs anticipés à la retraite, l'actualisation des temps partiels, la généralisation des Entretiens Approfondis pour les Chercheurs, la contractualisation des UMR,...

17 octobre

Les organisations syndicales de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur²⁵ appellent les ITA, les Chercheurs, les IATOS, les Enseignants-Chercheurs et les Thésards à participer en grand nombre à la grève et aux manifestations organisées à l'appel des fédérations syndicales de la Fonction Publique et des Services Publics, pour l'emploi, les salaires, la défense et le développement du service public, l'abandon des projets le remettant en cause. De nombreuses manifestations ont lieu dans toute la France. Celle de Paris rassemble plus de 100 000 personnes, dont plusieurs centaines du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA.

18 octobre

Dans une lettre de J. CHOISY élu SNTRS-CGT au CA du CNRS au Présidents de ce dernier (M. BREZIN) : « (...) Les crédits des laboratoires baissent de 4,77 % pour les crédits de paiement, de 4,88 % pour les autorisations de programmes (hors inflation). 413 emplois d'ITA, 100 de chercheurs sont supprimés.

A ce recul historique, s'ajoute une ponction supplémentaire de crédits des laboratoires pour alimenter les budgets attribués aux sept "axes de recherches prioritaires", définis par le pouvoir politique (financé par 6 % des crédits des laboratoires en 1996 ils le seront de 10 % en 1997 et de 20 % en 1998). Ces décisions ont été prises par le conseil interministériel du 3 octobre (...) ».

22 octobre

Après sollicitation de l'USCA, une rencontre a lieu entre le SNTRS-CGT et l'USCA. Dans le rapport oral au 22^{ème} congrès du SNTRS-CGT nous pouvons lire à ce propos : « (...) Nous devons apprécier à sa juste valeur le pas fait par l'USCA et notamment le fait que, pour elle, le lieu de rassemblement des forces CGT dans nos organismes soit le SNTRS. Nous avons, dans les discussions, abordé la question des pratiques syndicales et rappelé à l'USCA deux articles essentiels de nos statuts : l'article 2 concernant les sections du syndicat et l'article 19 instituant un Secteur Chercheur.

Notre congrès n'ayant pas à son ordre du jour de nouvelles modifications de statuts, c'est donc à partir de ceux existants que nous devons, avec l'USCA, entamer un processus de rassemblement des chercheurs et ITA de la CGT dans le SNTRS-CGT (...). Comme les autres adhérents du SNTRS-CGT, les chercheurs doivent prendre leur place à tous les niveaux de responsabilités d'un syndicat que nous voulons effectivement intercatégoriel. La lettre de l'USCA répond pour partie seulement à notre conception du syndicalisme intercatégoriel et à notre manière d'aborder le processus de rassemblement des adhérents de la CGT dans le

Elections aux Commissions Administratives Paritaires du CNRS
1996

C.A.P.
Avec le SNTRS-CGT
DÉFENSE des DROITS INDIVIDUELS
et COLLECTIFS !

DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
DÉFENSE DES GARANTIES STATUTAIRE
REPRÉSENTATION DES CHERCHEURS ET DES ITA
COMMISSION DE RÉFORME
REJETS OU RETARD DE TITULARISATION
REJETS OU RETARD DE TITULARISATION
ECHELONS ACCÉLÉRÉS
CHANGEMENTS DE GRADES
CHANGEMENTS DE CORPS
MUTATIONS
DÉTACHEMENTS
RECOURS INDIVIDUELS

I.T.A., Chercheurs,
En défendant vos droits individuels
vous défendez les droits collectifs.
Carrières, Mobilités, Formation, Primes de Recherche, Conditions de travail :
Saisissez les élus SNTRS-CGT à la CAP

Agissez avec la CGT
VOTEZ ET FAITES VOTER
pour les listes présentées par le
SNTRS-CGT

Débat du scrutin le 2 JUILLET et limite de réception des votes le 11 SEPTEMBRE 1996
Votez dès réception de votre matériel.

²⁵ SNTRS-CGT, FERC-Sup-CGT, SGEN-CFDT, SNCS, SNESup-FSU, SGPO-CGT-Orstom, SNPCEN-FSU, SNIRS-CGC, SNPTES-FEN-UNSA, SNPRES-FO, USCA-CGT, CEC, UNEF, UNEF-ID.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

SNTRS. Il faudra donc, au cours des discussions à venir, préciser les points de vue. Cette question n'est pas l'affaire des seuls chercheurs ; l'ensemble du syndicat est engagé dans la mise en place et le développement de l'activité effective du Secteur (...) ».

24 octobre

L'ensemble des syndicats de l'INSERM s'oppose à la volonté de la direction de l'organisme de remettre en cause la convention CAES-INSERM²⁶ et exige l'ouverture de négociations.

30 octobre

Après la rencontre du 22 octobre le Bureau National de l'USCA écrit à la CE du SNTRS-CGT : « (...) l'USCA (propose) au SNTRS-CGT une démarche pour construire avec les chercheurs qui le souhaitent, une forme d'organisation permettant l'expression de l'identité chercheur dans un syndicat intercatégoriel CGT. Nous proposons que le SNTRS-CGT et l'USCA réunissent les chercheurs concernés dans les sites de recherche (...). Selon nous (le) secteur chercheur devrait avoir la responsabilité et les moyens pour élaborer, exprimer, représenter et impulser l'action sur les revendications spécifiques aux chercheurs dans le cadre d'une organisation intercatégorielle. Nous proposons que cette organisation soit le SNTRS ».

En réponse, la Commission Exécutive de notre syndicat, le 18 novembre propose à l'USCA une démarche sur la base de l'activité des sections : « nous proposons à nos sections d'inviter les adhérents de l'USCA aux réunions des sections du SNTRS-CGT ; nous proposons aussi de programmer, dans les régions, des réunions de chercheurs adhérents à la CGT pour débattre de leurs revendications et de la mise en œuvre d'une activité spécifique ». La CE invite une délégation de l'USCA à la dernière séance du congrès du SNTRS.

Octobre

• Communiqué des syndicats INSERM (SNCS, SNTRS-CGT, SGEN-CFDT INSERM) : « (...) La Recherche Biomédicale est annoncée comme une priorité par le gouvernement. Les faits ne peuvent que laisser sceptiques. Comment peut-on espérer développer, voire maintenir, le potentiel de recherche de l'INSERM avec une diminution permanente du budget des Unités et du potentiel humain, tant chercheur qu'ITA? Il est mis en place une ligne budgétaire spécifique pour les grands axes prioritaires, ce qui, dans un contexte de diminution du budget global ne peut qu'aboutir à l'affaiblissement des autres domaines de recherche ».

• Dans un tract SNTRS-CGT intitulé « Le "français" comme "ILS" le causent! » : « "Une relance maîtrisée du recrutement" (Conférence de presse du Secrétaire d'Etat F. d'Aubert) ; "Adaptation des effectifs aux besoins réels des EPST" (Projet de budget 97 -"bleus" du Ministère des Finances) ; "Régulation confirmée de l'emploi ITA" (Bilan social CNRS 1995). (...) Lorsque le Premier Ministre dit lors du Conseil Interministériel sur la recherche qu'il convient "de donner une nouvelle ambition et un nouveau souffle à la recherche française en créant une dynamique de valorisation de ses activités et de ses résultats, et de promotion de ses acteurs" ou qu'il parle de "grande ambition nationale de recherche", nous pouvons douter du sens des mots.

Il ne s'agit pas de l'exercice, en virtuose, de la "langue de bois" : "ILS" se moquent de nous ! comme de tous les salariés ! Il s'agit de mettre la recherche "aux ordres", l'objectif affiché étant de retenir essentiellement "les thèmes favorisant la compétitivité des entreprises" (conférence de presse du Ministre Bayrou) ».

14 novembre

Un rassemblement a lieu devant l'Assemblée Nationale à l'occasion du vote du budget 1997.

18 novembre

La Commission Exécutive de notre syndicat a proposé à l'USCA une démarche sur la base de l'activité des sections : « nous proposons à nos sections d'inviter les adhérents de l'USCA aux réunions des sections du SNTRS-CGT ; nous proposons aussi de programmer, dans les régions, des réunions de chercheurs adhérents à la CGT pour débattre de leurs revendications et de la mise en œuvre d'une activité spécifique ».

Elle invite une délégation de l'USCA à la dernière séance du congrès du SNTRS.

26-29 novembre

22^{ème} congrès du SNTRS-CGT (Orsay) :

Outre ce qui est rappelé ci-dessus nous pouvons lire dans le rapport d'ouverture : « L'attitude gouvernementale aujourd'hui est marquée par la brutalité et la portée des mesures prises et par le cynisme dans la

²⁶ La direction a la prétention d'imposer un représentant de l'administration dans le Conseil d'Administration du CAES. Devant l'unanimité des syndicats, il y renonce.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

façon de les annoncer. Le gouvernement et les directions ne cachent plus leurs intentions, ils affichent de plus en plus clairement la couleur. Il suffit de lire leurs écrits, d'entendre leurs déclarations pour comprendre ce qui est le fond de la politique projetée. Qu'il s'agisse du privé ou du public les méthodes sont identiques ».

Le congrès lance un « *appel aux personnels du CNRS, de l'INSERM et de l'INRIA* ».

Après avoir dénoncé les dangers que court la recherche, les attaques contre l'emploi, le congrès appelle à une nouvelle dynamique de la recherche. Il appelle les personnels à se battre pour reconquérir leur dignité de travailleurs scientifiques.

Le rapport d'activité est approuvé par 642 pour, 10 contre, 18 abstentions, 32 non exprimés.

Le document d'orientation a été votée par 54 pour, 0 contre, 1 abstention.

Le document revendicatif a été voté par 54 pour, 1 contre, 0 abstention.

Secrétaire Général : Jean OMNÈS (Gif),

Secrétaire Générale Adjointe : Jocelyne LÉGER (INIST),

Bureau National (en plus) : J.-Pierre BAZIN (INSERM), Philippe BOUYRIES (IAS Orsay), Michel COUSY (Orsay), Marc DECASTER, (Collège de France), Annick KIEFFER (Iresco), André LABORIE (Bellevue), Olivier PASCAULT (Gay-Lussac), Sophie TOUSSAINT-LEROY (Iresco).

Commission Exécutive (en plus) : J.-Louis ANDRIEU (Lyon Univ.), Alain ANGLADE (Orsay), Michel AMENGAUD (Toulouse), Dominique ATTALI (Orsay), Jacques AUDIN (Bordeaux), Nor-Eddine BAOUZ (Michel-Ange), Bernard BLANC (Lyon IRC), Monique BLANCK (Strasbourg), François BOUGNET (Verrières), BRAS-SCANDELLARI (Marseille), Jeanine COHEN (Géographie Paris), Mireille DELBRACCIO (Parmentier), Guy DESSEIGNET (Orsay), Nadine ELIE-N'DIAYE (Michel-Ange), Jacques FAUCONNIER (Bellevue), J.-Pierre FITOUSSI (ESPCI Paris), Irène FOURNIER-MÉARELLI (Iresco), Bruno GUIBERT (Toulouse), Jean KISTER (INSERM - Kremlin-Bicêtre), Gérard MANDVILLE (Orsay), Jacques MILLET (Rouen), Gilles MORVAN (Strasbourg), Danielle MULLER (Gay-Lussac), François OLLIVIER (Polytechnique), Daniel PAILHAREY (Luminy), Gérard PONCHEL (Lille), Christine ROSEMBERG (Toulouse), Guy SALIGNIÈRE (Bordeaux), Pierre SELVA (Bordeaux), Daniel STEINMETZ (Toulouse), J.-Pierre TROALEN (Dijon), Alain CLORENNEC (Nice CFC), Joël CHOISY (Grenoble CFC), Frida WANSTOK (INSERM CFC).

10 décembre

• Une délégation du SNTRS-CGT rencontre le nouveau président de l'ARC, Michel LUCAS, nommé après le limogeage et la mise en examen de J. CROZEMARIE.

• CTP du CNRS les représentants du CNRS refusent de siéger : « *Une fois de plus les membres du CTP se trouvent devant la situation inacceptable de recevoir seulement la veille de la séance prévue les dossiers qu'ils doivent examiner et les textes qu'ils doivent adopter.*

De plus, nous trouvons scandaleux que vienne en délibération un texte modifiant les modalités de l'élection des représentants des personnels au Conseil Scientifique alors que celui-ci poursuit la réflexion sur son fonctionnement et ses missions jusqu'au 19 décembre (...) ».

26 décembre

Dans un tract intitulé « *Non à la mise au pas des instances élues du CNRS !* » le syndicat dénonce certains projets de la direction : « *élection au deuxième degré des élus au Conseil Scientifique, modification du règlement intérieur du Comité National en cours de mandat, représentants des personnels non élus dans les CCR* ». Pour le syndicat il faut, au contraire, un renforcement de la place et du rôle des élus et représentants des personnels dans toutes les instances.

Décembre

Le SNTRS-CGT lance une pétition « *Non a la mise au pas des instances élues du CNRS* » exigeant : « *que les représentants des personnels dans les instances soient élus sur listes syndicales pour tous les collèges (avec un seul tour) ; que le nombre des élus du personnel soit augmenté, notamment au Conseil Scientifique ; que le rôle des instances soit renforcé et que les élus aient tous les moyens de remplir leurs missions ; que des négociations soient ouvertes entre l'Administration et les syndicats sur les revendications des personnels, avant la présentation d'un projet de texte réglementaire devant le CTP ; que toutes les instances fonctionnent dans la transparence la plus totale* ».

Parmi les autres événements de l'année

- Il y a 202 suppressions de postes ITA au CNRS, 8 à l'INSERM et 1 à l'INRIA. Il y a 10 créations de postes de chercheurs à l'INRIA.
- Le SNTRS-CGT compte 1043 adhérents.

1997

22 janvier

Le syndicat publie un appel aux « Chercheurs, doctorants et postdoc, votre est au SNTRS-CGT » : « *Le confédéralisme n'est pas un bloc monolithique —ceux qui le disent vous trompent—, il encourage, si on en est conscient, la propension à rechercher l'intérêt commun à tous les secteurs de salariés du pays. Alors, à l'instar de nos camarades d'autres EPST, les personnels de l'enseignement et de la recherche ne peuvent rester davantage isolés, coupés de leurs voisins en activité par le travail.*

L'isolement, le repli sur soi entre des clones catégoriels, le corporatisme, affaiblissent la capacité de résistance de tous les salariés. D'autant que l'on assiste à la multiplication de syndicats autonomes —non confédérés—, en particulier dans le secteur public et d'état. La mobilisation de novembre - décembre 95, ainsi que la lutte récente des chauffeurs routiers, ont placé au premier plan l'importance et l'efficacité des organisations syndicales confédérées indépendantes. Le SNTRS n'entend pas tout uniformiser sous sa coupe, loin s'en faut. Par contre, il a la volonté de rassembler toutes les catégories fraternellement, pour la défense des acquis conquis collectivement, et, chaque fois que nécessaire, faire intervenir chacune des catégories selon sa propre expression, et sur ses revendications propres (...) ».

28 janvier

Les syndicats de l'INSERM (SNTRS-CGT, SNCS, SGEN-CFDT, USCA-CGT) appellent les personnels²⁷ à se rassembler pour exprimer leurs revendications (emploi, promotions, moyens financiers), à l'occasion de la réunion des directeurs d'unités avec les Secrétaires d'Etat à la Recherche et à la Santé. Près de 200 personnes y participent.

Janvier

- La baisse continue du pouvoir d'achat du point d'indice fonction publique se situe à 1% par an sur 15 ans. Ce que compense peu ou pas du tout le déroulement de carrière le fameux GVT (Glissement Vieillesse Technicité).
- Le responsable, de la Mission Scientifique et Technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avait convoqué le Secrétaire Général du syndicat, Jean OMNES, qui ne s'est pas rendu au rendez-vous, mais a adressé un courrier à Mr BIGOT, accompagné d'un document rappelant le point de vue et les revendications du SNTRS-CGT. Il s'achevait ainsi : « *Nous combattons tout projet qui (...) remettrait en cause le décret organique du CNRS. Il est temps qu'enfin la direction du CNRS et le Ministère de la Recherche engagent de véritables négociations sur ces questions, sur l'avenir de l'organisme et sur les revendications des personnels* ».

6 février

Au congrès du SNCS Jean OMNES intervient au nom du SNTRS-CGT : « *Nous devons œuvrer pour que chercheurs et ITA agissent ensemble. Seule la lutte résolue, sans relâche, des chercheurs et ITA ensemble est de nature à faire reculer ces dangers qui menacent la recherche et ses personnels. Cette action nous devons la mener sans faiblir dans les labos et services, comme dans toutes les instances où sont présents des élus des personnels ou des représentants syndicaux. Cela pose bien entendu la question de l'unité d'action. Si elle est nécessaire pour rassembler les personnels, elle ne peut se faire sur n'importe quelle base, en tout cas pas sur le plus petit commun dénominateur. Une des difficultés pour le développement de l'action est sans conteste l'état de division syndicale, la multiplication des organisations syndicales. Cela n'est pas une ca-*

²⁷ Le préavis de grève a littéralement paniqué la direction, craignant pour la réussite de sa journée, imaginant que les secrétaires d'Etat qui devaient être présents pourraient trouver un prétexte pour ne pas honorer de leur présence cette « grand-messe » du directeur. Le DG propose une rencontre le 22 janvier. Le Secrétaire d'Etat, F. d'AUBERT, reçoit les syndicats le 27, le Secrétaire d'Etat à la Santé, H. GAYMARD ne daignant pas recevoir les recevoir.

ractéristique de notre seul secteur. C'est ce qui a conduit la CGT à dire, lors de son dernier congrès, qu'il fallait passer du syndicalisme divisé au syndicalisme rassemblé. Nous voulons œuvrer dans ce sens. Nous pensons qu'il est indispensable d'aller vers la construction d'une organisation rassemblant tous les chercheurs et tous les ITA qui veulent lutter contre la dégradation de la recherche publique et pour la défense des personnels, dans le secteur qui est le nôtre : le CNRS, l'INSERM et l'INRIA. C'est le fruit de plus de 20 ans de débats dans le SNTRS.

L'un des délégués à ce congrès qualifiant notre syndicat de Syndicat CGT des Ouvriers est mal informé : aujourd'hui le SNTRS-CGT accueille dans ses rangs ITA, chercheurs et doctorants, (ces deux dernières catégories en nombre encore insuffisant). (Il) compte aujourd'hui, sur 1040 adhérents cotisants, 80% de catégories A et B, et 60% de catégorie A. Il rassemble ceux qui ont un statut et ceux qui n'en ont pas. C'est indispensable pour être efficaces dans notre action. (...) Aujourd'hui une des conditions de cette construction d'un syndicat CGT intercatégoriel, le SNTRS-CGT —je parle du rassemblement de toutes les forces de la CGT dans notre syndicat— va être remplie dans les prochains mois ».

20 février

• Dans un communiqué, le SNTRS-CGT et l'USCA « affichent leur volonté de construire, ensemble le syndicat intercatégoriel CGT, au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA : le SNTRS. Ils appellent leurs militants à se rencontrer, afin d'organiser les initiatives nécessaires pour atteindre cet objectif.

Le SNTRS et l'USCA ont décidé de réunir les chercheurs, adhérents ou pas à la CGT, qui veulent participer à cette construction, afin de définir collectivement : leurs revendications spécifiques, comment ils peuvent construire dans le SNTRS un secteur chercheur ayant la responsabilité et les moyens d'exprimer et de défendre ces revendications avec l'ensemble du syndicat. (...) Ils appellent leurs militants à tout mettre en œuvre pour la réussite de ces réunions, dans la perspective d'une Conférence Nationale des chercheurs qui devrait être organisée à l'automne 1997. La réussite de ce processus conduira à l'unification des forces de la CGT au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA ».

• La CE de la Section Nationale INSERM interpelle la CE du syndicat : « La prise en compte nécessaire des revendications spécifiques de chacune des catégories doit se faire par la mise en place de groupes de travail, collectifs, secteurs (...) où sont rassemblés largement les personnels concernés mais sans exclusivité et sans élection de leurs responsables (ce point ne concerne d'ailleurs pas seulement les Chercheurs mais aussi, d'une manière toute autant cruciale, les personnels de Catégorie C et les Administratifs). Les décisions sont ensuite du seul ressort de nos structures intercatégorielles : section, CE, CSN ou Congrès. Nos statuts prévoient l'existence d'un secteur Chercheur : il s'agit donc aujourd'hui de préciser son mode d'organisation et de fonctionnement dans le respect de nos principes d'organisation. Le rapprochement entre les syndiqués USCA et SNTRS doit se faire sur la base de la vie syndicale, c'est à dire au niveau de la section syndicale. La première phase du processus nous semble être la mise en œuvre de réflexions et d'actions communes tant au plan national que local. N'allons pas trop vite : l'unification syndicale se fera par étapes et sa réussite dépendra de l'adhésion de tous.

Nous savons que le processus en cours est une phase délicate et difficile de notre vie collective. C'est pourquoi la CE INSERM demande à la CE Nationale du SNTRS de bien réfléchir sur toutes les implications d'une marche forcée et précipitée vers l'organisation des réunions régionales Chercheurs sans que l'avis et l'accord des sections syndicales soient recherchés. Nous souhaitons que la CE Nationale invite l'ensemble des adhérents SNTRS (Chercheurs et ITA) à organiser des réunions de sections pour en débattre. Cette démarche permettra de ne pas remettre en cause les principes de vie démocratique, ni l'objectif d'un syndicat intercatégoriel CGT ».

27 février

Annnonce par Renault de la prochaine fermeture de son usine de Vilvorde à Bruxelles. En réponse, une manifestation de 80 000 personnes à lieu à Bruxelles le 16 mars.

6 mars

Le SNTRS-CGT appelle les personnels de la recherche à agir pour leurs revendications, avec l'ensemble de la Fonction Publique en participant aux manifestations à Paris et en province, organisées par l'UGFF et les Fédérations des PTT, de la Santé et des Services Publics et leurs homologues CFDT, FO, UNSA (FEN), CFTC, CFE-CGC et FSU

21 avril

Jacques Chirac dissout l'assemblée nationale.

1er juin

La gauche remporte les élections législatives avec 320 sièges contre 256 pour la droite. Lionel Jospin forme son premier gouvernement.

3 juin

Communiqué du SNTRS-CGT après les élections législatives : « (...) Il est urgent de stopper les dégâts causés à la recherche publique et à ses personnels, en arrêtant la contractualisation et les contrats d'objectifs, en rétablissant le financement récurrent des équipes et des laboratoires par des crédits de l'Etat à un niveau nettement accru, en arrêtant la dérive du financement sur programmes dits prioritaires décidés en dehors des instances scientifiques, en arrêtant donc de soumettre la recherche publique au service de la compétitivité des entreprises. Il est nécessaire d'abandonner la "réforme" Bayrou de l'université. Il est urgent de mettre un terme à la précarisation massive des emplois. Il est urgent de stopper les restructurations-démantèlements de laboratoires et de services en cours. Il est urgent d'annuler les suppressions et gel de postes, de créer de suite des milliers de postes de titulaires pour répondre aux besoins des laboratoires et services, pour titulariser ceux qui travaillent sur des emplois hors statut, pour débloquer les carrières. Il est urgent de mettre un terme à l'injustice flagrante que constitue la validation payante -et à quel prix !- des années passées comme contractuel pour avoir droit à la retraite de titulaire. Il est urgent de doter les doctorants d'un statut de salarié, il est urgent de recruter à tous les niveaux de qualification dans les organismes de recherche publique. Il est urgent de prendre des mesures salariales pour rattrapper le pouvoir d'achat perdu depuis 1982 et augmenter les salaires (...) ».

26 juin

Le SNTRS-CGT appelle à venir au ministère en délégations nombreuses pour défendre les revendications. Dans le tract d'appel : « (...) développer l'emploi, mettre fin à la précarité, améliorer les carrières, pour des organismes de recherche dynamiques. (...) L'argent existe. Pour ne prendre que le crédit-impôt recherche, accordé sans aucun contrôle aux entreprises (qui ne l'utilisent, dans la plupart des cas, ni pour investir dans la recherche, ni pour embaucher) : il représentait pour 1995 3,9 milliards de francs. A comparer avec le budget «personnels» du CNRS, qui est de 8,8 milliards. Sans parler des différents autres cadeaux faits aux entreprises, ni de l'argent stérilisé dans la spéculation ».

20 août

Le gouvernement lance les contrats emplois jeunes "pour lutter contre le chômage".

8 septembre

Privatisation partielle de France Telecom par la vente de 37,7 % du capital.

11 septembre

Commission exécutive du SNTRS-CGT (extrait du rapport) : « (...) Le SNTRS considère qu'après l'obtention du DEA, le doctorant est un salarié en formation qui doit bénéficier d'un véritable statut de stagiaire de la recherche avec un salaire garanti, une protection sociale correspondante à celle des statutaires, un accès à l'aide sociale, la reconnaissance des années de thèse pour la retraite et une garantie d'indemnité de perte d'emploi. Il doit être électeur et éligible dans toutes les instances démocratiques.

Nous nous prononçons pour un contrôle du financement des thèses par une mutualisation (ce terme est à préciser -ou de création d'un fond qui collecterait les taxes et prélèvements auprès des entreprises) de toutes les bourses quelle que soit leur origine, ministère, entreprise association. Une fondation Etat-Industrie, annoncée par Allègre, pourrait aller dans ce sens. Nous demandons un contrôle strict de l'encadrement des thésards et une évaluation a priori et a posteriori des thèses ainsi financées (...) ».

Septembre

Un événement lors des élections au CA du CAES du CNRS : une seule liste CGT est présentée : celle du SNTRS, où sont présents des candidats de l'USCA.

Inscrits 26569, Votants 13667, Exprimés 13386, SNTRS-CGT 3382 (25,27%), SGEN-CFDT 4234 (31,63%), SNCS-SNPCEN 2146 (16,03%), SNIRS-CGC 1889 (14,11%), SNPTES-FEN 721 (5,39%), FO 1014 (7,58%).

Le SNTRS-CGT recueille 356 voix et 1,78% de plus que l'ensemble des voix du SNTRS et de l'USCA lors des

précédentes élections.

Lors du Conseil d'Administration suivant ces élections, Annie GUTNIC (SNTRS-CGT) est élue présidente du CAES par 20 voix contre 10 au candidat CFTD qui ne recueillait que les suffrages de ses colistiers.

7 octobre

Les personnels des restaurants du campus d'Orsay, après avoir pris connaissance du contenu des discussions entre les syndicats et les Administrations de l'Université d'Orsay et du CNRS concernant l'avenir du CESFO, leur carrière et leurs salaires ont décidé à l'unanimité la grève.

8 octobre

Le procès de Maurice PAPON, commence après 16 ans de procédure. Il dure jusqu'au 2 avril 1998 et débouche sur une condamnation à 10 de réclusion criminelle pour son implication dans la déportation de 1645 juifs de la région bordelaise (dont 240 de moins de 18 ans) entre juin 1942 et le 13 mai 1944.

26 octobre

Après 19 jours de grève, les personnels des restaurants ont obtenu des réponses positives à leurs revendications : Une demande officielle de l'Université pour obtenir une ligne budgétaire de l'Action Sociale et un processus de titularisation des personnels sur emplois précaires au Ministère de l'Education Nationale, avec son inscription dans le projet du Plan quadriennal de l'Université Paris XI ; Un reclassement permettant un gain de 200 à 400 F (net) par mois!; Des améliorations sensibles en matière de carrière et de primes

7 novembre

Une conférence nationale des chercheurs est organisée par la SNTRS-CGT au siège de la CGT à Montreuil. Elle est ouverte aux chercheurs et thésards adhérents du SNTRS et de l'USCA, les chercheurs et thésards intéressés par cette initiative qui ne sont pas encore adhérents à la CGT. Cette journée est l'occasion de réflexions sur l'organisation des chercheurs dans le SNTRS et sur leurs revendications spécifiques.

10 novembre

Manifestation de solidarité avec le peuple algérien plongé dans une guerre civile.

21 novembre

Le CSN du SNTRS-CGT a à son ordre du jour l'intégration des adhérents de l'USCA. Dans le rapport adopté par les délégués (47 pour, 3 contre, 5 abstentions) nous lisons (extraits) : *« Il s'agit de sortir de 11 années difficiles pour le syndicat. Cette période où beaucoup de militants ont souffert, où nombre de camarades ont failli céder au découragement. Fort heureusement ils ont su résister, dans leur grande masse, à cette tentation. Ils ont tenu, avec le souci permanent de maintenir le syndicat CGT. Malgré leur isolement quasi total, le dénigrement, le mépris dont ils ont souvent été victimes, malgré les pressions parfois insensées faites sur eux par des instances de la CGT. (...) Nous devons mesurer le chemin parcouru et l'importance de ce CSN, où nous sommes en passe d'atteindre au dépassement de la situation de division de la CGT (...) Beaucoup d'enseignements sont à tirer de cette période. Pour ce qui nous concerne, l'essentiel tient en deux mots : indépendance et démocratie. Ce sont les deux garants de notre efficacité syndicale.*

Un engagement clair (a été) pris en ce qui concerne la période transitoire qui court jusqu'à 1998 à l'INSERM et jusqu'à 1999 au CNRS. En clair :

Juin – Octobre 1997 : une seule liste CGT (SNTRS) aux élections CAES,

7 novembre 1997 : la Conférence Nationale Chercheur, qui propose des candidatures pour l'animation du Secteur Chercheur, la CE et le BN du SNTRS,

Janvier 1998 : intégration des adhérents de l'USCA dans les sections et cotisation au SNTRS (des questions techniques restent à régler d'ici là).

Courant 1998, à la suite des élections aux CAP de l'INSERM, l'USCA y disparaît.

Courant 1999, à la suite des élections aux CAP du CNRS, l'USCA prononce sa dissolution.

Ce CSN est un bon moment pour rappeler un certain nombre de questions essentielles à nos yeux en terme d'organisation et de fonctionnement du syndicat : (Pas de) barrières plus ou moins étanches entre catégories ; (Un syndicat) national et intercatégoriel ; Les sections syndicales sont la base du syndicat et doivent être le lieu d'organisation de tous les adhérents ; Le seul organisme de direction pour tout le syndicat au niveau national est la Commission Exécutive et le Bureau National qui en est issu ; Dans tous les cas les adhérents et militants sont à égalité de droits et de devoirs ; Le débat et la prise en compte des revendications spécifiques (passe par) la mise en place de groupes de travail et du secteur Chercheur ; Les décisions sont prises col-

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

lectivement, à chaque niveau, au terme de débat et d'élaborations collectives ; Il n'y a pas de domaine réservé dans l'activité du syndicat à telle ou telle catégorie. Nous proposons au CSN la transformation du Groupe de Travail Politique Scientifique du syndicat en Commission de Politique Scientifique de caractère permanent.

Le secteur chercheur (a la) responsabilité d'exprimer et d'organiser la défense des revendications spécifiques des chercheurs avec le Bureau National et la Commission Exécutive du syndicat. Il ne s'agit pas d'une structure à part dans la vie du syndicat. Elle ne doit pas être assimilée à une section nationale. Son rôle essentiel est d'aider l'ensemble du syndicat à s'exprimer sur les revendications spécifiques des chercheurs, donc d'élaborer des propositions et d'animer l'activité du SNTRS parmi les chercheurs et les doctorants.

(L') essentiel à nos yeux (est) l'avenir de notre syndicat. Nous devons lever tous les obstacles qui freinent le développement du SNTRS-CGT. C'est à dire en finir au plus vite avec la situation de division, pour pouvoir nous consacrer aux tâches essentielles ».

Le document commun SNTRS - USCA précisant les modalités de la période transitoire est adopté par 44 apour, 5 contre et 7 abstentions.

Dix nouveaux membres de la CE sont élus (5 chercheurs et 5 ITA) :

Dominique BALLUTAUD, Yves BERCHADSKY, Monique BIGOTEAU, Annie GUTNIC, Thierry HAAS, Jean-Paul LACHARME, Christian MARAZANO, Gilles MERCIER, Michel PIERRE, Laurent TASSAN-GOT.

24 novembre

Le Conseil des Prud'hommes de Longjumeau a rendu son jugement concernant l'utilisation abusive d'un Contrat-Emploi-Solidarité (CES) attribué à M. P. NOARO. Il rejette l'exception d'incompétence (du Conseil des Prud'hommes) soulevée par le CNRS. Il déclare recevable la demande formulée par M. Pierre NOARO en application du Code du Travail. Il requalifie en contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI) le contrat CES de M. NOARO. Il condamne le CNRS à verser plus de 100 000 F d'indemnité et de rappel de salaires à M. NOARO.

Novembre

- Le congrès du SNCS décide son adhésion à la FSU par 82% des voix.
- Le CA du CNRS décide de transférer des crédits alloués pour les salaires (100 MF ou 300 emplois ITA pendant 10 mois) vers la ligne budgétaire fonctionnement et pour le remboursement de la dette du CNRS en matière de cotisations sociales. Traduction : les recrutements sur 300 emplois ont été reculés de 10 mois. Qui donc parlait de priorité absolue à l'emploi ?

15 décembre

Occupation par des groupes de chômeurs des antennes Assedic, des ANPE afin de réclamer une prime de 3000 frs pour Noël.

Parmi les autres événements de l'année

- Mouvement d'occupation des Assedic par les chômeurs. Il se poursuit en 1998.
- Il y a 413 suppressions de postes ITA auxquels s'ajoutent 200 emplois de chercheurs (payés en surnombre). Dans toute la recherche publique c'est de 652 suppressions qu'il s'agit. Le gouvernement met les directions appellent cela *adaptation des effectifs aux besoins réels des organismes*. En trois ans, il y a eu 1027 suppressions d'emplois (827 ITA et 200 chercheurs) au CNRS. Les 197 créations de postes de chercheurs et les 128 d'ITA sont loin de compenser le déficit en emplois. Les crédits de paiement sont en baisse (de 4,77% au CNRS, de 3,39% à l'INSERM et de 2,12% à l'INRIA). Dans le langage du ministre cela se dit un soutien vigoureux des équipes de recherche.
- Il y a, au CNRS, 3780 personnels précaires en 1997 (hors thésards), pour 25 323 chercheurs et ITA titulaires. Il faut ajouter à ce chiffre les 763 CDD, (chiffre de la direction) payés sur les ressources propres des laboratoires (contrats).
- Le SNTRS-CGT compte 1069 adhérents.

1998

29 janvier

• Appel du SNTRS-CGT à un rassemblement au siège du CNRS pour la défense de la restauration sociale et du CAES.

• Un rassemblement a lieu également à l'INSERM, contre le projet de réforme de l'organisme et la mainmise du ministère, à l'occasion du CA (appel SNTRS-CGT, SGEN-CFDT, SNIRS-CGC, SCENRAC-CFTC, SNEsup-FSU, SNCS-FSU). 200 personnes sont présentes dans le hall du 101, rue de Tolbiac. Le tract d'appel commence ainsi : « *Non au projet de réforme de l'Inserm ! Quelques mois après sa nomination le Ministre de la recherche a affirmé que " L'Inserm ne fonctionnait pas bien ". Fort de ce verdict, le ministère vient d'élaborer un projet de réforme qui modifie en profondeur les missions, et l'organisation de l'Institut. Il met fin à l'autonomie de l'organisme vis à vis du pouvoir politique en enfermant sa politique scientifique dans le cadre strict des orientations gouvernementales en matière de santé (...)* »..

5 février

Le SNTRS appelle à l'action au CNRS à Auteuil et dans les Délégations Régionales (emplois gelés, précarité, carrières bloquées, qualifications non reconnues).

10 février

L'assemblée nationale adopte la loi sur les 35h présentée par Martine AUBRY, ministre du Travail. Elle ne s'applique pas encore à la Fonction publique...

2 mars

Déclaration du SNTRS-CGT : « *Ma réforme de la recherche* : Ainsi s'exprime le Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie (MENRT) dans le quotidien «Le Figaro». C. Allègre, ministre du gouvernement de la gauche plurielle, veut-il rassurer la droite, en pleine période électorale ? Il se place résolument dans la continuité des gouvernements précédents, ce que nous craignons déjà, en déclarant que la loi, préparée par son prédécesseur, le secrétaire d'État François d'Aubert, sera présentée au Parlement, car «elle va dans la bonne direction ». Or, on sait que la majorité de la communauté scientifique avait rejeté la politique de contrat d'objectifs, politique basée sur une vision uniquement utilitaire de la recherche et mettant en danger la recherche fondamentale dont les résultats sont par essence imprévisibles. Il va plus loin en affirmant que «le but de toute recherche est l'innovation» alors que le but fondamental de la recherche est l'acquisition de connaissances. SON PROJET est de réorganiser toute la recherche publique « autour des universités et des grandes écoles» plus facilement «pilotables», à l'instar du système anglo-saxon, pour la mettre au service des PMI/PME.

(...) Le SNTRS-CGT demande que la communauté scientifique, ses représentants et les acteurs sociaux concernés soient impliqués dans une réflexion nationale sur les enjeux de la recherche, ses moyens, les structures et la place faite à ses acteurs sans discrimination de fonction, pour aller vers une négociation et si nécessaire vers une nouvelle loi d'orientation et de programmation de la recherche. C'est de cette manière que nous concevons le fonctionnement démocratique de la société, qui seul peut être productif. Si Claude Allègre n'a pas compris cela, il est en retard d'un siècle ! »

10 mars

Le SNTRS-CGT fête dignement ses 50 ans à Meudon-Bellevue, berceau de la CGT dans notre secteur, avant l'existence même du CNRS. Plus de 200 militants y participent. Voir à ce sujet le BRS n°348 qui relatait cette journée. Voir aussi ci-après (en annexe) l'intervention de Jean OMNES lors de cette journée.

Mars

Intervention liminaire de la FERC lors de la réunion Ministère-Syndicats à propos des ITA-IATOS (Personnels précaires) : « *Ainsi que nous le disions le 9 octobre, les documents mis en discussion par le Ministère à la suite de la Table Ronde IATOS-ITA ne sont pas le résultat des débats qui s'y sont déroulés mais la reprise de propositions du précédent ministre, de la CPU et d'éléments des discours du ministre M. Allègre. Nous ne venons pas ici pour aider le ministère à mettre en*



Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

œuvre ses décisions mais pour discuter et négocier sur les revendications des personnels. Nous n'acceptons pas le cadre étroit dans lequel le ministère veut contraindre la discussion, nous ne sommes pas venus là pour juger de la bonne mise en œuvre du Plan Perben, ou de votre bonne utilisation des moyens disponibles, mais pour discuter de la titularisation de tous les précaires et des moyens supplémentaires à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. Nous réitérons ici notre demande de négociations Syndicats-Ministère sur l'ensemble des questions concernant la résorption des emplois précaires et celles liées au développement nécessaire de l'emploi de titulaire (...) ».

2 avril

Condamnation de Maurice Papon, à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité.

30 avril

Le Pôle recherche confédéral organise une « Rencontre syndicale de la recherche et de la technologie » sur deux thèmes : les relations recherche/industrie ; l'emploi scientifique.

5 mai

L'ensemble des représentants syndicaux au CTPC rejettent le projet de réforme de l'INSERM.

29 mai

L'assemblée nationale vote la reconnaissance du génocide arménien de 1915, protestation de la Turquie, le sénat ne ratifie pas cette loi.

• Elections aux CAP de l'INSERM

ITA : Inscrits 2693, votants 1678 (62,31%), exprimés 1618, SNTRS-CGT 536 (33,13%), SGEN-CFDT 461 (28,49%), SNIRS-CGC 420 (22,23%), CFTC 202 (12,48%).

Chercheurs : Inscrits 1951, votants 1125 (57,66%), exprimés 1096, SNTRS-CGT 57 (5,20) ; SNCS 554 (50,55%), SGEN-CFDT 246 (22,45%), SNIRS-CGC 239 (21,81%)

Commentaires : pour le SNTRS il y a forte progression chez les ITA, il y devient le 1er syndicat avec 33,1 % (+6,4%) devant le SGEN (-12,2%); le SNIRS (+3,7%) et la CFTC (+2,1 %)

Chez les chercheurs : léger tassement par rapport à l'USCA en 1995 : 5,2% (-0,7% et -7 voix). le SNCS reste majoritaire à 50,6% (-0,5%) suivi du SGEN (22,4%, +0,7%), du SNIRS (21,8%, +0,4%).

Juin

A propos de la politique du ministre Allègre : *« La brutalité, le manque de nuances des déclarations du ministre, peuvent parfois faire oublier l'essentiel oeses propos. Qu'il s'agisse des instances, du rôle de la recherche publique et des travailleurs scientifiques, la charge menée par Allègre est brutale. Il veut réorienter, réorganiser la recherche publique. Il poursuit et aggrave une politique engagée par ses prédécesseurs (notamment Fillon et d'Aubert). Le Conseil Interministériel de la Recherche et de la Technologie, le 15 juillet, va dévoiler, pour partie la politique du gouvernement dans notre secteur.*

De quoi s'agit-il? Il suffit de relire, par exemple, son entretien au Figaro: "la recherche scientifique est faite pour gagner de l'argent, ... si l'on veut réduire le déficit de la Sécurité Sociale, ce sera grâce aux nouvelles technologies". (...) »

Disons tous ensemble au ministre et au gouvernement que le but de la recherche publique n'est pas de trouver les moyens d'améliorer le chiffre d'affaire des entreprises ! Notre but est à l'opposé de celui qu'il propose : travailler à faire avancer les connaissances pour le bien-être du plus grand nombre ! ».

Juillet

Le SNTRS publie un BRS 4 pages, « *Soumission au privé, hyperpilotage, précarité généralisée : aux projets du gouvernement, le SNTRS oppose propositions et revendications* ».

30 septembre

• 200 personnes se sont rassemblées ce jour-là au siège du CNRS, à l'occasion de la réunion direction – syndicats sur la restauration sociale.

• Projet de loi sur l'innovation : Le gouvernement veut faire avaliser son projet de loi à la hussarde : sont convoqués pour donner leur avis le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER), le 5 octobre, le Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT), le 10 octobre, le Conseil Supérieur de la Fonction Publique CSFP, le 12 Octobre.

13 octobre

Election au Conseil d'Administration de l'IRD :

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

ITA – Inscrits : 751 ; Votants : 448 (59,65) ; CGT : 107 (26,42) ; CFDT : 154 (38,02) ; FO : 144 (35,56)

Chercheurs – Inscrits : 802 ; Votants : 479 (59,73) ; CGT : 45 (9,76) ; CFDT : 261 (56,62) ; FO : 82 (17,79) ; FSU : 73 (15,83)

19 octobre

Déclaration sur les réformes dans la recherche: « Le SNTRS-CGT n'accepte ni la soumission du service public de recherche aux intérêts privés, ni la centralisation des pouvoirs de décision, d'évaluation et de contrôle au niveau ministériel, il se bat pour le respect et le développement de la démocratie. C'est ce qui fonde sa demande d'abandon de cette politique et des projets²⁸ qui remettent en cause le service public de recherche : projet de loi sur l'innovation, projet de décret CNRS, ...

La recherche fondamentale ne se programme pas, c'est pourquoi le SNTRS-CGT revendique le maintien de l'indépendance de la recherche, l'autonomie scientifique des EPST, le financement récurrent des équipes et laboratoires de haut niveau en dehors des programmes incitatifs, le respect et le développement du rôle des instances (Comité national, CSS à l'INSERM, Conseil scientifique), une coopération sur des bases claires entre EPST, universités et entreprises.

Il revendique des créations de postes de titulaires de toutes les catégories et des transformations d'emplois pour débloquer les carrières et permettre la reconnaissance des qualifications. Il revendique des mesures exceptionnelles pour mettre fin aux emplois précaires et pour l'intégration sur postes statutaires des personnes dans cette condition.

Le SNTRS-CGT appelle les travailleurs de la recherche à repousser ces contre-réformes. Leur mise en place n'est pas inéluctable. La communauté scientifique, les travailleurs de la recherche dans leur grande majorité ne sont pas partisans de l'ensemble de ces projets gouvernementaux (...).

22 octobre

Manifestation à l'appel des Unions Confédérales de Retraités CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, pour la défense des régimes spéciaux de retraite et la défense du système par répartition.

5 novembre

• A l'appel des syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur²⁹, 3000 ITA et Chercheurs, ont manifesté à Paris, 300 à Toulouse, 800 à Marseille, 120 à Lyon, 150 à Nancy, 150 à Bordeaux, 120 à Sophia-Antipolis, plus de 100 à Caen pour dire Non à la mise au pas de la recherche publique. ►

• A Craonne dans l'Aisne, L. JOSPIN (Premier Ministre) réhabilite la mémoire des soldats mutinés en 1917, et fusillés pour l'exemple. Il est désapprouvé par J. CHIRAC (Président de la République).



6 novembre

L'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) est créé : l'ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer), prend la dénomination IRD. L'institut est un EPST qui conduit des recherches sur les milieux intertropicaux. Il a pour mission de promouvoir et de réaliser, en partenariat, tous travaux de recherche susceptibles de contribuer au progrès économique, social et culturel des pays en développement, de participer au renforcement des capacités scientifiques du Sud, d'assurer l'information scientifique et technique dans les divers milieux concernés.

²⁸ Projets de loi sur l'innovation, de décret sur l'organisation du CNRS

²⁹ SNTRS-CGT, SGEN-CFDT, SNCS-FSU, SNESup-FSU, SNPEN-FSU, SNPTES-FEN, SNIRS-CGC, SUP'Recherche-FEN, SUD-Education, UNEF. FO n'est pas signataire de l'appel commun mais appelle de son côté.

23 novembre

29 organisations syndicales (CGT, FSU, FEN, FO, CFTD, CGC, SUD, UNEF, UNEF-ID)³⁰, et la Coordination CEA Saclay adressent une lettre ouverte à L. JOSPIN, Premier Ministre, pour exprimer leur désaccord avec les projets de réforme concernant la recherche publique. Et demander « de retirer tous les projets de texte portant sur la réforme du système de recherche et de reporter les prochains comités interministériels qui y sont consacrés. De plus, nous vous appelons à tenir compte des résultats du débat national qui s'engage dans les établissements associant l'ensemble de la communauté scientifique et à favoriser sa mise en oeuvre. Ce débat, relayé par l'initiative de la Conférence des Présidents de section du Comité National de la Recherche Scientifique, aborde l'avenir du service public de recherche, son rôle, ses structures, ses moyens, son fonctionnement et ses relations avec les entreprises. En effet, nous ne nous satisfaisons pas du statu quo et attendons de ce débat national qu'il contribue à trouver des avancées positives pour le développement et l'amélioration de notre service public. C'est l'ensemble de la société qui est concerné par ces questions. La recherche publique, sous toutes ses formes, est un enjeu fondamental pour elle ; d'où l'importance d'investir en une recherche forte et dans les emplois qu'elle peut générer.

(Ils demandent) d'ouvrir de véritables négociations avec les organisations syndicales représentatives car les projets de votre gouvernement ne sont pas simplement des ajustements anodins du système de recherche mais des bouleversements qui l'affaibliront durablement ».

24 novembre

Le SNTRS-CGT s'adresse au DG de l'INSERM : « Nous venons d'apprendre qu'un projet d'expertise collective sur «risques génétiques et travail» était sur le point d'être signé entre l'INSERM et l'INRS. Ce thème de recherche, introduit l'an dernier dans le programme de l'INRS, a suscité de très nombreuses protestations de la part de deux organisations syndicales (CGT. et CGC), qui ont voté, au Conseil d'Administration contre l'introduction de cet axe de recherche à l'INRS; de la part des syndicats de médecins du travail, et des associations concernées par les rapports entre santé et travail (ALERT, Association Santé et Médecine du Travail). Le but de ces travaux de recherche est « l'identification des personnes à risque », ce qui conduit, d'une part, à une stratégie de sélection à l'embauche et par conséquent à l'inutilité concomitante de mesures de prévention pour les autres et, d'autre part, à la remise en cause de la reconnaissance des maladies professionnelles pour les personnes exposées à un risque auquel elles seraient génétiquement sensibles. Le Code du Travail interdit la discrimination pour des motifs de santé. Or c'est directement sur une médecine «prédictive» que débouche un tel programme de recherche (...).

L'INSERM peut-il accepter de se prêter au jeu de la sélection génétique des salariés? Le SNTRS-CGT proteste publiquement contre ce qui pourrait être une complicité de l'INSERM dans une stratégie de sélection par la santé à l'emploi (...) ».

1er et 2 décembre

Journées d'Etudes du SNTRS-CGT "Pour une recherche scientifique publique". Les thèmes abordés : « Evolution de la recherche, réforme de la fonction publique et Intégration européenne - EPST-Universités : quelles relations ? quelles complémentarités - Recherche publique et entreprises : quels rapports – Evaluation de la recherche : l'expertise, une arme contre la démocratie. Rôle des élus, rôle du syndicat ».

3 décembre

Les syndicats de la Recherche (CEA, CNRS, INRA, INSERM, ORSTOM, INRIA) et de l'Enseignement Supé-



³⁰ **CGT** (SNTRS~CGT, CGT-INRA, CGT-INED, SGPO-CGT-ORSTOM, SPINA-CGT-INRETS, CGT-CEE, FERC-SUP-CGT, CGT-CEA, CGT-LCPC), **FEN** (SNPTES, SUP'RECHERCHE), **FO** (SNPREES-FO, FNEC-FP-FO, ONSENRIC-FO), **FSU** (SNAP-FNSP, SNASUB, SNCS, SNESup, SNPCEN), **SGEN-CFTD**, **SNIRS-CGC**, **SUD-EDUCATION**, **FENEC-UNEF-ID**, **UNEF**, **Collectif Syndical de l'Archéologie** (CFTD-CULTURE, SGPA-CGT, UFICT-CGT, SNAC-FO, SNAC-FSU), **Coordination CEA-SACLAY**

rieur appellent à une nouvelle grande journée de manifestations parisienne et régionales (à Paris, manifestation de Jussieu à Matignon).

14 décembre

Réunion plénière du Comité National : C'est un véritable événement. Dans l'histoire du CNRS c'est la seconde fois en plus de 50 ans que cela se produit hors de l'initiative de la direction. La première a eu lieu le 11 avril 1970 à l'appel des organisations syndicales, sur la question des moyens du CNRS. Ce n'est donc pas une initiative banale.

Décembre

• Elections aux CSS de l'INSERM

ITA : Inscrits 3433, Votants 1846 (53,77%), Exprimés 1786, SNTRS-CGT 649 (36,34%) 8 élus, SGEN-CFDT 801 (44,85%) 10 élus, SNIRS-CGC, 336 (18,81%) 5 élus.

Chercheurs A1 : Inscrits 232 ; Votants 160 (64,66%), Exprimés 145, SNCS 60 (41,38%) 2 élus, SNTRS-CGT 2 (1,38%), SGEN-CFDT 32 (22,07%) 1 élu, Indépendants 51 (35,17%) 1 élu.

Chercheurs B1 : Inscrits 1657 ; Votants 941 (56,79%), Exprimés 908, SNCS 484 (53,30%) 18 élus, SNTRS-CGT 28 (3,08%) 1 élue, SGEN-CFDT 253 (27,86%) 8 élu, SNIRS-CGC 47 (5,18%) 2 élus, Indépendants 96 (10,57%) 3 élus.

• Le DG de l'INSERM s'est placé en marge de la communauté scientifique en signant, sans concertation aucune, la convention INSERM-Université «chaperonnée» par le Ministère. Cette convention est une pierre angulaire de la mise en place de la réforme de la recherche, centrée sur l'université, conditionnant les décrets organiques qui seront imposés aux EPST. L'INSERM passe progressivement au stade d'agence de moyens (commentaire de l' élu SNTRS-CGT au Conseil scientifique de l'INSERM).

Déclaration du conseil scientifique de l'INSERM sur la convention INSERM - Université : « (...) Sur le fond, ce texte apparaît, dans l'esprit, contradictoire avec les statuts de 1983 qui régissent actuellement l'organisme, et, par certaines dispositions concrètes, incohérent avec ses objectifs affichés de rapprochement Universités - INSERM. Le Conseil Scientifique réaffirme que ce rapprochement passe par le maintien de la primauté donnée à l'évaluation nationale comparative, celle-ci pouvant bien sûr être encore améliorée (par exemple par une plus grande ouverture à l'expertise européenne et internationale). Ce principe ne paraît pas garanti par cet accord-cadre, en particulier dans sa disposition préconisant une nomination conjointe des directeurs des unités de recherche (qui revient à mettre sur le même plan évaluation nationale et locale), ainsi que dans le flou entretenu sur le rôle du comité de coordination national Universités - INSERM par rapport aux instances nationales d'évaluation scientifique existantes (...) ».

Parmi les autres événements de l'année

• Il y a, à l'INSERM, 3 483 personnels précaires en 1998 (hors thésards), pour 4 669 chercheurs et ITA titulaires, soit 43%. Il faut ajouter à ce chiffre les 2200 Boursiers et Internes en formation (chiffre du Rapport d'Activité 1997 de l'INSERM).

• Le SNTRS-CGT compte 1075 adhérents.

1999

20 janvier

Dans un tract intitulé « Etre vigilants et poursuivre l'action ! » : « Où en sommes-nous ? Si nous croyons les propos du Président du CA du CNRS celui-ci abandonne le projet de modification du décret organique. C'est un premier résultat de l'action menée par les personnels. Notons que le gouvernement et son ministre de la recherche n'ont pas abandonné la politique à l'origine de ce projet (définie par le Conseil Interministériel sur la Recherche de juillet 1998). Ils n'ont rien abandonné non plus de leur projet de loi sur l'innovation. Ce dernier, qui est passé en conseil des ministres et serait soumis au Sénat en février, n'a rien perdu de sa nocivité.

Face au mécontentement des personnels, massivement exprimé, le ministre semble adapter sa tactique et cherche à faire passer sa politique morceau par morceau, sans attendre la sortie officielle des textes de décret et de loi. Il compte ainsi sur le dépérissement progressif pour faire passer sa politique (...) ».

26 janvier

Le SNTRS-CGT, le SGEN-CFDT et le SNCS-FSU appellent à une action lors de la "journée des Directeurs" de l'INSERM, pour protester contre les projets d'Allègre et en particulier contre l'accord cadre INSERM-Université, contre les exemples criants de dysfonctionnements au niveau de l'administration générale de l'INSERM, et surtout contre les tentatives de démantèlement d'un organisme de recherche de qualité.

1-5 février

Dans l'intervention de Jean OMNES au nom du SNTRS-CGT au 46^{ème} congrès de la CGT : « (...) *Nous considérons que la recherche doit contribuer au progrès social, à l'élévation des connaissances au profit de tous, à l'amélioration des conditions de vie et de travail des hommes, à la promotion d'une culture de qualité. Mais, dominée par les intérêts des grandes industries et par la course à la rentabilité à court terme, elle ne peut pas remplir ce rôle de façon satisfaisante. Nous réaffirmons ici que la recherche, comme la santé, comme l'éducation, ne doivent pas être considérées comme des marchandises.*

Que ce soit dans la recherche publique ou privée, de véritables batailles sont engagées autour de l'orientation des recherches (choix des programmes de recherche, politique des contrats, perte d'autonomie de la science) et de la détention des savoirs (les brevets, les droits d'auteurs, l'appropriation privée marchande). Ce sont des questions déterminantes pour l'avenir du pays. L'exemple du médicament est patent : ce n'est pas la collectivité qui choisit les priorités de développement en ce domaine, ce sont les entreprises et les banques. Ce sont elles qui choisissent ce qui est bon pour notre santé et elles sont capables d'abandonner des recherches utiles en ce domaine.

Evaluer les risques d'une manière indépendante, transparente et sans concession, garantir la capitalisation des connaissances, élaborer et assurer la transparence des productions scientifiques et de leur diffusion, est indispensable. Il faut aussi gagner de nouvelles garanties démocratiques et le respect des garanties existantes obtenir des débats publics sur toutes les questions qui affectent l'avenir de l'homme. La multiplication des scandales (sang contaminé, amiante ou vache folle), les débats sur les enjeux des nouvelles possibilités apportées par la biologie (plantes transgéniques, clonage des animaux ou des hommes) témoignent de l'urgence à replacer l'homme au centre de l'action et des choix politique. Ces questions qui touchent à l'avenir de l'humanité, ne peuvent être réservées aux seuls spécialistes, nous avons tous, vous avez tous votre mot à dire ».

Bernard THIBAUT est élu secrétaire général de la CGT.

12 février

A propos de la modification du statut-cadre des personnels ITA et chercheurs des EPST, le SNTRS analyse le document ministériel et rappelle ses revendications³¹.

Février

Elections au Conseil d'Administration du CNRS :

Inscrits : 24384 ; Votants : 11849 (48,59) ; Exprimés : 11785 ; SNTRS-CGT : 2217 (18,81) ; SNCS-SNPCEN : 2459 (20,87) ; SGEN : 3921 (33,27) ; SNIRS : 1584 (13,44) ; SNPTES : 719 (6,10) ; FO : 885 (7,51)

Commentaires : (...) Le plus inquiétant dans ces résultats est la baisse forte du nombre d'exprimés (-2206). Une part de ces abstentions correspond sans doute à une volonté d'exprimer un ras-le-bol vis-à-vis de la politique menée au CNRS et vis-à-vis du rôle joué par le président du CA. Pour une faible part de ces abstentionnistes, le mode de scrutin a aussi jeté le trouble.

Cela n'explique pas tout. En ce qui nous concerne nous perdons 59 voix, mais progressons en %. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette progression en %. Autre fait à noter : nous ne faisons pas le plein des voix SNTRS-USCA de 1995 (il manque pour cela 515 voix, soit 1,56pts). S'il est vrai que ces élections nous sont en général plus défavorables que les autres, cette seule explication ne suffit pas, nous n'avons pas réussi à mobiliser de nouveaux électeurs sur nos propositions. Cela nous montre les efforts que nous devons développer pour exposer nos options et les faire partager par les personnels (...).

11 mars

Le SNTRS-CGT appelle à manifester au siège de l'INSERM à l'occasion de la tenue du CA. Cela face à la situation alarmante dans l'organisme (Administration INSERM déstabilisée, déconcentration bâclée sans

³¹ Voir le BRS n°355.

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

moyens réels donnés aux AD, limitation inadaptée des fournisseurs avec un blocage des commandes, création de postes ITA1999 en nombre dérisoire, précarisation de l'emploi sans cesse accrue, projets de décrets menaçant l'INSERM et le statut des personnels, accord cadre Université-INSERM signé sans concertation).

19 mars

Un tract du SNTRS-CGT : *Débattre et agir tous ensemble!* : « Situation dans la Recherche (...), Emploi et Précarité (...), Statut des personnels (...), Retraite (...). Ces questions nous concernent tous, débattons-en ensemble. Discutons des actions à mener dans nos organismes, et, avec l'ensemble des travailleurs, préparons dans l'unité la plus large, une action rassemblant toutes les professions, - pour défendre nos droits, les améliorer, pour l'abandon de tous les projets rétrogrades ».

Mars

Le SNTRS édite un BRS Spécial Retraite (n°356) : Agir pour le maintien et l'amélioration de la retraite des fonctionnaires (la validation gratuite des années de non-titulaires y compris celles effectuées à mi-temps, le retour aux 35 annuités et au calcul de la pension sur les 10 meilleures années pour le régime général).

Il comprend une brochure de la FERC " Pensions, Retraites : Vos droits".

21 avril

Le SNTRS-CGT met en place une nouvelle publication (en mèl), le EN BREF : son rôle est d'informer de manière brève et rapide les adhérents du syndicat.

5 mai

La loi de la Couverture Médicale Universelle est adoptée par l'Assemblée.

6 mai

Dans une lettre du SNCS-FSU, du SNTRS-CGT et SGEN-CFDT au DG de l'INSERM : « (...) Comment, alors que la Communauté Scientifique de l'INSERM se mobilise pour entreprendre une réflexion de fond sur la recherche médicale, biologique et en santé en France et les mesures à prendre pour en améliorer l'organisation et l'efficacité, les Organisations Syndicales pourraient -t-elles participer à élaborer un contrat d'objectif très précis à partir d'orientations décidées par le Ministre? Votre initiative, ajoutée à l'annonce simultanée d'un CISRT prévu le 18 mai, relève de la provocation. Nous ne voyons pas à quoi pourrait servir votre consultation, si ce n'est à polluer le Débat National (...).

10 mai

Manifestation de Jussieu à Matignon, à l'appel des syndicats du CNRS, « contre le pilotage autoritaire, le dépeçage des organismes et les transformations du statut des personnels qui en découlent ».

25 au 29 mai

Semaine d'action interprofessionnelle sur l'emploi. L'ensemble des confédérations syndicales, à l'exception de FO, appellent à une semaine d'actions sur les questions de l'emploi. Résorption de la précarité, création d'emploi pour la recherche, réduction du temps de travail, les personnels des EPST ont toutes les raisons d'être dans l'action.

Mai

• Elections au CNAS (CAES) de l'INSERM :

ITA et Chercheurs - Inscrits 5372 ; Votants 2862 (53,28) ; Exprimés 2796 ; SNTRS-CGT : 729 (26,07) ; SNCS : 546 (19,53) ; SGEN : 1117 (39,95) ; SNIRS : 404 (14,45)

Commentaires : Tout d'abord, il faut rappeler que le mode électoral a changé cette année : un seul collège ITA-Chercheurs où tout le monde vote pour une liste de 17 candidats. Cette fois le "quorum" est atteint dès le premier tour avec 53,3% de participation ce qui n'avait pas été le cas en 1996.

Le SNTRS-CGT obtient 5 élus (un de plus que le total SNTRS et USCA de 1996) ! Il gagne 2,6% sur le total SNTRS et USCA. Le SNCS-FSU obtient 3 élus (un de plus qu'en 1996). Il gagne 6,9% sur 1996. Le SGEN-CFDT obtient 7 élus (un de moins qu'en 1996). Il perd 5,1% sur 1996. Le SNIRS-CGC obtient 2 élus (un de moins qu'en 1996). 11 perd 4,4% sur 1996. En conclusion, c'est un bon résultat pour le SNTRS-CGT.

• Elections au Conseil scientifique de l'INSERM :

ITA - Inscrits : 3401 ; Votants : 1801 (52,96) ; Exprimés : 1757 ; SNTRS : 581 (33,07) ; SGEN : 762 (43,37) ; CFTC : 147 (8,37) ; SNIRS : 267 (15,20)

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

Chercheurs B1 - Inscrits : 1642 ; Votants : 847 (51,58) ; exprimés : 824 ; SNTRS-CGT : 58 (7,04) ; SNCS : 351 (42,60) ; SGEN : 219 (26,58) ; SNIRS : 111 (13,47) ; Indépendants : 85 (10,32)

Chercheurs A1 - Inscrits : 1170 ; Votants : 748 (63,93) ; Exprimés : 742 ; SNCS : 380 (51,21) ; SGEN : 210 (28,30) ; Indépendants : 152 (20,49).

Commentaires. Collège C : Le SNTRS-CGT fait une belle progression de 103 voix et 5,1% sur 1995. La CFTC est stable; le SGEN-CFDT progresse de 3,9%; le SNIRS-CGC chute de 9,4.%.

Collège B1 : Le SNTRS-CGT obtient 58 voix et 7% (baisse de 4,40% et 40 voix sur le total SNTRS-USCA de 1995. Le SNCS-FSU diminue très légèrement (-0,3%) ; le SGEN-CFDT est stable ; le SNIRS-CGC baisse de 5,6%. La liste «indépendante » n'obtient qu'un faible score.

Collège A1 : Le SNCS-FSU progresse de 20% et de 117 voix ; le SGEN-CFDT progresse également de 12,3% et de 75 voix ; la liste «indépendante » perd 25,2%.

10 juin

A propos du Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), Le Conseil Syndical National du SNTRS-CGT adresse le texte suivant au Bureau Confédéral : « *Le CSN du SNTRS-CGT réuni le 10 juin 1999, a examiné le document préparatoire au 9^{ème} congrès de la CES (Résolution Générale sur la Politique Syndicale).*

La lecture de ce document montre qu'un certain nombre de points sont en contradiction avec les orientations de la CGT. Pour n'en prendre que deux :

- *la CES revendique l'individualisation des droits à la protection sociale,*
- *elle revendique également la cogestion des fonds de pensions.*

Par ailleurs la CES s'adapte au "pacte de stabilité".

Le CSN du SNTRS-CGT attend de la délégation de la CGT à ce congrès qu'elle combatte les orientations contradictoires avec celles définies par la CGT et vote en conséquence sur le document final en fonction des amendements retenus ou non ».

Juin

• **Elections aux CAP du CNRS (1^{er} tour) : seules 2 CAP obtiennent le quorum (IR et AAR)**

• **Résultats des élections au CA de l'INSERM**

ITA – Inscrits 2649, Votants 1494 (56,40), Exprimés 1465, SNTRS-CGT 539 (36,79) 1 élu, SGEN-CFDT 537 (36,66) 1 élu, CFTC 126 (8,60), SNIRS-CGC 263 (17,95) 1 élu.

Chercheurs – Inscrits 1898, Votants 1069 (56,32), Exprimés 1048 SNTRS-CGT 75 (7,16), SNCS-FSU 511 (48,76) 1 élu SGEN-CFDT 290 (27,67) 1 élu, SNIRS-CGC 172 (16,41)

Commentaires : Collège ITA. Un résultat historique !! En effet, le SNTRS-CGT est en tête dans le collège ITA (de 2 voix sur le SGEN-CFDT) ! Il gagne 109 voix et 7,4%. Le SGEN-CFDT perd 73 voix et 5%. Le SNIRS-CGC perd 37 voix et 2,5%. La CFTC reste stable avec +3 voix et +0,2%.

Collège chercheurs. Le SNTRS CGT subit une légère perte (10 voix et -1,5%) sur le total SNTRS+USCA. Le SNCS-FSU subit une légère perte de 0,4% malgré un gain de 29 voix. Le SGEN-CFDT obtient un léger gain de 1,9% et de 37 voix. Le SNIRS-CGC est stable (+11) et pour le même %.

19 juillet

Le SNTRS-CGT quitte ses locaux d'Orsay pour s'installer dans des locaux syndicaux nationaux au sein du groupe de laboratoires du CNRS, au 7 rue Guy Môquet à Villejuif.

2 août

Le ministre Claude Allègre décide autoritairement la participation de la France à la construction du synchrotron Britannique Diamond en collaboration avec le Wellcome Trust, participation impliquant pour des raisons budgétaires évidentes l'abandon du projet français SOLEIL, la fermeture du centre national de Rayonnement Synchrotron LURE avec comme conséquence la disparition de domaines de recherche où la France fut pionnier. Immédiatement, la réaction des personnels présents pendant les congés fut très forte, unitaire et déterminée, et s'est prolongée en septembre par un refus de fournir le faisceau de photons et, à partir d'octobre, par une Assemblée Générale hebdomadaire organisée par l'ensemble des syndicats du laboratoire.

23 septembre - 21 octobre

Actions pour le projet SOLEIL : Les personnels du LURE ont décidé de poursuivre leur action dans l'unité sous la forme d'un refus de reprendre le fonctionnement des accélérateurs.

Ils multiplient les initiatives : - manifestation au ministère - utilisation des journées "Sciences en fête" - réunion sur le site du LURE des utilisateurs de l'outil - contacts avec les élus et les partis politiques...

Le SNTRS les personnels de toutes catégories à soutenir cette lutte en particulier (au) Rassemblement au Ministère à 10 heures le 21 octobre.

Notre syndicat propose aux autres organisations l'élargissement de ce mouvement avec une initiative vers Matignon, dans la période de débat budgétaire.

21 octobre

Dans le rapport à la CE du SNTRS-CGT : « (...) Tout les moyens sont bons pour Allègre et ses représentants afin de justifier sa politique : dénigrement et attitude méprisante, insultante, pour les personnels et les instances, mensonges sur la réalité des dossiers. Deux exemples de cette pratique :

- le ministre affirme que les personnels du LURE ont été incapables d'élaborer un projet scientifique sérieux, alors qu'un projet abouti, qui a été monté par le LURE, prêt à être mis en route rapidement existe,

- le ministre affirme le plus sérieusement du monde que la flotte océanographique de l'IFREMER a vu ses bateaux augmenter en nombre dans les dernières années. Rien n'est plus faux : ils sont passés de 8 à 4.

D'autres questions vont aussi resurgir : le ministre n'a pas renoncé à réformer les décrets organiques. Les statuts de personnels et les emplois sont aussi dans le collimateur.

Il faut combattre résolument cette politique qui s'en prend à tous les aspects de la vie des unités : grands équipements, emploi, crédits, rôle des organismes et des instances représentatives, statut des personnels,...

Au-jour'd'hui le gouvernement remet en cause une série de grands équipements utiles à un développement important et cohérent de la Recherche. Il faut agir pour maintenir et développer ce potentiel (...) ».

Octobre

Elections aux CAP du CNRS (les deux tours) :

ITA – Inscrits : 13650 ; Votants : 7257 (53,16) ; Exprimés : 7124 ; SNTRS-CGT : 2397(33,65) ; SGEN-CFDT : 2395 (33,62) ; SNIRS-CGC : 976 (13,70) ; SNPTES : 664 (9,32) ; FO : 692 (9,71)

TPN - Inscrits : 360 ; Votants : 213 (59,17) ; Exprimés : 209 ; SNPCEN-FSU : 180 (86,12) ; SGEN-CFDT : 29 (13,88)

Chercheurs – Inscrits : 11187 ; Votants 5346 (47,79) ; Exprimé : 5287 ; SNTRS-CGT : 476 (9,00) ; SNCS6fsu : 2345 (44,35) ; SGEN-CFDT : 1573 (29,75) ; SNIRS-CGC : 622 (11,76) ; FO : 271 (5,13)

Commentaires : Malgré les conditions désastreuses de vote, en particulier pour les femmes mariées, 53,16% des électeurs ITA ont voté (+0,13). Chez les chercheurs la participation a été moins forte avec 47,79% (-2,4).

Les résultats de notre syndicat : Le moins que l'on puisse dire est que ces résultats sont encourageants. La caractéristique importante est que nous progressons en % dans tous les corps. Ce qui montre l'importance de l'événement.

Chez les chercheurs, nous passons la barre symbolique des 5% avec 5,75%. 136 DR ont voté pour le SNTRS, soit plus que le total des voix SNTRS et USCA en 1996 (+0,3pts).

Chez les CR, nous atteignons 11,64% (+0,49pts sur le total SNTRS-USCA 96). Ce résultat nous permet de dépasser le SNIRS et d'avoir une élue en CR. **Pour la première fois nous serons présents dans une CAP chercheurs.**

Chez les ITA, avec 2397 voix et 33,65%, soit deux voix de plus que le SGEN, nous faisons jeu égal avec ce dernier. Pour la première fois depuis 1980 (Comité National et CCP), nous ne sommes pas derrière la CFDT.

Nous progressons de 412 voix et de 6,69 pts. Pour les différents corps cela va de +3 pts en Techniciens à +13,34pts en Adjointes techniques en passant par +9,93 en SAR. Dans les deux corps où nous étions absents en 1996, nous obtenons 63% (AGT) et 44,78% (AJA).

15 novembre

Une loi sur institue le PACS (Pacte civil de solidarité).

18 novembre

La CE du SNTRS, face à la situation faite à la Recherche Publique, estime indispensable une action vers le

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

Ministère de la Recherche et Matignon, sans tarder. Le SNTRS propose aux autres organisations syndicales qu'elle ait lieu avant le 16 décembre.

29 novembre

Bernard THIBAUT vient soutenir la lutte des personnels du LURE sur le Projet SOLEIL. Il visite les installations du LURE.



Débat avec les personnels du LURE et de l'université d'Orsay Visite du LURE

30 novembre – 1^{er} au 3 décembre

23^{ème} congrès du SNTRS-CGT (Fontenay-les-Briis - 91)

• Dans le document d'orientation adopté par le congrès du SNTRS-CGT concernant la politique de recherche :
« (...) L'élaboration des orientations politiques, le choix des programmes, projets et financements d'opérations de recherche doivent se faire dans la transparence et faire l'objet d'évaluations par des instances composées de représentants élus des communautés scientifiques des différents pays européens. Le développement d'une politique scientifique et technique appelle nécessairement un renforcement des structures nationales de Recherche : aucune coopération mondiale, européenne ou régionale ne peut réussir pleinement si elle ne s'appuie pas sur une base nationale solide capable d'élaborer une politique cohérente et indépendante qui harmonise les efforts effectués à tous les niveaux.

(...) Une politique de recherche industrielle doit s'appuyer sur un investissement important des entreprises qui doivent rendre compte de l'utilisation des fonds publics. Le crédit d'impôt-recherche est inefficace et totalement détourné. Le SNTRS-CGT demande sa suppression.

La recherche industrielle doit être tournée vers les besoins de la population, et non vers le profit immédiat. Elle doit investir de manière ambitieuse dans la recherche et la formation. L'interface entre la recherche publique fondamentale ou finalisée et la recherche industrielle doit être assurée dans le respect des missions du service public. Le SNTRS-CGT s'oppose à la privatisation des connaissances et au bradage du secteur public de recherche qui doit conserver une place prépondérante dans le développement de la recherche fondamentale et initier des recherches finalisées dans de multiples domaines. Il revendique que toute connaissance appartienne au patrimoine public et que toute technologie revienne à ce patrimoine au bout d'un certain temps. La recherche fondamentale n'est pas une marchandise.

En matière de santé, les États développés ont une responsabilité à l'égard des pays pauvres. Ils doivent maintenir la production ou la mise au point de médicaments utiles en termes de santé des populations en dehors de toute considération de rentabilité.

(...) la recherche fondamentale doit être préservée et développée. Ceci suppose de garantir l'autonomie et l'indépendance de la recherche publique qui seule peut mener à bien cette mission. L'autonomie des EPST doit être garantie. La programmation sur le long terme doit être assurée, tant au niveau budgétaire par des crédits récurrents qu'au niveau de l'emploi par un personnel stable qui assure la continuité des domaines de recherche, l'accumulation et la transmission des connaissances. C'est une des raisons de notre attachement au statut.

(...) l'Université est avec les établissements publics de recherche l'un des deux pôles complémentaires d'un système public de recherche français. Le délabrement de l'Université a induit une certaine confusion entre les

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

missions respectives de celle-ci et celles des EPST intervenant pour une large part dans le tissu universitaire. Il revient aux EPST de développer les programmes nationaux, de structurer l'outil de recherche en s'appuyant sur les établissements d'enseignement supérieur. Toute réflexion doit chercher à organiser ce lien dans la complémentarité et non par la soumission ou la finalisation. (...) La qualité d'une recherche universitaire doit être garantie par une plus réelle démocratie, une politique de recherche qui prenne d'abord en compte l'intérêt collectif. L'indépendance de la recherche doit être garantie par des financements suffisants et des moyens en personnels sur emploi stable. Une évaluation nationale de l'ensemble de la communauté universitaire, avec des représentants des différentes composantes de la communauté scientifique doit être instaurée (...). Les divers métiers de la recherche doivent être reconnus, des passerelles entre ces divers métiers aménagées (...). Un système d'évaluation adapté à chaque fonction, y compris pour l'enseignement, doit être prévu.

(...) La recherche c'est avant tout des hommes, de tout niveau de qualification. Toute politique scientifique devrait être fondée sur cette richesse et non s'employer à la réduire, à la mépriser (elle serait une charge, le fameux "poids de la masse salariale") ou encore à opposer les générations. La coopération et la complémentarité des qualités liées à l'âge (dynamisme et capacité d'innovation des jeunes, expérience et accumulation des connaissances chez les plus anciens) est, elle aussi source de richesse. Enfin, chercheurs et ITA ont eux-mêmes des qualifications complémentaires qu'il faut stimuler et reconnaître ».

• Des modifications aux statuts du SNTRS-CGT : « Il s'agit d'étendre le champ de syndicalisation aux ITA et chercheurs, actifs et retraités, doc-torants travaillant dans des Groupements, des Fondations et des Associations intervenant dans le champ de la Recherche publique, en lien avec le CNRS, l'INSERM et l'INRIA ou bénéficiant de financements publics. Il s'agit aussi de traduire sur le plan statutaire une pratique déjà effective à certains endroits. Chacune des décisions d'extension fera l'objet d'un débat et d'une décision du Conseil Syndical National après consultation des autres structures de la CGT (Syndicats, Fédérations, Confédération) ».

Les autres changements proposés :

« Ils réaffirment la nécessité du fonctionnement démocratique du syndicat, de son indépendance. D'autres modifications ont pour but de souligner le rôle essentiel des sections. Pour d'autres encore il s'agit d'inscrire dans les statuts certaines des décisions prises par le CSN concernant l'organisation du secteur chercheur. Enfin il était nécessaire de mettre les statuts en conformité avec la réglementation,



essentiellement pour ne pas se mettre en difficulté pour la saisine des différentes juridictions ».

• Secrétaire Général : Jean OMNÈS (Gif),

• Secrétaires Généraux Adjoints : Jean KISTER (INSERM, K. Bicêtre) & Michel PIERRE (INSERM, K. Bicêtre)

• Bureau National (en plus) : J.-Pierre BAZIN (INSERM), Jean-Michel BIOUARD (Jussieu), Philippe BOUYRIES (IAS Orsay), Denis CLAISSE (Villejuif), Michel COUSY (Orsay), Nadine ELIE NDIAYE (Michel-Ange), Annick KIEFFER (Iresco), André LABORIE (Bellevue), Jocelyne LEGER (Caen), Olivier PASCAULT (Gay-Lussac), Laurent TASSAN GOT (Orsay), Sophie TOUSSAINT-LEROY (Iresco-Trésorière Nationale).

• Commission Exécutive (en plus) : J.-Louis ANDRIEU (Lyon Univ.), Michel AMENGAUD (Toulouse), Jacques AUDIN (Bordeaux), Yves BERCHADSKY (Marseille Nord), Colette BERTRAND (Vitry Thiais), Monique BIGOTEAU (Nantes), Bernard BLANC (Lyon IRC), François BOUGNET (Verrières), Patrick BOUMIER (Orsay), Roger BRUERE DAWSON (Collège de France), Hélène CARTERON (INSERM, Siège) Jeanine COHEN (Géographie Paris), Jean Pierre DALLAS (Vitry Thiais), Mireille DELBRACCIO (Parmentier), J.-Pierre FITOUSSI (ESPCI Paris), Christophe FONTE (Nancy), Michel GRUSELLE (Jussieu), Bruno GUIBERT (Toulouse), Annie GUTNIC (Orsay), Carlos LABAT (INSERM-Jussieu), Jean Paul LACHARME (Marseille, Vieille Charité), Gérard MANDVILLE (Orsay), Christian MARAZANO (Gif), Jacques MILLET (Rouen),

Repères pour l'histoire de la CGT, au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs ...

Geneviève MIQUEL (Vitry Thiais), Patricio MORAL (Gif), Gilles MORVAN (Strasbourg), Danielle MULLER (Gay-Lussac), Daniel PAILHAREY (Marseille-Luminy), Rémy PICHON (Orsay), Gérard PONCHEL (Lille), Pierre SELVA (Bordeaux), Daniel STEINMETZ (Toulouse), Patrick THONNEAU (INSERM, Toulouse), Hervé TRULLARD (Lille), WATTIAUX Alain (Bordeaux), Joël CHOISY (Grenoble - CFC), Irène FOURNIER-MÉARELLI (Iresco - CFC), Frida WANSTOK (INSERM-Créteil - CFC).

Parmi les autres événements de l'année

- **Elections au CSCRI de l'INSERM :**

ITA - Inscrits : 3017 ; Votants : 1517 (50,28) ; Exprimés : 1436 ; SNTRS : 772 (53,76) ; SGEN : 430 (29,94) ; CFTC : 26 (1,81) ; SNIRS : 82 (5,71) ; Indépendants : 126 (8,77).

Chercheurs - Inscrits : 2106 ; Votants : 1141 (54,18) ; Exprimés : 1100 ; SNTRS : 33 (3,00) ; SNCS : 673 (61,18) ; SGEN : 282 (25,64) ; SNIRS : 9 (0,82) ; Indépendants : 103 (9,36).

- **La CGT décide son adhésion à la CES.**

- Le SNTRS-CGT compte 1099 adhérents.